

28 Août 2001

ai xy

# **LA SAGA DES HERMANN.**

**PREMIERE PARTIE.**

**1761 - 1936.**

**Mémoires familiales de référence rédigées par**

**HERMANN Eugène.**

**Première édition.**

**2000.**

*JE DEDIE CET OUVRAGE A MA FILLE VERONIQUE,  
POUR QUE TOUJOURS ELLE GARDE EN MEMOIRE  
LES TROIS GRANDS PRINCIPES DE VIE,  
QUI ONT DEPUIS SI LONGTEMPS CARACTERISES  
CHACUNE DE NOS GENERATIONS :*

*I.*

*SAVOIR RESISTER EN SERRANT LES DENTS,  
QU'IL S'AGISSE D'UN CHAGRIN,  
OU D'UNE DOULEUR PHYSIQUE.*

*II.*

*VISER L'EXCELLENCE EN TOUT,  
MEME POUR LES PETITES CHOSES.*

*III.*

*SE COMPORTER LOYALEMENT,  
EN N'ACCEPTANT PAS LA DELOYAUTE DES AUTRES.*

### NOTES LIMINAIRES.

Mon père Philippe, né en 1900, ne connut jamais le sien. Alfred, Auguste était décédé tragiquement en 1905 à l'âge de trente-quatre ans, quand il en avait cinq. Lui non plus, n'avait jamais connu le sien, qui en 1875, âgé de trente-quatre ans, avait abandonné son foyer, pour émigrer en Argentine, laissant à ma bisaïeule le soin d'élever ses 4 enfants, dont mon aïeul âgé de quatre ans.

Mon aïeule, Catherine HOFFMAN, née en 1869, et ma bisaïeule Elisabeth GANGLER, née en 1847, étaient toutes deux natives d'Arlon, et y décédèrent. Cette dernière donna naissance à quatre enfants avant la disparition de son époux :

- Elisabeth, née à Luxembourg en 1866 ; mariée avec un entrepreneur résidant à Saint Dié. Le couple disparut lors des bombardements qui rasèrent cette ville durant la Grande Guerre.

- Jules, Nicolas, né à Arlon en 1868, qui trépassa à l'âge de 20 ans, des suites d'une mauvaise chute, lors d'une compétition sportive.

- Alfred, Auguste, mon aïeul, né en 1871 à Isches dans les Vosges, et marié à Arlon en 1892, avec Catherine HOFFMAN.

- Paul, Théodule, né en 1872, également à Isches, marié à Arlon en 1893, et décédé en 1908, à trente-six ans, trois ans après son frère, mon père ayant huit ans.

Après le départ outre Atlantique de mon bisaïeul, d'autres naissances furent déclarées à l'Hôtel de ville d'Arlon, sous le nom de celui-ci ! Toutes ces filles résidèrent et décédèrent à Arlon.

- Marie, Elise , née en 1881 et décédée en 1886 à l'âge de 5 ans.

- Anna, née en 1882, mariée à 16 ans en 1898, et décédée en 1962 à l'âge de 80 ans

- Anne, Alice, née en 1885 et décédée à l'âge de 4 mois.

- Elise, Albertine, née en 1887 et décédée en 1893 à l'âge de 6 ans

- Elise, Maria, née en 1890, mariée à 18 ans en 1889, et décédée en 1959 à l'âge de 69 ans. A la naissance de cette dernière, sa mère avait déjà 43 ans.

Elisabeth, la "fille Gangler" décèdera à Arlon en 1922, à l'âge de 75 ans, en cohabitation avec sa fille Anna, toutes les deux, gérant en commun l'une des deux épiceries de la "Hètchegaass".

L'autre épicerie de la rue était gérée par sa belle-fille Anna, dite la Rousse, remariée en 1914, avec le menuisier Joseph Breyer, après un veuvage qui dura six années. Après la mort d'Elisabeth, ma bisaïeule, les deux commerces continuèrent leur exploitation, encore durant plusieurs années. Cent mètres à peine, les séparaient dans la rue Porte Neuve, la maison de mes aïeux étant située entre les deux, mais de l'autre côté de la rue centrale du vieux quartier. Malgré les gros problèmes, qui ne pouvaient manquer, à cette époque privée de toute sécurité sociale, de frapper très durement une famille monoparentale de trois enfants, jamais mon aïeule Catherine, âgée à peine de trente-six ans, lors du décès de son époux, n'acceptera de "refaire sa vie"... Entre elle, et Anna, l'aînée de ses demi-soeurs par alliance, il y avait 13 ans de différence d'âge, et une rivalité féroce !

On comprend aisément, compte tenu des circonstances, alors que tous les enfants résidaient à quelques pas les uns des autres, dans le vieux quartier d'Arlon, soumis à tous les commérages, qu'une mésentente tenace séparait en deux clans cette famille désunie. D'une part, il y avait les deux garçons de la première lignée, qui décéderont très rapidement, et leurs épouses nées, comme leur belle-mère, à la "Hètchegaass". Et d'autre part, cette dernière, avec ses deux filles survivantes et leurs époux marqués par l'ostracisme des aînés. Entre le plus jeune des garçons et l'aînée des filles, un espace de neuf années concrétisait l'existence de deux "générations d'enfants", n'ayant en partage que la descendance d'une même mère, dont "l'honorabilité" faisait problème au sein familial ! Après le décès du dernier des deux garçons (1908), restèrent en lice cinq femmes commerçantes, très proche géographiquement, réparties en deux clans, mais s'ignorant dans le meilleur des cas ! Les enfants perpétuèrent naturellement cette division familiale, qui devint légendaire....

Si je me suis étendu aussi longuement sur cette situation vécue, c'est pour faire apparaître le dénuement dans lequel mon père se trouva, lorsque arrivé à l'âge de raison, je m'étonnais de n'avoir guère de famille en dehors de ma marraine d'Arlon .... Le seul renseignement qu'il me communiqua sur son papa décédé, alors qu'il était encore enfant, avait rapport avec son origine française, et le fait erroné, qu'il aurait fait partie de la cavalerie française. Il y avait simplement, "erreur d'une génération", dans l'esprit de mon père. Sa mère, ne vécu que treize années avec son époux décédé prématurément. Celui-ci, de son côté, n'avait jamais connu son père, tandis que sa "mère déchue" était dans l'esprit du temps, "parfaitement indigne", donc infréquentable ! La seule qui savait, la "fille Gangler", resta ainsi muette sur son vécu !

Le rideau d'ignorance était encore plus opaque du côté de ma mère. Mon père divorcé se sa première épouse, ma mère biologique, une Parisienne, avec laquelle le mariage civil fut déjà dissous au bout de moins de trois années, alors que je n'avais même pas deux ans, ne me communiqua son existence qu'après sa mort, durant la Seconde Guerre Mondiale .... Ma mère éducative, une Lorraine, quant à elle, ayant été reniée par son père, à la suite d'un viol exécuté par un "fils de notable", ayant provoqué une naissance illégitime, était également coupée de sa famille, depuis peu, avant son mariage en Belgique, avec mon père !

En conclusion, marié à mon tour, que pouvais-je raconter à ma fille, le jour où elle m'interrogerait sur notre "absence de famille", du côté de son "Pépé" ? Malgré une vie professionnelle très harassante, j'entrepris pour ce motif, des recherches généalogiques très longues, et qui, compte tenu des particularités développées ci-avant, ne pouvaient se révéler qu'ardues. Elles me permirent finalement de retrouver et de renouer le contact avec mes deux lignées familiales. Qu'elles soient remerciées pour leur très bon accueil, après des retrouvailles renouant avec un si lointain passé ! Ensuite, il me fallut comprendre le comment et le pourquoi des choses, en les intégrant dans les circonstances, géographiques, historiques, économiques et sociales d'un temps révolu, et dont le souvenir s'efface si rapidement. Ces recherches aboutirent à la rédaction du présent ouvrage : La "Saga des Hermann". Il ne doit pas être considéré, sous sa forme présente, comme l'expression de mémoires romancées, écrites pour être livrées au commerce d'une édition. Non, il s'agit simplement de "Mémoires familiales de référence".



Mais ce long cheminement, composé de sept chapitres, couvrant les "aventures" de sept générations, en prise directe, depuis la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, à travers, l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, le Luxembourg, l'Argentine et la Belgique, ne peut que révéler une existence particulièrement modulée par les événements qui ont frappé, notre "Civilisation judéo-chrétienne", sortie de "Ancien régime". Le scénario de cette saga, digne du plus grand des mélodrames, décrit à travers le temps, les grandeurs et les servitudes de notre famille, sortie d'un fonctionnaire, Maître-Charpentier, au Service de l'Electeur du Hanovre. Mais elle résume également l'existence des branches collatérales, dans la mesure où elles me sont apparues.

Après avoir participé à cinq guerres (1809 - 1859 - 1870 - 1914 - 1939) depuis près de deux siècles, et subi des misères sans nombre, notre famille si dispersée aujourd'hui, ressuscitée par la mémoire, et consciente de ses racines, aboutira-t-elle enfin, hors de ses divisions nationales, à un avenir heureux, au sein d'une Communauté Européenne enfin en gestation ?

Que souhaiter de mieux !

## 0 - Origine du nom.

### 0.1 - Hermann, le fils du Chef des Chérusques.

HERMANN (ARMINIUS dans sa forme latinisée), né en 18 avant J.C, était le fils de SEGIMAR, Chef germain de la tribu des Chérusques. Ce peuple de Germanie était établi au début de notre ère dans la région de la Weser, entre l'Elbe et la forêt de Teutoburg. Il fut soumis par les Romains en l'an 4. HERMANN devenu ARMINIUS, à l'âge de 22 ans, fut pris en otage, et emmené avec son frère FLAVUS à Rome. Il y vécut 3 ans. Elevé à la dignité de citoyen de rang équestre (Chevalier romain), il fut finalement enrôlé dans les armées d'Auguste (Empereur romain de 27 avant J.C. à 14 après J.C.).

Il connut ainsi la triste fin de VERCINGETORIX, ce chef Gaulois, né dans le pays des Arvernes vers 72 avant J-C. Pendant une bonne partie de la guerre des Gaules, l'Arverne, l'Auvergne d'aujourd'hui, fut au côté de Jules CÉSAR (101 - 44 av.J-C). Puis des tribus celtes inféodées au proconsul romain l'abandonneront pour rallier une insurrection, qui en se développant provoquera l'anéantissement de certaines garnisons romaines. En l'an 52 av.J-C, VERCINGETORIX, fut proclamé Chef de la coalition des Peuples de la Gaule. En appliquant les principes que lui avait enseigné CÉSAR, il défendit avec succès Gergovie dans son Auvergne natale. Mais après, avec ses 80.000 fantassins, il se laissa enfermer par ce dernier dans Alésia, en Bourgogne. Sa tactique consistait à attendre une armée de renfort qui aurait transformé l'assiégeant en assiégé ... Elle n'arriva jamais. A bout de ressources, il finira par se livrer à son vainqueur. Son épopée ne dura que 10 mois. Conduit à Rome, il figura dans le "Triomphe de César", et après avoir croupi six ans dans une prison romaine, il finit pas y être étranglé en l'an 46 !

### 0.2 - Varus, le Consul romain.

Arminius rentra en Germanie en l'an 7, au moment où son gouvernement, sur la rive droite du Rhin, échut au général romain VARUS Publius Quintilius. Ce dernier, Consul dès l'an 12 avant J.C, continua sous l'Empire, la tradition des gouverneurs rapaces de la République, et s'enrichit par des spoliations. Son administration persécutrice et sa prétention de substituer le droit romain au droit germanique, exaspérèrent les populations, qui se révoltèrent. HERMANN, succédant à son père, conçut le projet de délivrer son pays des conquérants Romains.

Sous les ordres de VARUS, ARMINIUS, à la tête des auxiliaires germains employés par Rome, suivit celui-ci dans son expédition contre les révoltés. Il fut chargé du commandement de l'arrière-garde romaine. VARUS, s'étant engagé dans le défilé étroit de Hoellerschucht, HERMANN le surprit, et détruisit complètement ses trois légions (XVIIe, XVIIIe et XIXe), dans le Teutoburgerwald, entre les villes de Detmold et Wierderbruck, près des sources de l'Ems et du Weser. VARUS ne survécut pas au désastre de l'automne de l'an 9. Cette défaite eut pour résultat l'évacuation définitive des Romains de la Province de Germanie. L'Empire ne disposait plus que de 25 légions, pour assurer la "Pax Romana". L'Empereur AUGUSTE en fut désespéré au point, qu'on l'entendait s'écrier, pendant ses longues insomnies : "VARUS, VARUS? rends-moi mes légions !"

### 0.3 - Germanicus, le neveu de Tibère.

TIBERE succéda à AUGUSTE, en août de l'an 14. GERMANICUS, son fils adoptif était depuis l'année précédente, chargé de la garde de la frontière du Rhin. De l'an 14 à l'an 16, HERMANN, dut combattre à nouveau les Romains, commandés par GERMANICUS. Ce dernier s'acharnait à organiser des incursions punitives en Germanie. Après des alternatives de succès et de défaites, le Chef des Chérusques perdit finalement en l'an 16, la bataille d'Idistavus qui se déroula au delà du Weser. HERMANN s'enfuit pour continuer la lutte, mais sa femme THUSNELDA, tomba au mains des Romains. Elle fut emmenée prisonnière à Rome, où elle donna naissance à un fils. Tous les deux ornèrent le Triomphe de GERMANICUS, lors de son retour l'année suivante dans la capitale de l'Empire. Les aigles des trois légions de VARUS ayant été récupérées, et les honneurs funèbres rendus aux victimes du désastre, il n'y eut plus d'expédition au-delà du Rhin. En l'an 17, TIBERE avait rappelé son fils adoptif à Rome, car sa gloire l'offusquait. Il l'envoya en Syrie, où il mourut empoisonné en l'an 19.

### 0.4 - Hermann, le Prince légendaire germanique.

HERMANN, le chef des Chérusques, fut également tenu en échec un certain temps, par les prétentions de MARBODE, roi des Marcomans, qui élevé à Rome, avait fondé en l'an 9, un vaste empire danubien, dont le centre se trouvait en Bohême. Ce dernier s'effondra en l'an 18, suite à sa guerre contre HERMANN. MARBODE en fuite se réfugia à Ravenne jusqu'à sa mort qui survint en l'an 41. Il y vécut à l'aide d'une pension que lui accordait l'empereur TIBERE.

Trois ans après cette dernière victoire, au sommet de la gloire, à l'âge de 39 ans, HERMANN fut victime d'un empoisonnement. Il mourut en l'an 21, laissant deux enfants : VELANTE, fille HERMANN et, THEUDE, fils HERMANN. Les funérailles se déroulèrent selon le rituel dû aux Princes germaniques, et furent célébrées par le Chef des Druides, qui s'appelait BRENN.

Plusieurs épisodes de sa vie passèrent dans l'histoire, et on le vénéra longtemps après sa mort comme le libérateur de la Germanie. Sa vie fut rapportée par TACIDE dans "Germanicus" et dans les "livres I, II et XI de ses Annales". Il a inspiré les pièces de KLOPSTOC (1767-1787), de KLEIST (1809) et de GRABBE (1836). Un monument de 54 m de hauteur, hommage de l'Allemagne unifiée à sa mémoire, surmonte l'ensemble du Teutoburger Wald, près de Detmold, depuis 1875 (Architecte Ernest von Bandel). Une reproduction fut élevée par la suite aux Etat-Unis.

## 1 - Gottfried, Valentin, le Maître Charpentier de l'Electeur du Hanovre.

### 1.1 - L'Electorat du Hanovre.

Le Saint Empire romain germanique fut fondé par OTTON Ier, Roi de Germanie en 962, et dissous par NAPOLEON Ier en 1806. La promulgation de la Bulle d'or en 1356, par CHARLES IV (1316-1378), confia l'élection impériale à un collège de sept Princes-Electeurs, les Archevêques de Mayence, Trêve et Cologne, auxquels s'ajoutèrent le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe, le Margrave de Brandebourg et le Roi de Bohême. Ils avaient rang de souverains, à égalité avec les Rois. En 1692, un huitième Electorat fut créé en faveur du Duc du Hanovre. Ce dernier fut attribué au Duc de Brunswick-Lunebourg, Ernest-Auguste (1629-1698). La capitale du Duché donna son nom à l'Electorat.

En 1714, à la mort de la Reine Marie Anne STUART, Georges Louis, Electeur de Hanovre, monta sur le trône de la Grande-Bretagne, sous le nom de GEORGES Ier. Il trépassa en 1727. Depuis ce temps, jusqu'à la mort de Guillaume IV (1837), le souverain du Hanovre fut en même temps, le Roi de Grande-Bretagne. Le Hanovre connu à partir de ce moment une période prospère. Il s'agrandit des Duchés de Brême et de Verden (1719), et de l'Evêché d'Osnabrück (1803). En 1807, le Sud fut rattaché par Napoléon au Royaume de Westphalie, et le Nord annexé à l'Empire Français à partir de 1810.

C'est sous le règne de GEORGES II (1727 - 1760), que se déroula la guerre de Succession d'Autriche (1740 - 1748), et que débuta la guerre de Sept Ans (1756 - 1763) qui devait fonder la puissance coloniale anglaise au détriment de la France.

Après ce règne, débuta celui de GEORGES III, né à Londres en 1738, décédé à Windsor en 1820, et qui régna sur les Iles Britanniques et l'Empire de 1760 à 1810. Adversaire farouche de la Révolution française, puis de l'Empire, il fut contraint de subir la sécession des colonies américaines (1776) et la conclusion du traité de Versailles, consacrant l'indépendance américaine (1783). Electeur du Hanovre à partir de 1760, et quoique victime de crises de démence de plus en plus accentuée à partir de 1788, il continua à régner jusqu'à ce qu'il fut devenu totalement fou, ce qui fut acté en 1811. A partir de cette date, une régence fut établie en faveur de son fils aîné, le futur GEORGES IV.

Ce dernier, Régent en 1810, et Roi de 1820 à 1830, émancipa les catholiques d'Irlande (1829), avant de passer la succession à son frère GUILLAUME IV (1830 - 1837). Ce dernier attacha son nom à l'abolition de l'esclavage dans tout l'Empire britannique (1834). Enfin débuta le long règne de la Reine VICTORIA (1837 - 1901), la petite fille de Georges III et la nièce de Guillaume IV. Le Royaume de Hanovre, qui ne pouvait être placé sous l'autorité d'une femme, échappa à partir de 1837 à la Couronne d'Angleterre.

### 1.2 - Schnackenburg, le village dévasté et ruiné.

Johan, Friederick HERMANN est né le 4 mars 1789 à Schnackenburg, sur la rive gauche de l'Elbe, à l'endroit où ce fleuve traçait vers l'Est, la frontière septentrionale de l'électorat. Au-delà se trouvait le Brandebourg. Le village avait été brûlé par les Suédois en 1728, et les

① Il semblerait que l'orthographe "normale" soit  
"SCHNACKENBURG"

campagnes ravagées par des invasions successives. Ce ne fut que sous le règne de Georges III, et qu'après la guerre de Sept Ans (1756-1763), que la reconstruction du "bourg des moustiques" fut possible. Cette guerre cruelle qui sous Louis XV, opposa la Prusse et l'Angleterre, à la France, l'Autriche, la Suède et la Russie, pour cause de rivalité économiques et coloniales, donna lieu à la signature du Traité de Paris, qui ruina l'empire colonial français. Les combats qui se déroulèrent sur mer, dans les colonies et en Allemagne ravagèrent cette dernière, du Nord au Sud, et ne s'achevèrent que par l'épuisement des Français et des Autrichiens, et le retournement des Russes en faveur de la Prusse. Le Traité de Paris fut signé le 10 février 1763.

Le bourg était resté ruiné jusqu'à cette époque, et même au-delà, faute de moyens disponibles. Quand l'activité commerciale reprit sur l'Elbe, Schnackenburg, le "bourg des moustiques", retrouva de l'importance aux yeux de l'Electeur du Hanovre, Roi de Grande-Bretagne, qui y faisait percevoir au passage de et vers le port de Hamburg, des droits de navigation. A part le temple, une ancienne église romane, dédié à Saint-Nicolas, et le casernement des douanes, qui avaient été construits en pierres, acheminées par la voie de l'Elbe, toutes les autres maisons furent reconstruites sous la direction du Maître d'oeuvre, selon le procédé traditionnel des pans-de-bois. Seules deux d'entr'elles se faisant faces, avaient été épargnées lors du sac des Suédois en 1728, car le pasteur luthérien y résidait.

Schnackenburg se singularisera par sa position géographique à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Situé à l'extrême pointe de la zone d'occupation britannique sur la rive gauche de l'Elbe, le bourg s'inscrira en forme de pointe avancée dans la limite de la zone d'occupation russe, qui deviendra à partir du 7 octobre 1949, la République Démocratique Allemande (RDA). Celle-ci, en adhérant en 1955 au Pacte de Varsovie achèvera son intégration dans le bloc communiste, tandis que Schnackenburg sera inclu en 1946, dans le Land fédéral de la Basse-Saxe (Niedersachsen), l'un des dix, qui constitueront à partir du 24 mai 1949, la République Fédérale Allemande (RFA). Son territoire s'étend aujourd'hui, de la côte de la mer du Nord jusqu'au pied des massifs montagneux de l'Allemagne moyenne, à la limite méridionale du Weserbergland et du Harz occidental et de l'Emsland, depuis la frontière néerlandaise jusqu'à la lande de Lunebourg et l'Elbe à l'Est. Sa capitale est Hannover et son Länder correspond, à peu de chose près, au territoire du puissant duché médiéval des Saxons, qui avait déjà disparu au XIIe siècle. Le nom "Saxe" avait cheminé au gré des translations dynastiques jusqu'en amont de l'Elbe pour finir par faire partie de la RDA.

Les pressions politiques et les difficultés économiques résultant de "l'édification du socialisme" provoqueront la "désertion" d'une population de plus en plus nombreuse qui cherchera refuge en RFA. A partir de 1952, un barrage de mines et de barbelés, le "Rideau de fer", sera édifié tout au long de la frontière interallemande, qui deviendra la mieux gardée de toute l'Europe. Au delà de l'Elbe et à quelques centaines de mètres à l'Est des dernières chaumières de Schnackenburg se profilait, dans la lande désertique de ce parc naturel, ce symbole de la division de l'Europe et de la Guerre froide, qui jusqu'au 9 novembre 1989, coupera l'Allemagne en deux.

Au départ des dernières chaumières en colombages de Schnackenburg, un sentier très peu fréquenté, se dirigeait à travers la lande giboyeuse en direction de l'Est. Bientôt apparaissaient les premiers panneaux avertisseurs de la limite à ne pas franchir. Une première clôture, portant

des inscriptions "Achtung Minen", illustrées par des têtes de mort, délimitait l'accès le plus avancé permis sur le sol de la RFA. Au-delà, on distinguait de hautes clôtures de barbelés dressées, de part et d'autre, d'un profond fossé bordé par un chemin de ronde venant du Sud et aboutissant à l'Elbe. Une série de miradors, équipés de projecteurs et de haut-parleurs complétait le dispositif de surveillance. Derrière ces tourelles espacées de quelques centaines de mètres se dressait une muraille en treillis électrifié de plus de quatre mètres de hauteur. Et par delà s'étendait la plaine prussienne en friche. Dès mon approche du dispositif, le 8 août 1989, vers 14.00 h, un voix grésilla au départ du mirador le plus proche, pour m'inviter à faire demi-tour. Et, je retournai sur mes pas, content de ma visite. Déjà, approchait sur le chemin de ronde, une patrouille de deux garde-frontières de la RDA, casqués, et armés de leur inséparable fusil d'assaut Kalachnikov, que précédait un chien de garde aboyant furieusement dans ma direction ! Dans trois mois, jour pour jour, le "mur de protection antifasciste" censé protéger les habitants de la RDA, contre les menées de "l'Ouest capitaliste" s'effondrera dans l'allégresse générale qui conduira l'Allemagne à sa réunification.....

### 1.3 - La mission du Maître Charpentier.

La reconstruction du bourg fut confié à Gottfried, Valentin HERMANN, le père de Friederick. Cette charge lui fut attribuée en sa qualité de Maître Charpentier appartenant au personnel de l'Electorat, détaché sur ce chantier en qualité de Maître d'oeuvre, et rémunéré sur la cassette du souverain. Toutes les maisons furent réédifiées en charpentes et colombages obturés par des hourdis de torchis. La nature marécageuse du sol imposait le fonçage, préalable à toute édification, de palées de pieux. Les toits étaient recouverts de chaumes. Le bois nécessaire à la reconstruction du bourg, ne pouvait être acheminé sur place, qu'après la réouverture du "Schnackenburg Hafen", c'est à dire du port sur l'Elbe débouchant à Hambourg sur la mer du Nord, éloigné de 125 km à vol d'oiseau.

A l'exception de la menuiserie, où l'on utilisait du bois sec, l'emploi du bois vert était d'usage habituel pour la construction des charpentes et des colombages. C'est cette particularité, qui explique le gauchissement de certains de ces éléments, lors de son séchage.

Dès son arrivée sur les lieux, Gottfried, se réserva la plus grosse des deux maisons épargnées, celle qui avait appartenu au pasteur, dont il devint le propriétaire. Sa construction avait duré 5 ans (1695-1700). Cette maison est située au n°1 de la Burgemeister Schamp Strasse. Elle appartient aujourd'hui à Adolph BETHGE. Gottfried eut le privilège de réussir son oeuvre, et à la fin de sa vie, au bout d'une trentaine d'années; le village repeuplé, se retrouva reconstruit dans sa totalité, autour de son vieux temple restauré !

Après la mort de Gottfried survenue le 22.09.1791, son fils unique Friederick étant disparu dans l'armée de Napoléon, la maison deviendra la propriété de la lignée de sa femme Maria, Dorothea, Fredericka SCHULZ, née à Schnackembourg le 29.05.1761, qu'il avait épousé au mois d'août 1780. C'était la fille cadette d'un marin de passage, Friederick SCHULZ, venu résider dans le bourg, dès le début de sa reconstruction, avec son épouse Anna Sophie NAGEL. Une inscription est restée gravée en façade sur la poutre surmontant la porte de la grange : "JUSTUS HEINRICH GOTTHILFF SCHULTZ CATHARINA FREDERICA SCHULTZ EN GEB HILCENFELTEN DEN 27 JUNI 1791". Elle fut gravée, selon l'usage du temps, par les jumeaux, né à cette date, et qui en devinrent propriétaires au début du XIXe

siècle. Et, en-dessous de cette "proclamation" figure l'inscription qui date la construction : "ERBAUT 1695-1700". Les SCHULZ, parfois orthographiés SCHULTZ, essaimèrent dans le village, jusqu'à nos jours. Ils reposent encore nombreux aujourd'hui, dans le nouveau cimetière communal édifié à l'ombre de grands arbres, sur la limite occidentale du bourg. Au pied du temple, où se situait le cimetière primitif dans lequel fut inhumé Gottfried au mois de septembre 1791, un grande croix en fer forgé, garde le souvenir des trépassés de ces temps lointains, qui y reposent anonymement.

#### 1.4 - La construction à pans-de-bois.

Bâtir en bois est économique. Le colombage se construit rapidement. Sur un sol aussi peu stable que celui de Schnackenburg, ce type de construction légère et souple, était particulièrement bien adapté. Les bois du Nord, prélevés sur des futaies à croissance serrée, présentaient les meilleures propriétés de résistance aux efforts statiques et à la préservation dans le temps, pour les constructions à pans-de-bois, qui s'étaient généralisées dans l'Europe septentrionale, dès le Haut Moyen-Age.

Mais un bâtiment à pans-de-bois comportait une structure compliquée, dont l'assemblage ne s'improvisait pas. Tous les éléments étaient rigoureusement préparés et portaient un numéro gravé. L'assemblage, des pièces à même le sol, s'effectuait sur une épure tracé à l'aide de cordeaux. Certains murs de façades et de pignons étaient lévés d'une pièce, à l'aide de poulies, cordages et chèvres. La plupart des assemblages se faisaient à tenon-mortaise, maintenu par une ou deux chevilles. Les assemblages bout à bout, des pannes et sablières étaient réalisés à l'aide d'entures en sifflet. Le montage se devait d'être plus complexe en certains endroits de la construction tels : le tenon dépassant et ancré, pour des pièces soumises à la traction (poutres de plancher reliant deux murs) et l'assemblage à mi-bois des encorbellements aux découpes complexes se reliant aux sablières, solives et consoles.

Les bâtiments rectangulaires se composaient d'une série de cadres transversaux et longitudinaux sur lesquels venaient se fixer la charpente du toit. Les pièces principales de ces cadres étaient horizontales : sablières haute et basse. Les pièces secondaires habillaient et renforçaient l'ensemble. Les entretoises horizontales et les guettes maintenaient l'écart entre les poteaux. L'emplacement des portes et fenêtres était dicté par la structure du colombage. Les fenêtres limitées par un appui à la base et un linteau au sommet, étaient généralement composées de deux baies superposées, séparées par une traverse. Les baies supérieures étaient habituellement fixes, tandis que les baies inférieures étaient équipées de doubles châssis ouvrants. Les carreaux étaient maintenus dans les châssis par une menuiserie à petits bois en forme de croix. Les toits étaient recouverts de chaume très épais qui n'avaient pas leur pareil pour préserver les chaumières des grands froids ou des grandes chaleurs, qui caractérisent le climat continental.

L'ossature de la charpente étant érigée, il restait à combler les espaces entre les montants par des hourdis composés d'une armature légère couverte de torchis. Le clayonnage était composé de palançons verticaux, entrelacés par des branches souples, qui étaient ensuite encastrés dans les cadres de la charpente à refermer. Le torchis était plaqué sur cette structure, à l'extérieur, comme à l'intérieur, pour former une paroi d'au moins 10 cm d'épaisseur. Il était composé d'un mélange d'argile, de paille hachée, de foin et d'eau. Après lissage on rayait le torchis de

hachures. Sa surface devait présenter un retrait d'environ 2 cm, par rapport aux parement des pièces de bois. Après un séchage de trois semaines à un mois, on procédait à l'application d'un enduit de finition à base d'argile, de poil de vache et de chaux grasse. L'entretien de ces bâtiments nécessitant le renouvellement du torchis, on remplacera progressivement ce dernier par un remplissage serré de briques importées par l'Elbe.

#### 1.5 - Le destin de la jeune veuve.

La campagne de Russie débuta le 24 juin 1812, lorsque la Grande Armée franchit le Niémen. La victoire de Borodino, le 7 septembre, ouvrit la route de Moscou à Napoléon, qui y entra triomphalement le 14, la ville devenant la proie des flammes. Il y restera jusqu'au 19 octobre, avant de commander le retour. L'hiver très précoce transformera "la retraite de Russie" en un désastre, dont l'épisode le plus tragique se déroula du 26 au 29 novembre 1812, lors du passage de la Bérézina. De nouveau, les combats reprendront sur les bords de l'Elbe, et le Hanovre ne sera pas épargné.

La mère de Friederick, Maria SCHULTZ, veuve à 30 ans, après une longue solitude de 21 ans, contractera, à 51 ans, une seconde union, alors que la Prusse, l'Allemagne et l'Europe entière étaient à nouveau plongées dans les affres de l'insécurité et les destructions militaires liées aux combats. Le 29 septembre 1812, elle se mariera au temple de Schnackenburg, avec un musicien nommé ROSHERT, originaire de Stendal. Et, le couple disparaîtra de Schnackenburg,, lors des derniers bouleversements engendrés par la Retraite de Russie et la Campagne d'Allemagne !



## 2 - Johann, Friederick, le soldat de la Grande Armée.

### 2.1 - L'orphelin de Schnackenburg,

Friederick, orphelin de son père à l'âge de 18 mois, avait 14 ans, lorsque, fin mai 1803, l'armée française, sous les ordres de Mortier, envahit l'électorat du Hanovre, dont les troupes capitulèrent le 3 juin à Sullingen. Le pays fut occupé et dut payer une indemnité de guerre avant d'être remis par Napoléon à la Prusse pour prix de sa neutralité.

Mais le Roi de Prusse Friederick-Guillaume III (1770-1840), qui régnait depuis 1786, reprit les hostilités en 1806. Les Prussiens furent écrasés, et la victoire d'Iena, remportée par Napoléon le 14.10.1806, fut la plus fulgurante campagne de son règne. Le 23.10.1806, l'Empereur prit possession de la province de Hanovre et d'Osnabrück. Le lendemain, il s'installa au château royal de Sans-Souci, construit en 1745, près de Potsdam, pour le Roi de Prusse, Friederick II le Grand (1712-1786). Le 27 du même mois, Napoléon entra à Berlin. En quelques jours, toutes les places prussiennes se rendirent aux Français. La poursuite des Russes amena les Français à occuper Varsovie le 27 novembre. L'Empereur y prit ses quartiers d'hiver, et il y gouverna l'Empire avec autant d'application que de Paris.

Le 8 février 1807, Napoléon rencontra les Russes à Eylau, près de Königsberg, où il les força à combattre. La France remporta une brillante victoire à l'issue d'une bataille atroce qui se déroula dans un froid glacial. Le 14 juin, une nouvelle victoire, celle de Friedland, fut enfin le prélude à la signature le 7 juillet 1807, du traité de Tilsit par le Tsar et Napoléon, et auquel le Roi de Prusse fut forcé d'adhérer. La Prusse perdra alors tous ses territoires de la rive gauche de l'Elbe, qui avec quelques districts du Hanovre, le Duché de Brunswick et l'Electorat de Hesse-Cassel constitueront le Royaume de Westphalie, créé par Napoléon le 18 août 1807. La couronne sera attribuée au plus jeune des frères de Napoléon : Jérôme. Le nouveau Royaume fit partie de la Confédération du Rhin, et eut pour capitale Kassel. Le 1er mars 1810, la Westphalie absorba le reste du Hanovre. A partir de cette date, Schnackenburg avec son District de Sulzladel, fit partie du Royaume de Westphalie, que le Roi Jérôme devra abandonner dans le courant du mois d'octobre 1813, après la défaite de Leipzig. Le Congrès de Vienne en consacrera la disparition !

### 2.2 - L'appel aux armes contre les Russes.

Dès mars 1807, 80.000 conscrits de la classe de 1808, et de nombreux Allemands furent enrôlés dans l'armée française pour suppléer aux énormes pertes engendrées par la victoire remportée le 8 février 1807 sur les Prussiens et les Russes à Eylau en Lituanie. Né le 4 mars 1789, à 18 ans, à la mi-mars 1807, Friederick fut incorporé dans un Rgt d'Infanterie de Ligne de la Grande Armée, en qualité de fusilier. Celui-ci fut rapidement dirigé sur Berlin, puis par marche forcée sur Posen et Varsovie, d'où il atteindra Friedland, au Sud-Est de Königsberg, à temps pour participer à la bataille très meurtrière remportée là-bas, le 14 juin 1807, par Napoléon, secondé par le Maréchal Lannes (1769-1809), sur les troupes russes du Général Bennigsen (1745-1826), un Hanovrien d'origine. Le traité de Tilsit, signé le mois suivant, mit un terme à la 4e coalition (Angleterre, Prusse et Russie), ce qui permit le retour de Friederick

dans une garnison en Allemagne, tandis que l'Empereur désormais allié du Tsar contre l'Angleterre, fut en mesure d'imposer pour quelque temps ses vues en Europe.

Lors de son incorporation dans l'armée française, on tint cependant compte de ses connaissances professionnelles. Il avait été, dès son plus jeune âge, mis par sa mère en apprentissage chez le Maître-bottier du bourg. Aussi, lors de son appel sous les armes, il est évident qu'il était compétent dans son métier de bottier, et que la confection de chaussures en cuir et sur mesure lui était devenue familière. Les landes marécageuses sur lesquelles avait été reconstruit Schnackenburg, et les longs hivers enneigés qui en caractérisaient le climat humide, imposaient la nécessité de conserver les modes de fabrication traditionnels, hérités de l'expérience du passé. Chez son Maître, il n'était pas question d'utiliser n'importe quel cuir, et encore moins de recourir aux clous métalliques pour assurer le montage des empeignes et des contreforts sur les semelles. On utilisait exclusivement des chevilles en bois, qui sous l'effet de l'humidité serrait davantage les assemblages de cuir, qui était tannés et corroyés avec le plus grand soin pour cet usage. Dans la pratique de son métier, l'utilisation des clous était formellement prohibé, car en rouillant, ils ne pouvaient qu'engendrer une destruction précoce des chaussures. Pour le reste, le cousu-main était de rigueur pour la fixation des tiges et des bouts durs sur les empeignes et les contreforts. Une solution de graisse animale permettait d'assouplir le cuir, tout en l'imperméabilisant.

C'est en fonction de ses précieuses aptitudes professionnelles, que Friederick fut chargé, en plus de ses missions de combat, d'assurer lors des étapes, la remise en état des chaussures des troupiers au sein de sa Cie. Dans cette fonction, il fut, néanmoins contrairement à sa formation de bottier prussien, appeler à faire une grande consommation de clous, l'usage des semelles cloutées ayant été le lot de tous les fantassins de l'Armée française, et de bien d'autres ! Et malgré cet usage, dans l'armée en campagne, les semelles de cuir des troupiers, toutes cloûtées qu'elles fussent, ne résistaient guère à l'usure, au-delà de 6 semaines. Friederick avait de quoi s'occuper, été comme hiver, lors des bivouacs succédant aux longues marches d'étape !

Absorbé par les contingences de la vie militaire, jamais plus, Friederick ne retournera à Schnackenburg. Probablement aussi illettré que sa mère, car il n'y avait pas d'école dans son bourg perdu au milieu des landes, il ne lui était guère possible de maintenir un contact épistolaire avec cette dernière qui disparaîtra de Schnackenburg, suite aux événements militaires de 1812 !

Intégré en 1807, directement dans l'infanterie française, comme à cette époque le furent beaucoup d'Allemands, Friederick ne portera jamais la tenue des troupes de ligne westphaliennes. Celle-ci se composait d'un habit-veste à fond blanc, dont les différentes couleurs aux collet, revers et parements, ainsi qu'à la doublure, identifiaient à partir de cette même année 1807, l'appartenance à l'un des huit Rgts de ligne de Westphalie, dont l'armée était forte de 25.000 hommes. Il faut se souvenir que Schnackenburg ne fera partie du Royaume de Westphalie qu'après 1810 !

L'uniforme de Friederick, par contre, était celui porté par les fusiliers des Rgts de ligne français. Sa tenue était composé d'un habit-veste de drap bleu, à collet droit, épaulettes, revers et parements écarlates; ainsi que d'une culotte et d'un gilet en drap blanc. Sur la tête, il portait un shako, surmonté d'un plumet. Cette coiffure, relativement résistante aux coup de sabre,

consistait en un fût de feutre recouvert par une calotte de cuir formant rebord. En bas et à l'arrière du feutre, une boucle permettait d'ajuster le shako à la mesure de la tête. Au-dessus de la visière en cuir, une plaque carrée, en cuivre, frappée après Friedland, du chiffre 8, posée sur coin, et surmontée d'une cocarde, assurait la décoration de ce lourd couvre-chef. Au-dessus des souliers, des guêtres boutonnées, teintées d'un ersatz d'indigo (découvert par l'industrie française dans une plante indigène, le pastel), protégeaient les jambes, de la cheville jusqu'au-dessus du genou. Une giberne, un havresac muni de sangles fixant une couverture roulée sur le haut, et une gourde composaient l'équipement de base du fantassin en tenue de campagne. Deux baudriers blancs se croisaient sur sa poitrine, et supportaient du côté gauche les armes blanches, et du côté droit la gourde. Quant au havresac doublé de fourrure brune, pour lui assurer une certaine étanchéité, il contenait la gamelle, le linge et les "réserves".

Son armement de base était constitué par le fusil à silex français, modèle 1777 (4,65 Kg et 1.53 m). Il tirait avec précision jusque 110 m, mais devenait très imprécis au-delà de 200 m. Sa balle sphérique, d'un calibre de 17,5 mm, était enfermée avec sa charge de poudre dans une cartouche en papier que Friederick devait déchirer avec ses dents, afin de faire glisser la poudre dans le canon. Ensuite, il devait la bouffrer à l'aide de l'enveloppe, et la tasser avec la baguette. Il ne lui restait plus qu'à introduire la balle, la pousser contre la bourre et à garnir le bassinet de poudre d'amorce. L'opération s'effectuait en 12 temps et durait une minute. La giberne contenait 50 cartouches et 3 pierres à fusil, tant les ratés dus aux défauts de la platine à silex étaient nombreux. Une baïonnette à section triangulaire longue de 40 cm, suspendue à un des deux baudriers, en compagnie d'un petit sabre courbe, dénommé briquet, complétait son armement.

Quant à son outillage de cordonnerie, il était enfermé dans un petit coffre en chêne, portant son nom, inscrit en lettres gothiques noires. Il transitait, d'étape en étape, en compagnie des fournitures nécessaires aux ressemelages, avec les bagages de la Cie .... C'était probablement tout ce qui lui restait de Schnackenburg. Mais par ses aptitudes professionnelles, on peut imaginer que le "sans grade" Friederick HERMANN, tout illettré qu'il était, ce qui lui interdisait toute promotion, était néanmoins très apprécié dans son unité !

### 2.3 - Eckmühl, Essling, Wagram.

Le 27 mars 1809, dans le cadre de la 5e Coalition, prendra naissance la seconde campagne d'Autriche, alors que celle d'Espagne battait son plein ! Le 08 avril 1809, Munich fut occupé par les Autrichiens. La nouvelle ne fut transmise à Napoléon qui se trouvait à Paris, que le 12 avril. Le jour même, il fit appeler par anticipation la classe de 1810, et de nouveau, il recruta un maximum de soldats allemands. Quant au 8e Rgt d'Infanterie de Ligne, il fut immédiatement dirigé sur l'Autriche.

Le 20 avril 1809 se déroula la bataille d'Abensberg ; le 21, celle de Landshut, et le 22, celle d'Eckmühl, où le Rgt de Friederick fut engagé. Et le lendemain ce fut la victoire de Ratisbonne, qui ouvrit à Napoléon le chemin de Vienne, en rejetant les Autrichiens en Bohême. Le 13 mai, Vienne capitula pour la seconde fois. La bataille d'Essling, où de nouveau Friederick combattit les 21 et 22 mai, fut un échec pour les unités françaises, obligées de se retrancher derrière le Danube. Le Maréchal Lanne y fut mortellement blessé. De l'île Lobau, Napoléon prépara sa revanche. Il repassera le fleuve le 5 juillet 1809, et le

le lendemain, ce fut la grande victoire de Wagram, où Friederick fut malheureusement blessé. Mais, l'Archiduc d'Autriche Charles (1771-1847) était vaincu. Un armistice fut conclu le 11 juillet, tandis qu'il fallut attendre le 14 octobre 1809, pour que fut signé le traité de Vienne.

#### 2.4 - Le blessé de Wagram.

Rapatrié en France qu'il ne connaissait que de nom, après la fin de cette rude campagne, Friederick rejoindra péniblement à pied et par étapes, à la fin de cette année 1809, l'hôpital d'Epinal, en compagnie d'un autre rescapé de sa Cie, natif des Vosges, Jean, Joseph LALLEMAND. Ce dernier était un conscrit, de la classe de 1808, né à Xertigny le 09.04.1788, cultivateur de profession, fils de Nicolas LALLEMAND et de Jeanne MARGEOT. Comme unique bagage, il ramenait son coffre de cordonnier, qui fut longtemps conservé sous forme de relique à Xertigny. Il venait à peine de dépasser sa vingtième année, et déjà il avait servi durant deux campagnes dans la Grande Armée, avant d'être blessé à Wagram, un village situé au Nord-Est de Vienne. La seconde campagne d'Autriche était terminée !

Sa convalescence se prolongera à Epinal jusqu'au milieu de l'année 1812. Il fallait être robuste pour "marcher" dans l'infanterie française. C'est durant cette année, que le 24 juin débuta la campagne de Russie, lorsque la Grande Armée franchira avec Napoléon le Niemen. Le 7 septembre 1812, se déroulera la victorieuse bataille de Borodino. Moscou, évacué par les Russes et finalement incendié, fut occupé du 13 septembre au 24 octobre 1812, par Napoléon qui s'y établit dans l'attente d'une capitulation de la part du Tsar de toutes les Russies, Alexandre Ier (1777-1825), qui ne répondit jamais à son appel.

C'est au début de l'occupation française de Moscou, qu'agé de 23 ans, Friederick contracta mariage à Epinal, le 29.09.1812, avec Marie, Anne FREMIOT, une fille mère, de 12 ans son aînée. Son mariage selon la loi française de l'époque, dispensait Friederick, devenu Frédéric, de toutes ses obligations militaires. Réformé, il ne rejoignit plus jamais son 8e Rgt d'Infanterie de ligne !

Il reconnut l'enfant naturel prénommé Simon, Victor, qui était né à Epinal, le 16.12.1807. Son père biologique, un nommé Simon LOMBART, était sergent au 9e Régiment d'Infanterie Légère. Devenu adulte, marié à Xertigny le 13.01.1835, avec Marguerite VILLEMEN, cet enfant légitimé s'installera dans une ferme à Moyenpal, un hameau de Xertigny, où il décèdera à 73 ans, le 21.09.18. Il n'eut qu'une fille, Marie, Josephine HERMANN, qui naquit le 10.01.1836.

Son épouse était la fille de Dominique VILLEMEN (1787-1863), un cultivateur, qui fut maire de Xertigny de 1835 à 1841. On lui doit la construction d'une prestigieuse Mairie dressée au centre de la cité. En plus des Services administratifs, cet immeuble abritait également le bureau du Juge de Paix, les écoles des garçons et des filles, ainsi qu'un marché couvert. Elle fut inaugurée en 1842 par son successeur, le Maire Nicolas, Joseph CHOLEZ ; puis bénie par l'Abbé Jean-François AUBERTIN, curé de la Paroisse Sainte-Walburge de 1822 à 1857. Mais, lors de l'invasion allemande, le 18 juin 1940, cette première Mairie, PC du Commandant Frédéric de SAINT-SERNIN, sera complètement incendiée, lors des farouches combats qui opposeront dans une ultime résistance, les derniers combattants Français aux avant-gardes allemandes s'infiltrant par la route de Bains-les-Bains.

## 2.8 - L'installation mouvementée à Xertigny.

Le ménage vint s'établir à Xertigny, à 18 Km au Sud d'Epinal, dès la fin de l'année 1812. Là résidait la famille de Jean Joseph LALLEMAND, son compagnon de la Grande Armée, hospitalisé comme lui à Epinal. Depuis 1789, un service de diligence avait été établi entre Nancy et Remiremont, en passant par Epinal, Charmes, Xertigny et Plombière-les-Bains. Les 21 lieues du parcours étaient assurées à la cadence d'une relation hebdomadaire. Cette ligne de communication se prolongeait par un second parcours reliant Remiremont à Besançon par Plombière-les-Bains, Luxeuil et Vesoul.

Frédéric y fut accueilli chaleureusement par Joseph VILLEMIN (1739-1818), Juge de paix et premier Maire de Xertigny. Il dirigeait la commune depuis 1800, au lendemain de la Révolution française. Son mandat prendra fin avec l'écroulement du Premier Empire.

Située sur la route thermale reliant Plombière-les-Bains à Contrexéville, Xertigny est le chef-lieu de la Voge. Ce bourg était le "Certiniacus" des Romains, qui donna à ses habitants l'appellation de "Certiniaciens". La Paroisse et son église sont placées sous le vocable de Sainte Walburge, abbesse de Heidenheim en Allemagne, morte le 25 février 779, et dont la statue de pierre patinée par les âges, trône au-dessus d'un autel.

L'histoire de Xertigny, de 1804 à 1813, comme celle de toutes les communes de France, peut se résumer en deux lignes. On chante des Te Deum, lors de l'annonce d'une victoire, et on satisfait aux réquisitions militaires.

Les pertes éprouvées en Russie en 1812, avaient été si élevées, qu'il fallut au plus vite boucher les trous. L'année suivante allait débiter la série de revers qui allaient provoquer la chute de la dynastie impériale et l'invasion de la France. Les habitants de Xertigny comprirent rapidement, qu'ils n'auraient pas le loisir de récriminer devant la menace d'invasion de l'ennemi, et que leur premier devoir était de soutenir l'Empereur. Le 15 mai 1813, un registre fut ouvert à la mairie, pour enregistrer les offrandes des particuliers, dans le but d'équiper quatre "régiments d'honneur" créés à la suite du Sénatus-Consulte du 3 avril. Le 12 octobre le maire annonçait aux inscrits, que le Sénat venait d'autoriser une levée extraordinaire prélevée sur les classes 1814, 1813, à laquelle s'ajoutait celle de la conscription de 1815.

Du 16 au 19 octobre 1813, se déroula la funeste bataille de Leipzig, où Napoléon se trouva forcé de combattre face aux Russes, aux Autrichiens, aux Prussiens et aux Suédois, à nouveaux coalisés. Cette 6<sup>me</sup> coalition entraîna la défaite de la "Bataille des Nations", et livra la France à l'invasion. Le 24 octobre 1813, les dernières levées des classes 1815, 1814 et 1813, près de 300.000 jeunes recrues, étaient incorporées à l'Armée impériale. La "Bataille de France" allait commencer, tandis que les généraux de l'Armée Impériale aux abois, ne pouvaient plus que freiner une coalition victorieuse, lancée à la conquête de la France. Le 16 novembre, les combats se rapprochant, la population de Xertigny fut invitée à fournir de la charpie et du linge, au bénéfice du grand nombre de blessés évacués des hôpitaux militaires sur le département des Vosges.

A la fin de décembre 1813, la France connut les affres de l'invasion. L'année 1814 enregistra une succession de défaites françaises. Le gros des troupes russes, prussiennes et suédoises

pénétrèrent en Belgique en janvier 1814. Namur tomba le 20 janvier et Bruxelles le 1er février. Le Maréchal VICTOR, Duc de BELLUNE (1764-1841), natif de Lamoignon, défendit énergiquement la Lorraine, mais écrasé par un adversaire numériquement très supérieur, il dut retraiter par la route de Vancouleurs. Les Vosges étaient ouvertes à l'invasion. Saint-Dizier tomba le 27 janvier 1814 ; Brienne, le 29 ; La Rothière, le 1er février ; Champaubert, le 10 ; Montmirail, le 11 ; Mormant, le 17 ; Troye, le 24 ; Craonne, le 7 mars ; Laon, le 9 ; Arcis-sur-Aube, le 19.

Le 8 janvier 1814, le Préfet d'Epinal, en mission à Charmes, avait rédigé d'urgence un arrêté à destination de toutes les communes des Vosges, enjoignant aux maires de faire sonner le tocsin et de faire évacuer en masse, toute la population âgée entre 20 et 50 ans. Cet ordre n'arriva à Xertigny qu'au bout de deux jours. Le 10 janvier, le maire Joseph VILLEMEN âgé de 75 ans, fit sonner le tocsin et invita au son du tambour tous les habitants concernés à se rendre sur le champ à la mairie, où se trouvait réuni le Conseil municipal. Frédérick tombait sous l'application de cette mesure. Ancien combattant, il allait avoir 25 ans. La lecture de l'arrêté à peine achevé, un cris s'éleva dans l'assemblée pour rappeler que la commune était en proie au typhus rapporté par des soldats, tandis que certains de ses habitants prêts à marcher à l'ennemi, réclamèrent des armes. Mais des armes, il n'y en avaient plus à Xertigny ; toutes celles disponibles ayant été expédiées à la préfecture !

D'autres plus avisés, étaient d'avis, que puisque la commune pouvait être envahie d'un instant à l'autre, il fallait être prudent .... Lors de cette réunion publique, le bruit courut dans l'assistance que Mirrecourt serait déjà occupée par une colonne ennemie forte de 5.000 hommes ? Comment allait se comporter l'ennemi, s'il devait apprendre que toute la population mâle de Xertigny était partie pour le combattre ? En fait, les citoyens français étaient bien las d'une guerre qui avait duré 20 ans. Mais trêve de lamentations, voici déjà entrant à Xertigny à marche forcée, l'arrière-garde des combattants français. Epuisés par les marches forcées, les troupes françaises refluaient en désordre par les chemins de traverse de la commune, entraînant à leur suite les premiers éclaireurs ennemis, des Uhlans, suivis par le gros des Cosaques !

L'ennemi entra ainsi dans Xertigny, tandis que l'Empereur faisait des efforts surhumains dans les plaines de Champagne pour tenter de sauver le pays qui lui avait donné sa confiance. Il n'y réussit pas. Les troupes étaient bonnes et dévouées, mais les effectifs avaient fondu au fil des mois. Certains Maréchaux et même du personnel de la haute administration servait mal, tandis qu'une partie de la population trahissait. Le mois de février amena l'occupation totale des départements de l'Est et du Nord de la France par les troupes alliées. Ce fut pendant trois mois un incessant passage de troupes ennemies, dont certaines cantonnèrent dans la commune. Il y eut de nombreux Cosaques, mais aussi des Prussiens, passés dans l'Armée russe, depuis le 30 décembre 1812. Des troupes bavaroises et wurtembergeoise furent également de passage. Il fallut héberger tous ces intrus, nourrir les hommes et les chevaux, et satisfaire aux réquisitions de tout ce "beau monde". L'église de Xertigny servit d'hôpital aux Russes, qui l'abandonnèrent dans un état infect. En mai, il fallut la faire blanchir à la chaux. La municipalité dut souscrire à un emprunt forcé, pour subvenir aux réquisitions quotidiennes imposées par les envahisseurs, qui jugeaient chaque jour, devoir en réclamer davantage !.

Le 31 mars 1814, les Alliés entrèrent dans Paris, quasi sans défense, qui avait capitulé la

veille, et défilèrent jusqu'aux Champs Élysées, où les chevaux des Cosaques dévorèrent l'écorce des jeunes arbres. Mais, ils n'étaient pas revenus seuls .... Ils traînaient avec eux, depuis l'Angleterre, dans une calèche attelée de huit chevaux blancs, un vieillard podagre, émigré depuis le 20 juin 1791, peu méchant, mais bien capable de le devenir, si on en voulait à sa tranquillité. Petit fils de Louis XV, il s'était appelé autrefois : Comte de Provence. Il s'intitulait maintenant LOUIS XVIII, Roi de France et de Navarre par la grâce de Dieu. Le 5 mai 1814, à son entrée dans Paris occupé, il n'avait eu qu'à s'installer aux Tuileries, tandis que l'Empereur replié au Château de Fontainebleau, avait déjà abdiqué depuis un mois, soit le 5 avril 1814 ....

Un arrêté pris par le Préfet des Vosges, en date du 16 mai 1814, avisa le Maire de toutes les communes de son ressort, qu'à partir de ce jour, le département serait administré au nom de sa Majesté Royale LOUIS XVIII (1755-1824). En conséquence, le Maire prêtera serment au Roi ! Le 25 août, jour de la Saint-Louis, on célébra à Xertigny la fête du Roi, et on passa un peu prématurément à la "liquidation de l'invasion". On avait subi une paix humiliante, mais c'était la paix .... Le Prince de Bénévent, TALLEYRAND (1754-1838), diplomate habile, qui sut trahir, avec l'onction qui caractérisait le ci-devant évêque d'Autun, tous les régimes qu'il servit, avait même réussi en signant le 30 mai 1814 le traité de Paris, à maintenir à la France ses limites de 1792 ! C'est dans ces circonstances que le 17 novembre 1814, deux jumeaux, Louis, Georges et Jean, Dominique, naîtront dans le foyer de Frédéric HERMANN. Si les vieux soldats regrettaient généralement l'Empire, quelques-uns la République, d'anciens flatteurs de l'Empire écroulé n'hésitèrent pas longtemps avant de se manifester en qualité de royalistes fanatiques. Le clergé, quant à lui, entendait bien faire expier à la France ses écarts révolutionnaires, tandis que la cuisante question des acquéreurs de biens nationaux se posait au Gouvernement royal. La restauration pris rapidement une allure d'Ancien Régime ...

Le 1er mars 1815, à la surprise générale, débuta la campagne des 100 jours. L'Empereur NAPOLEON, échappé de l'île d'Elbe, avait débarqué en France, au golfe Juan. Dans l'ignorance totale de cet événement, neuf jours plus tard, la municipalité de Xertigny prêta le 9 mars 1815, le serment au Roi, dans la forme imposée : "Je jure et promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité et, si dans le ressort de mes fonctions ou ailleurs, j'apprends qu'il se trouve quelque chose à son préjudice, je le ferai connaître au Roi ". Le 19 mars 1815, le Roi s'enfuit des Tuileries, pour gagner Lille, puis Gand ....

Le 1er mai, le Maire VILLEMIN, toujours en fonction, fit annoncer "à son de caisse", le décret impérial ordonnant la présentation de "l'acte additionnel aux constitutions" à l'acceptation du peuple français. Un registre fut ouvert sur le champ à la mairie, où tous les citoyens furent invités à voter par oui ou par non . Il n'y eut que très peu de "non". Pendant ce temps, la guerre avec l'Europe coalisée était recommencée. Le 15 juin, Napoléon franchit triomphalement la frontière de la Belgique, se dirigeant sur Charleroi. Le surlendemain à Fleurus, il y acquit sa dernière victoire ....

Le 18 juin 1815, l'Armée impériale fut défaite, sous une pluie persistante, dans la morne plaine de Waterloo, par les Armées du Général anglais, Duc de WELLINGTON (1769-1852) et du Général prussien von BLUCHER (1742-1819) réunies. Malgré ce désastre, on songea

à la résistance. Mais ce ne fut pas possible. Au début du mois de juillet réapparurent à Xertigny les Alliés et les réquisitions ne cesseront plus (Vivres, vin, avoine, sel, paille, foin, cuir, drap, chandelles, fers à chevaux, matelas et traversins et surtout du numéraire). L'ennemi semblait s'être repenti de n'avoir pas exigé davantage lors de la première invasion. C'est dans cette situation, que, le 25 août, il fallut bien "célébrer la fête du Roi", retour à Paris depuis le 8 juillet 1815, après les 100 jours d'exil passé à Gand, où il avait trouvé refuge. Les derniers militaires étrangers abandonnèrent Xertigny le 30 novembre 1815, le second traité de Paris ayant été signé le 20 du même mois !

L'Empereur, après avoir abdiqué pour la seconde fois le 22 juin 1815, s'était embarqué sur le chemin de l'exil qui le conduira à l'île de Sainte Hélène, au beau milieu de l'Atlantique du Sud. Il y décédera en 1821, intoxiqué au cyanure, à l'âge de 52 ans, après 6 années d'une pénible captivité.

Après un an d'anarchie administrative, due à l'invasion de 1815, la commune de Xertigny fut administrée depuis 1816, jusqu'en 1830, par un ami de Frédéric, le Capitaine en retraite Claude Vertu, un ancien de la Grande Armée, qui était né à Moyepal en 1774. Ce vétéran décéda à Xertigny le 20 avril 1844, à l'âge de 70 ans, en ayant gardé toute sa vie, le culte du "Petit Tondou", et le souvenir des nombreuses campagnes auxquelles il participa, depuis les rives de la Baltique à celles du Tage. Il eut la grande joie d'assister à Paris en 1840, au retour des Cendres de l'Empereur, et à leur transfert aux Invalides.

La Restauration, lorsqu'elle eut la certitude que Napoléon était bien à Sainte-Hélène, se sentit plus sûre d'elle-même. Elle pesa alors sur le peuple français, pour le punir de ses vieilles erreurs ! En mai 1816, un registre dut être ouvert à la mairie, invitant les habitants à y consigner dans un acte public, "l'horreur qu'ils éprouvaient devant la criminelle condamnation du bon Roi martyr LOUIS XVI". S'étant ainsi mis en ordre avec le Pouvoir, la Municipalité employa tout son temps à liquider la situation financière créée par les deux invasions. La récolte de 1816 fut très mauvaise, et l'année suivante, il fallut secourir beaucoup d'indigents. C'est en cette année 1816, que naquit Jacques HERMANN. En 1817, naquit mon trisaïeul Nicolas, Joseph HERMANN.

## 2.6 - L'expansion familiale.

Sortie de la gêne en 1820, les habitants de Xertigny connurent des jours plus tranquilles. Le 16 décembre 1824, LOUIS XVIII trépassa. Son frère, le Comte d'Artois, lui succéda et devint CHARLES X (1757 -1836). La fête nationale se transporta de la Saint-Louis à la Saint-Charles, et on entra dans une nouvelle période de réaction, celle-ci s'étant assoupie durant les dernières années du règne précédent.

La famille HERMANN n'était pas d'un tempérament amorphe. Les difficultés de l'existence de ce début de siècle n'avaient que développé davantage, la volonté d'émancipation et d'épanouissement familial, par un recours intensif au travail marchand. La réputation de solidité, et surtout d'une meilleure imperméabilité, des chaussures "étanches et sans clous", fabriquées par le nouveau cordonnier de Xertigny, s'imposa rapidement dans le village, et au-delà. Les guerres de l'Empire avaient été l'occasion, pour beaucoup de français, d'apprécier à leur juste valeur, la qualité des bottes et des bottines acquises occasionnellement sur le



compte des vaincus d'outre Rhin. "Frédéric le Germain", comme on l'appela depuis son intégration à Xertigny, leur proposait désormais de leur en fournir au départ de son atelier familial de Xertigny. A cette source de revenus, s'ajouta naturellement, avec la montée en âge des enfants, celui récolté par le travail opiniâtre de la famille aux champs. Le ménage acquit, ainsi au fil des ans, une certaine aisance. Il fallut cependant patienter 10 longues années avant de pouvoir investir en terres, et même 15 ans pour "être chez soi". Le 14 avril 1823, Frédéric acheta son premier lopin de terre : un jardin de 2 ares et 4 centiares pour le prix de 40 fr. Les terres du Haut-Xertigny s'accumulèrent ensuite dans le patrimoine familial, qui s'étendit bien au-delà de la vaste et rustique demeure au toit d'ardoises, acquise le 23 décembre 1828 (Matrice cadastrale de 1813, parcelles n° 2094/95). Celle-ci se situait en retrait de la route de Plombière, sur un terre-plein où débouchera un jour, l'entrée de la rue de la Grande Fontaine. Cette propriété fut acquise à l'aide d'un prêt sur hypothèque à 5 %, d'un montant de 749.70 fr, à rembourser en 3 ans. Deux mois avant, le 17.10.1828, Frédéric avait acquis 2 terres d'une contenance de 20 ares et 33 centiares pour la somme de 249,21 fr.

Pendant ce temps la situation politique de la France, n'évolua que vers une irritation populaire de plus en plus ouverte, contre un régime anachronique de droit divin, de plus en plus insupportable devant le développement de la misère du peuple, qui rendait le Gouvernement du Roi de plus en plus impopulaire au fil des ans. Durant les "Trois glorieuses" du 27 au 29 juillet 1830, la révolution renversait le dernier Roi de France CHARLES X (1757-1836), et le remplaçait le 30, par le Roi des Français LOUIS-PHILIPPE Ier (1773-1850).

A Xertigny, le Maire Claude VERTU (1773-1830) décédé, fut remplacé successivement par Joseph CLEMENT (1830-1832), un receveur ruraliste ; Georges BAUDOIN (1832-1835), un agriculteur ; Dominique VILLEMIN (1835-1841), un agriculteur, dont le domaine familial deviendra un hospice; Nicolas CHOLEZ (1841-1847) un notaire, qui eut le double privilège d'inaugurer en 1842, l'Hôtel de Ville et les écoles, dont les travaux avait débuté sous l'administration de son prédécesseur, et d'accueillir avec solennité le 5 juillet 1842, le Duc d'Orléans FERDINAND, héritier du trône des Français, qui décèdera peu de jours après à Paris.

La misère réapparut dès 1847, préparant les événements de l'année suivante. Le 24 février 1848, la révolution éclatait à Paris et chassa LOUIS-PHILIPPE, qui se réfugia en Angleterre. Le Conseil municipal fut dissous. Tous les citoyens domiciliés à Xertigny depuis 6 mois, âgés de 21 ans accomplis et jouissant de leurs droits civiques furent appelés le dimanche 2 avril, afin d'élire un nouveau Conseil. C'est ainsi que se développa une nouvelle génération de Maires : Jules CLEMENT (1848-1849), un agriculteur et Auguste CURIEN (1849-1852), un aubergiste.

Le 20 novembre 1848, la publication de la Constitution républicaine avait provoqué de grandes festivités à Xertigny. La fête avait été annoncée la veille aux sons des cloches et du tambour ! Un mois plus tard, une nouvelle fête réunissait la population de Xertigny. Il s'agissait cette fois de célébrer l'avènement de Louis Napoléon BONAPARTE (1808 - 1873) à la Présidence de la IIe République. Ce dernier, le 2 décembre 1851, s'empara du pouvoir par un coup d'état. A Xertigny, tout se passa sans provoquer la moindre objection. Le 15 août 1852, on y célébrera la fête du Prince Président, et en septembre, un nouveau Conseil municipal adressera au Prince, tous ses voeux de reconnaissance pour les services rendus à

la France, et l'assurer de son concours loyal et dévoué. Le 18 novembre 1852, le Maire LALLEMAND annonça à ses administrés qu'un sénatus-consulte venait de déférer l'Empire héréditaire à Son Altesse le Prince Président, sous le titre de NAPOLEON III. Dans le département des Vosges, le vote fut quasi unanimement favorable à l'acceptation. Près de 7.500.000 suffrages ratifièrent le coup d'état. Comment en aurait-il été autrement après toutes les folies et les multiples excès de la République, qui avaient effrayé les consciences en prônant le socialisme des Saint-Simoniens. L'Empire, c'est la Paix, déclamaient-on !

A Xertigny, le 2 décembre 1852, on fêtait l'avènement au trône de l'Empereur, et le 4 février de l'année suivante son mariage. Cependant le début de l'année 1853 fut malheureux. Il y eut tant de neige dans les Vosges, que les communications furent coupées entre les villages, où subsistaient encore beaucoup de misères. Entre temps, le 6 mars 1853, le Conseil municipal prêtait le serment à l'Empire : "Je jure obéissance à la constitution et à l'Empereur". L'année suivante fut encore pire, lorsqu'en août le choléra éclata dans les Vosges. L'épidémie ne s'éteignit qu'au début de septembre. La fin de l'année 1855, fut moins triste, on fêta le 16 septembre, par des illuminations, la chute de Sébastopol tombée le 8, après la prise de la tour Malakof, par le corps expéditionnaire commandé par le Maréchal MAC-MAHON (1808 - 1893), durant la guerre de Crimée (1854-1855).

Louis LALLEMAND (1799-1875), le Maître des Forges d'Uzemain, fut le Maire de Xertigny de 1852 à 1855. Dès le début de son mandat, les années passèrent heureuses et tranquilles. La commune de Xertigny s'occupa de son administration intérieure, célébra tous les ans la fête du souverain et n'eut pas d'histoire. Quant à Frédéric, il passa la fin de sa vie laborieuse, avec son épouse, en cohabitation avec la famille de son fils Jacques. Il décèdera le 1er décembre 1857, à l'âge de 68 ans, peu après le début du mandat en 1855 du nouveau maire, Joseph LECOMTE (1819-1886). L'épouse de Frédéric, Marie, Anne FREMIOT décèdera également au logis familial, durant ce même et rigoureux hiver, le 11 février 1858, à l'âge de 81 ans.

Le nouveau Maire, déjà banquier après avoir épousé Delphine VILLEMEN, restera le Premier Magistrat de la commune de Xertigny de 1855 à 1871. Ce parfait symbole de l'efflorescence économique du Second Empire (1852-1870), sera ainsi au niveau de sa commune, le témoin privilégié de l'invasion des Prussiens et de la fin tragique du régime impérial ! .

Ces nouvelles épreuves furent épargnées à "Frédéric le Germain". Baptisé protestant, marié civilement, il sera enterré le 2 décembre 1857, le lendemain de sa mort, selon les rites de la religion catholique, dans l'église paroissiale Sainte-Walburge, qui fut en son temps, Abbessede Heindenhein en Allemagne. C'est le nouveau vicaire Simon THOMAS, qui assurera les obsèques. Ce prêtre assistera de 1857 à 1865, le nouveau curé Nicolas CLAUDE, responsable de la paroisse de 1857 à 1873. A côté de son époux, Frédéric HERMANN, Marie Anne FREMIOT fut inhumée dans l'ancien cimetière de Xertigny, situé autour de l'église. Celui-ci fut désaffecté en 1874, et les tombes furent arasées, sans déplacement des corps inhumés.

Leur succession comportait, en plus de la vaste demeure acquise en 1828, rue de la Grande Fontaine, déjà citée, et qui fut répertoriée sur le plan cadastral de 1813 en section C, sous le matricule 2093, dans la même section C, un verger (2087), une friche (2894), et trois terres (2904 - 2905 - 2907). En section D, se situaient quatre autres terres (121 - 129 - 176 - 177), et en section E une dernière (127). Ces propriétés furent reprises par leurs trois fils Simon,

Jacques, qui acquit la demeure paternelle, et Louis-Georges, qui tous continuèrent à résider à Xertigny, après avoir transmis en numéraire à mon trisaïeul Nicolas, Joseph, la part qui lui revenait de l'héritage de ses parents. Ce dernier réinvestira la totalité du capital retiré de ses terres héritées, toutes reprises par ses frères, dans des biens immobiliers situés à Lamarche, où il avait émigré pour faire carrière à la Poste rurale. Grâce aux principes de bonne gestion inculqués par le père à ses enfants, leur patrimoine acquerra un développement remarquable.

## 2.7 - La gare de Xertigny.

La concession de la ligne ferroviaire reliant la capitale à Strasbourg, avec ses embranchements de Reims et de Metz, fut accordée dès 1845, à la Cie de Paris à Strasbourg. Il fallut attendre 1852 avant que les trains circulent entre ces deux villes, ainsi que sur l'embranchement de Saarbrücken. Reims est atteint en 1854, l'année où la Cie prit la dénomination de "Compagnie de Chemin de Fer de l'Est. Elle va s'étendre progressivement sur tout l'Est de la France, et même en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg.

Après que la grande ligne fut construite, il restait à construire une radiale vers le Sud, et étoffer les grands axes. En août 1852, cinq années avant le décès de Frédéric, le projet de ligne reliant Nancy à Mulhouse, par Epinal et Thann, mit en émoi toute la population concernée. Le Courrier de la Moselle, dans son journal du 3 juillet 1852, s'en fit l'interprète : "Nancy, qui a ses trois rayons vers Paris, Strasbourg et Metz, en ajoutera un quatrième, la reliant à Epinal et à Mulhouse. Puis le département des Vosges, déshérité jusqu'à ce jour de chemins de fer, verra une voie vivifiante sillonner ses vallées, faciliter l'arrivée des matières premières dans ses établissements industriels, et disposera de moyens d'exportation de ses productions. Et puis, le grand mouvement qui du Havre vers la Suisse orientera le trafic international, ne pourra que profiter à toute la région !".

Un décret impérial du 17 août 1853, la déclarant d'utilité publique, officialisa la concession du chemin de fer de Nancy à Gray, à la Cie de Paris à Strasbourg. La ligne devait être exécutée par la Cie, à ses frais, risques et périls : "L'embranchement de Nancy à Vesoul par Epinal, mettra en communication la Lorraine et la Franche-Comté, deux riches provinces qui de temps immémoriaux ont entre elles des relations commerciales importantes et suivies". Les travaux de construction démarreront en 1855. Ils seront réalisés en voie unique, mais sur une infrastructure prévue pour deux voies. La ligne s'embranchera sur la ligne de Paris à Strasbourg, en face du village de Damelevières, à 23 Km de Nancy et à 540 m de la station de Blainville. Une nouvelle gare, sous le nom de Blainville-Damelevières sera construite en 1856, sur le tronc commun, à 800 m en aval. Elle recevra les développements nécessaires à une station d'embranchement. La seconde voie ne sera posée que durant l'année 1879.

L'article 58 du cahier des charges de la concession stipulait : "La Compagnie se soumettra dans l'exécution des chemins de fer aux dispositions des circulaires de l'Administration des Travaux Publics des 20 novembre 1849 et 10 novembre 1851, portant l'interdiction du travail les dimanches et jours fériés." Lorsque la nécessité imposait une dérogation, le Préfet était habilité pour l'accorder ou la refuser pour un chantier déterminé, en fonction de l'énoncé d'une urgence rigoureusement démontrée. Ce fut le cas, le 3 avril 1857, lorsque l'Ingénieur en chef s'adressa au Préfet du département des Vosges : "Afin de ne négliger aucun moyen de satisfaire, s'il est possible, au désir de Sa Majesté, il est indispensable de faire des efforts

extraordinaires pour compléter la pose de la voie dans la traversée de votre département. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, par arrêté d'urgence, nous autoriser à travailler les dimanches et jours fériés. Cette autorisation fut évidemment accordée, avec cependant une restriction pour le jour de Pâques. Rien ne pouvait entraver le désir de l'Empereur, de se rendre avec sa suite, le vendredi 26 juin 1857, aux eaux de Plombière-les-Bains, en empruntant les commodités du train impérial, jusque Epinal ! Le reste du voyage s'effectuera à bord des voitures impériales en attente à la sortie de la gare provisoire très décorée, où un autel avait été préparé pour procéder aux bénédictions d'usage. L'arrivée de l'Empereur à bord du train impérial, remorqué par la locomotive "La Meurthe", parée de fleurs, de verdure et de drapeaux, avait coïncidé avec l'inauguration de la ligne reliant Epinal à Nancy. Celle-ci fut ouverte au public le mercredi 1er juillet 1857, avec deux trains journaliers dans chaque sens. Cela se déroula six mois avant le décès de Frédéric dans le "poêle" de sa demeure de Xertigny.

Le prolongement de la ligne vers Gray se poursuivit par étapes. Aillevillers - Port d'Atelier fut livré à la circulation le 4 février 1860. Les deux jonctions restantes : Epinal - Xertigny - Aillevillers et Vesoul - Gray, furent toutes deux mise en service le 24 septembre 1863. Port d'Atelier à Vesoul, sur la ligne de Paris à Mulhouse, était déjà en service depuis 1858. La construction en pierres du viaduc de Grange aux abords de Xertigny surplombant le val du Cône, fut une entreprise importante. Haut de 38 mètres, et long de 108 mètres, il domine toute la vallée de ses neuf arches monumentales. La bénédiction de sa première pierre eut lieu en 1861, et sa construction se termina en août 1862. Cependant, 8 ans plus tard, le 13 octobre 1870, les Français feront sauter une partie du viaduc, qui fut reconstruite en 1874. Détruit à nouveau le soir du 15 septembre 1944, par les troupes allemandes en retraite, il ne fut reconstruit, et la circulation ferroviaire ne fut rétablie qu'en 1948 ...

La SNCF avait décidé, qu'après le train de 19.33 h du 30 juin 1949, plus aucun train de voyageurs ne s'arrêterait en gare de Xertigny, dont la mise en service datait de 1863 ! Le trafic voyageurs devait être totalement supprimé sur la ligne Epinal - Belfort, entre les gares d'Epinal et de Bains-les-Bains, au grand mécontentement de la population de l'important chef-lieu du canton de Xertigny. Face au refus de la SNCF, de revoir sa position initiale, le Conseil municipal, adressa au Préfet des Vosges sa démission collective. Le Préfet ordonna des élections, annoncées pour les 2 et 9 octobre 1949. Mais personne ne se présenta pour former les Bureaux de votes. Par contre, ce même mois une Association des usagés du rail vit le jour, tandis que de nombreuses pétitions en provenance d'habitants et d'industriels circulèrent dans les milieux les plus divers. Devant cette situation embarrassante, le Préfet des Vosges proposa le 9 novembre 1949, la constitution d'une délégation spéciale de trois membres pour assurer la la gestion provisoire de la Municipalité. Le Ministre de l'intérieur approuvera cette initiative le 11 janvier 1950. Le 22 janvier les élections qui se dérouleront dans la salle de la Mairie, accorderont la Présidence à un clerc de notaire, Aimé CERBON (1888-1951) et la Vice-Présidence à un Inspecteur des Contributions retraité, Marius DICHAMP (1892-1973). Une institutrice, Suzanne MELOT, née THIEBAUT assurera le mandat du troisième membre de cette Commission spéciale qui n'administrera la commune que durant un mois. Enfin un accord fut trouvé avec la SNCF, et de nouvelles élections se dérouleront le 19 février 1950, qui mettront fin au régime d'exception.

## 2.8 - La descendance de Xertigny.

Du couple Frédéric et Anne naquirent 6 enfants, dont deux décédèrent en bas âge. Une tradition qui perdura très longtemps dans le milieu familial, consistait à donner deux prénoms aux enfants, le second étant celui utilisé couramment dans les relations familiales.

Le premier enfant du couple, le petit Nicolas, né à Xertigny le 05.04.1813, ne vécut que peu de temps. Il ne fut déclaré qu'à la paroisse de Sainte- Walburge, selon la pratique à Schnackemburg, où l'état-civil était tenu par le pasteur. Il fut baptisé par le curé Mansuy PETITCOLIN, qui y assura la pastorale de 1810 à 1822. Deux jumeaux naquirent ensuite le 17.11.1814 :

Le premier Louis, Georges, un futur cordonnier-cultivateur qui se mariera le 24.05.1842 à Xertigny avec Marie, Josephine MARCHAND, y née le 30.07.1822. Ils donneront naissance à 3 filles : Marie, Josephine, le 27.07.1842 ; Marie, Louise, le 29.05.1845 ; Walburge, Amélie, le 04.02.1848. Cette dernière ne survivra que 6 mois, jusqu'au 04.08.1848. Georges décèdera dans cette même commune le 23.01.1884, à l'âge de 70 ans.

Le second, Jean, Dominique, un cordonnier, qui s'étant marié avec Marie, Rosalie MANGIN, née à Xertigny le 28.02.1822, émigrera à Paris et n'aura aucune postérité. Il décèdera à Paris en 1858, à l'âge de 44 ans.

Ensuite, naquit le 23.05.1816, Jacques, à l'unique prénom, marié le 12.01.1846 à Marie, Sophie MANGIN, née à Xertigny le 12.01.1846. Il cohabitera avec ses parents et les assistera jusqu'à leur mort. Il décèdera, le 03.01.1890, d'un arrêt cardiaque en gare de Xertigny. Il avait atteint l'âge de 74 ans. Jacques et Sophie eurent 2 garçons et une fille.

Leur aîné prénommé Jacques, Victor, né le 06.03.1847, assurera la reprise des activités de son père et de son grand-père. Il ajoutera au travail des champs, la profession de voiturier. C'est ainsi, qu'il assumera durant six ans (1857-1863), le transport des lingots de fonte, entre la gare d'Epinal et les Forges de la Semouse, dans l'attente du prolongement de la ligne ferrée. Marié à Marguerite VILLEMEN, née à Raon aux Bois en 1854, ils décèderont tous les deux à Xertigny, lui le 21.01.1905, à 58 ans ; elle le 25.10.1933, à 79 ans.

Cette lignée se maintiendra grâce à Jules, Victor HERMANN, né à Xertigny, le 23.10.1888. Il était entré au début du siècle à la succursale de Xertigny de la Banque BNCI. Mobilisé et blessé à ND de Lorette en 1915, il deviendra la guerre terminée, grâce à ses états de service professionnels et à sa qualité de parfait bilingue, le Directeur de la grosse Succursale de Metz de la Banque BNCI. En cette qualité, il deviendra le Conseiller financier de l'Abbaye bénédictine Saint-Maurice fondée à Clervaux en Luxembourg.

En 1901, à la suite de la loi COMBES (1835-1921), les moines furent expulsés de France. Cette politique anticléricale avait chassé de l'antique Abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil, près d'Angers, l'Abbé Don Edouard du COËTLOSQUET et toute sa communauté bénédictine. Réfugiée à Baronville en Belgique, elle élut en 1907, après la démission du précédent, son nouvel Abbé en la personne de Don Paul RONADIN. Sa première tâche consista à construire un monastère pour ses moines. Un bref daté du 15 juin 1909, publié dans les "Acta Apostolicae Sedis" du Vatican, avait enregistré au 3 mai 1909, la fondation d'une nouvelle

abbaye bénédictine à Clervaux, qui sera construite, grâce à la générosité de la famille du COËTLOSQUET de Metz. Les travaux de construction des bâtiments conventuels débutèrent le 23 mai 1909, pour se terminer en décembre 1910. Et, dès le 13 octobre 1910, les moines y instaurèrent la "vie régulière". Mais lorsque son fondateur, l'Abbé Don RONADIN, démissionnera de sa charge en 1919, presque aveugle, pour se réfugier à Fribourg en Suisse, il laissera à son successeur, et aux Bénédictins, de graves problèmes financiers, qui seront réglés par le canal de la succursale de Metz de la banque BNCI.

Jules, Victor HERMANN fut également Président du CA de l'Hôpital Belle-Isle à Metz, dont il détenait une part importante des actions. Par ses fonctions, il fut également mandaté dans divers autres Conseils d'Administration. Il avait épousé le 22 mai 1920 à Paris XIIe, une infirmière de guerre, dont il avait fait la connaissance au sein de l'hôpital militaire où blessé au front, il fut hospitalisé : Renée LINTZ, née à LaMeline devant Bruyères, le 29.11.1890. Il décèderont tous les deux à Metz, lui le 09.06.1958 à 70 ans ; elle le 14.04.64 à 74 ans, et ils seront inhumés dans le nouveau cimetière de Xertigny ouvert en 1874, au lieu dit "Les Champs Marins".

Son fils André HERMANN, né à Metz, le 16.05.1921, deviendra pneumologue. Médecin conseil à la SNCF, il succédera à son père à la Présidence de l'Hôpital Belle-Isle en 1958. Il décèdera à Vezon, le 27.07.1997, à l'âge de 76 ans. Il avait épousé à Lyon le 03.2.1951, une infirmière, Antoinette BOURGOIN, née le 29.05.1929.

Quant à sa soeur Jeannine, née à Longwy le 20.10.1925, restée célibataire elle enseignera l'histoire durant toute sa carrière, qu'elle terminera à Villeneuve sur Lot.

Ensuite, ce fut au tour du petit-fils, Jacques, né à Metz, le 07.07.1952, cardiologue, d'assurer la reprise en 1997 de la Présidence du CA de l'Hôpital Belle-Isle. Ce dernier épousera le 26.06.1976 à Metz-devant-les-Pont, une pharmacienne, Anne IUNG, née à Metz le 10.10.1951, qui lui donnera 2 filles et 1 garçon, tous nés à Metz : Sophie, le 12.07.1978 ; Hélène, le 18.08.1980 ; Grégoire, le 10.10.1985.

La soeur de Jules, Marie, Louise HERMANN, née à Xertigny le 22.06.1882, y épousera le 20.06.1906, Anatole, Albert COURTOIS, un gros négociant de charbons et de bois. Lui décèdera le premier le 11.11.1950 à 74 ans ; elle le suivra le 01.06.1959. Ils eurent deux garçons :

L'aîné, Raymond, Charles, Victor, né à Xertigny, le 18.04.1907, y décèdera à l'âge de 8 ans, le 19.10.1915.

Le cadet, Jean, Marie COURTOIS né à Xertigny le 29.05.1918, sera le brillant combattant, engagé depuis l'Afrique, dans la 1re Armée française : Rhin et Danube. Il deviendra Administrateur du Crédit Immobilier des Vosges, et Directeur Adjoint du Centre de Formation Professionnelle des Adultes à Epinal.

L'aîné de ses fils, Alain, né à Oran, le 05.02.1943, d'un premier mariage contracté dans cette ville algérienne, le 18.04.1942, avec Lucienne, Marie GALLION, née le 21.02.1922 à Montgolfier, près d'Oran, deviendra Professeur à l'Université de Savoie (Annecy). Il épousera à Epinal, le 17.07.1965, Colette HAAS, née à Epinal le 16.04.1944. Ils

donneront naissance à 4 filles :

Deux jumelles, naîtront le 03.03.1969 à Epinal. Sophie et Agnès, dont seul survivra la seconde, qui épousera à Belley, le 17.07.1993 : Xavier DELPON, né à Lyon, le 03.04.1964.

Ils donneront naissance à un petit Arthur (Chambéry, 21.07.1996), suivi de son frère Hugo (Chambéry, 12.07.1998).

Géraldine, qui deviendra Ingénieur d'études, naîtra à Nancy, le 28.01.1971, ainsi que sa soeur Fany, qui y vit le jour le 08.04.1980.

Le cadet, né à Epinal le 04.01.1953, sera issu d'un second mariage célébré à Epinal, le 02.11.1951, avec Andrée, Yvonne BERNARD, employée au Ministère de l'Equipeement. Il deviendra Expert Immobilier au Crédit Immobilier Vosgien. Son mariage à Saint Dié, le 07.06.1980, avec Eveline DEIBER, une Pharmacienne, donnera naissance le 25.09.1987 à une fille unique :

Laura, née à Nancy, le 30.05.1986.

Quant au cadet de Jacques, le frère de Jules, Victor et de sa soeur : Louis Georges, né à Xertigny le 07.02.1849, embrassa la carrière militaire, où il acquit le grade de Sergent Major, avant de décéder sans laisser de descendance.

Quant à leur soeur, Marie, Sophie, Josephine HERMANN, née à Xertigny le 02.05.1853, elle y épousera Georges Jules CHARTON, receveur-buraliste à la gare d'Epinal. Ce dernier deviendra conseiller municipal à Xertigny, en 1900 et le restera jusqu'à sa mort qui surviendra en 1910, à l'âge de 59 ans. Sophie qui était la tenancière du "Café de la Gare" y était déjà décédée depuis le 16.02.1903.

Mon trisaïeul, Nicolas Joseph, naquit l'avant dernier, le 02.09.1817. Mais, en fait il sera le cadet des quatre fils de Frédéric qui ont survécu ; cinq, en comptant le premier-né de Marie, Anne, adopté par Frédéric lors de son mariage.

En effet, ce dernier, Charles, François, né le 28.09.1823, alors que sa mère était déjà âgée de 46 ans, héritera d'une constitution trop fragile pour assurer sa survie à cette époque, où la sélection naturelle s'imposait comme critère souverain !

### 3 - Nicolas, Joseph, le facteur rural de Lamarche.

#### 3.1 - Les débuts de la Poste.

A l'époque romaine, l'Empereur AUGUSTE (63 av J-C - 14 ap J-C) avait créé le "Cursus publicus", réservé au transport des hauts fonctionnaires, des courriers de l'Empereur et du ravitaillement des Légions. Les routes romaines étaient jalonnées à chaque étape de "mansiones", entre lesquelles s'intercalaient six à dix "mutationes", les relais pour changer d'attelage. Les "tabellants" étaient chargés du transport de la correspondance officielle. Mais cette institution ne résistera pas aux invasions des Barbares et à la chute de l'Empire (476).

Durant le Moyen-Age, le Roi, les grands seigneurs, les couvents, les corporations, l'université, les villes, avaient leurs messagers qui sillonnaient les routes devenues de plus en plus mauvaises et dangereuses. A partir du XVe siècle, époque des messageries royales, les correspondances d'Etat étaient échangées entre les différentes régions de France par des "chevaucheurs" utilisant des "chevaux de poste" entre les relais. Le courrier des particuliers ne pouvait circuler que par la "poste des occasions", c'est-à-dire en confiant les missives à des voyageurs.

C'est à son Roi LOUIS XI (1423-1483) que la France doit l'origine de la Poste aux chevaux, essentiellement fondée sur la notion de relais distants de quatre en quatre lieues. Long de 28 articles et daté du 19 juin 1464, l'édit de Luxiès, petite cité se trouvant près de Doullens (Somme), en précise les règles. De cheval fourbu à cheval frais, le messenger du Roi, pouvait désormais avaler les lieues sans que son allure s'en trouve affectée. Que par la volonté et le plaisir du Roi : " Il soit mis et établi spécialement sur les grands chemins de son dit royaume, de 4 en 4 lieues, des personnes féables, qui feront serment de bien et loyaument servir le Roy, pour tenir et entretenir quatre ou cinq chevaux de légère taille, bien enharnachez et propre à courir le galop durant le chemin de leur traite, leur nombre se pourra augmenter s'il est besoin". A sa mort, Louis XI disposait de 234 chevaucheurs.

Sous FRANÇOIS Ier (1494-1547), le chevaucheur se sédentarise en se transformant en Maître des Postes. S'il a le devoir d'acheminer gratuitement les plis royaux, il dispose désormais du monopole de mettre des chevaux en location auprès des particuliers, moyennant redevance à ristourner au souverain. Il deviendra propriétaire de son relais, ainsi que de son contenu en chevaux. C'est désormais à lui qu'incombera le paiement de ses salariés. Mais les Relais de Postes ne resteront pas que des stations-service pour chevaux. Les Maîtres de Postes devinrent des opulents propriétaires fonciers qui ne manquaient ni de chevaux, ni de foin pour les nourrir. Ils régnaient sur un groupe de postillons, de valets et de servantes aptes à offrir éventuellement le gîte et le couvert aux voyageurs fortunés de passage. La surveillance de l'écurie, qui devait être éclairée en permanence la nuit, et le changement des attelages était de la responsabilité directe du Maître de Postes, qui devait également être en mesure de fournir sans attendre un postillon de garde, afin de ne pas retarder la malle-postes de passage. Sitôt le postillon de garde parti en course, un autre devait assurer sa présence. Le trajet du postillon, qui devait chevaucher l'un des chevaux de tête de l'attelage, se limitait toujours au premier relais postal rencontré sur l'itinéraire. Ensuite, le postillon ramenait au petit trop l'attelage à



son gîte d'origine. Il devait être porteur au bras d'une plaque, aux armes du roi, indiquant le nom de son relais et le numéro de son rang. Les étapes pouvaient désormais s'étendre jusqu'à atteindre quelque vingt-et-une lieues par jour, soit 84 Km. Le personnel était muni d'armes, tant pour leur défense personnelle que pour la "sûreté des dépêches" qui leur étaient confiées.

HENRI III (1551-1589) s'étant aperçu que la poste pouvait engendrer des revenus, créa en 1576 l'office de "Messenger Royal", auquel il accorda le monopole du transport des sacs de procédure, ainsi qu'accessoirement de celui de la correspondance privée relevant de son royaume.

Lorsque au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la Maison de TASSIS était entrée en Brabant, elle portait déjà l'auréole de la célèbre dynastie postale qui conservera ses prérogatives à travers les siècles. Cette famille d'origine milanaise, après avoir organisé les Postes Pontificales et fondé les lignes postales rayonnant depuis Innsbruck, obtint le 11 décembre 1489, pour l'un des siens, JEANNETTO de TASSIS, le titre de Maître Supérieur des Postes. C'est dans cette ville du Saint-Empire, que l'Empereur FREDERIC III (1415-1493) avait posé l'année de sa mort, le premier jalon de la Poste Internationale. En Mars 1501, l'Archiduc d'Autriche PHILIPPE LE BEAU (1478-1506), le père de CHARLES QUINT (1500-1558) nommera aux fonctions de Capitaine et de Maître des Postes, François de TASSIS (1450-1518), et signera avec celui-ci un traité qui fera de lui le lien indéfectible entre les Pays-Bas, la Cour de l'Empereur MAXIMILIEN I<sup>er</sup> (1459-1519) en Allemagne, et même la Cour du Roi de France. Désormais le transport du courrier de la Cour de Bruxelles, la plus fastueuse de la vieille Europe, à Innsbruck, prendra cinq jours et demi l'été, et un de plus l'hiver. Quarante huit heures seront suffisantes pour relier Bruxelles à Paris. Tolède sera atteinte en douze jours ; Grenade en quinze !

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la structure postale française se complètera autour d'un deuxième pôle complémentaire : "la Poste aux lettres". C'est sous le règne de HENRI IV (1553-1610) que cette dernière fut fondée en France en 1603 par FOUQUET DE LA VARANE. Elle regroupait les Bureaux chargés de l'expédition et de la distribution du courrier, et la "Poste aux chevaux" qui avait pour mission le transport des correspondances. En 1627, un règlement fixera les tarifs et permettra l'expédition de petites sommes ne pouvant excéder 100 livres. Un quart de siècle plus tard, en 1632, une nouvelle fonction est créée sous le règne de LOUIS XIII (1601-1643), par son Ministre le Cardinal du Plessis de RICHELIEU (1585-1642), celle de Surintendant Général des Postes et Relais. Sous le règne de LOUIS XIV (1638-1715), le Marquis de LOUVOIS (1641-1691) excellera dans ces délicates fonctions qu'il occupera à partir de 1668. Il signera une convention de collaboration internationale en 1669, avec le Comte LAMORAL III de TASSIS (1621-1676), Maître héréditaire des Postes du Saint-Empire. Ce dernier détiendra ainsi le monopole du transport du courrier au niveau de la Poste Internationale, dont le centre de gravité fut fixé au Sablon, à Bruxelles. En 1672, Louvois affermera les Postes, qu'il distinguera des transports de personnes et de marchandises. En 1681, le Fermier Général, pour se protéger de la concurrence, obtiendra le privilège du transport de la correspondance.

En 1793, fut prise la décision d'ériger les Postes et Messageries en "Agence Nationale". Celle-ci deviendra le 27 prairial an III (15 juin 1795), l'Administration Générale des Postes et Messageries. L'Arrêté du 27 prairial an IX (16 juin 1801), confirmera les arrêtés de 1681 sur

le monopole postal. En 1804, Napoléon créera la Direction Générale des Postes. Désormais le Maître de Postes et ses postillons, étant au service de l'Administration des Postes, devront être revêtus de leur uniforme respectif, lorsqu'ils seront de service.

A l'origine, la diligence n'était qu'une voiture légère de voyage à usage privé. Rapidement réputée pour sa "diligence", elle fut baptisée de ce nom qui la rendit célèbre. Devenue publique, elle prit une ampleur inusitée dans les premières années du XIXe siècle. Les "grandes diligences", qui eurent leur grande époque entre 1818 et 1848, comportaient trois compartiments, tous séparés les uns des autres. A l'avant, il y avait le "coupé", une sorte de première classe à trois places ; au milieu se trouvait "l'intérieur", avec deux banquettes de trois places chacune de deuxième classe, se faisant face, avec accès également par les portes latérales, mais ne permettant qu'une vue latérale sur le paysage ; à l'arrière était située la "rotonde" avec ses quatre places, où l'on pénétrait par le cul de la diligence. Sur l'impériale était nichée la "banquette", en arrière du conducteur, avec ses trois places en plein vent. Une bâche recouvrait les bagages empilés sur le toit de la voiture. Elle était pourvue de dix fenêtres : trois de chaque côté, deux devant et deux derrière. Le courrier, était quant à lui, logé à l'arrière, dans une malle spécialement construite à cet usage. En théorie, la grande diligence pouvait ainsi embarquer 16 voyageurs, mais ce nombre était souvent dépassé par des "lapins", au grand dam des robustes chevaux, mais pour le plus grand bénéfice du conducteur, seul maître à bord. Bizarrement, c'est au moment où se diffusèrent les idées démocratiques qu'apparurent ces trois classes instaurant une inégalité, restée longtemps en usage dans les véhicules publics. Les coches de l'Ancien régime, ces ancêtres des diligences, étaient à classe unique. Ceux de la Révolution et du XIXe siècle séparèrent les riches, de la classe moyenne et des gens à économie forcée. Cinq robustes chevaux étaient nécessaires pour remorquer à travers les rocailleux chemins de l'époque, ce mastodonte déplaçant entre cinq et sept tonnes. Deux chevaux étaient attelés au timon et les trois autres en volée, de front.

La "malle-charette", couverte, grossière et dépourvue de suspensions était affectée durant les XVIIe et XVIIIe siècles au transport des dépêches. Trois gros chevaux la tirait : celui du timon, de la galère et du postillon. La "malle-postes" qui se substitua à la malle-charette vers 1800, était un lourd véhicule à quatre roues tiré, toujours à vive allure, par 4 ou 5 chevaux fréquemment relayés. Il offrait place, à un tarif plus élevé que la diligence, à trois personnes dans le coupé, et à une quatrième dans le cabriolet à côté du conducteur. Les coffres à dépêches étaient fixés sous le siège et à l'arrière du véhicule. L'acheminement du courrier, ne pouvait souffrir d'aucun retard !

Pendant longtemps la quotité de la taxe postale fut abandonnée aux Maîtres de Postes. Le développement du trafic du courrier et l'amplification de la fraude qui en résultait amena le Gouvernement français à s'en emparer. Il suivit ainsi l'exemple de l'Angleterre. Dès le 9 février 1838, un sujet de sa Majesté la Reine Victoria, nommé HILL avait présenté son plan pour permettre l'acquiescement de la taxe postale, non plus par le destinataire comme depuis l'origine, mais directement par l'expéditeur. Cette dernière, serait d'un montant uniforme, non susceptible d'être frappée de fraude, et directement perçue dès avant sa remise aux Bureaux de postes respectifs. Il s'agissait de faire imprimer, par le Bureau des Estampilles, des feuilles d'étiquettes composées d'un papier spécial, reproduisant une figure déterminée et dont le verso serait enduite d'une forte solution de gomme adhésive. Chaque "timbre" découpé, serait apte après son achat au Bureau des Postes, à assurer l'affranchissement d'un courrier. Son

oblitération postale garantirait la date et l'origine de l'expédition. Deux ans plus tard, le 1er mai 1840, l'Angleterre émit le premier timbre-poste sous la forme du "penny black".

En France, le décret-loi d'août 1848, réformera profondément la tarification postale, en remplaçant la tarification à la "distance", par un système de taxe indépendant de celle-ci. Neuf longues années après l'Angleterre, le 1er janvier 1849, le Prince-Président BONAPARTE à peine élu, fit émettre son premier "20 centimes noir". L'année suivante, en 1850, la fragilité budgétaire de la nation fit passer la taxe des lettres simples de 20 à 25 centimes. Un timbre bleu de 25 ctes, un vert de 15 ctes et un jaune de 10 ctes complétèrent la gamme. Tous portaient l'effigie féminine de Cérès, la déesse des moissons et de l'abondance. Cette dernière dut à partir de septembre 1852, avec l'apparition du Second Empire, s'effacer au profit d'un profil césarien. A partir de 1853, sur un rythme plus accéléré toute une gamme de timbres postaux apparaîtra en France, aux "effigies de l'empereur laurées", qui persistera jusqu'en 1870. La République revenue, l'effigie de la liberté reprendra partout sa place.

### 3.2 - Les débuts de la Poste rurale.

La loi votée les 3 et 10 juin 1829, modifiée en 1832, créa le Service Postal Rural qui entra en activité à partir du 01.04.1830. Elle imposait à la Poste la desserte journalière de toutes les communes de France, ainsi que l'obligation d'assurer une distribution à domicile, moyennant le paiement d'une surtaxe qui fut supprimée en 1846. La création du service des mandats datait déjà de 1817, et la première forme du service des lettres recommandées de 1829. Supprimé en 1854, ce dernier sera rétabli en 1873. La création de la carte postale date de 1872, et le service des valeurs à recouvrer de 1879. Le transport des colis postaux ne fut assuré qu'à partir de 1881. Quant aux envois contre remboursement, ils ne furent d'application qu'à partir de 1892. Avant la création de la Poste rurale, les habitants des campagnes devaient faire appel à des messagers locaux, assurant à des prix prohibitifs, des d'acheminements frappés de délais insupportables.

La loi de 1829 prévoyait qu'aussitôt nommé, le facteur rural se mettrait au travail, mais privé d'uniforme, par souci d'économie. Sur ses habits de tous les jours, il porterait néanmoins une plaque de métal aux armes de France, sur laquelle on pourrait lire : "Direction générale des Postes". Mais la distribution postale effective ne débutera qu'en 1835. L'administration imposera dorénavant, mais sans le fournir, un uniforme spécifique. Il se composait d'un habit de drap bleu roi avec parements bleus à boutons dorés, surmonté d'un collet droit de couleur rouge. La tête était coiffée d'un chapeau haut de forme verni. Le facteur rural pouvait cependant se contenter lors de ses tournées, du port d'une simple blouse de toile bleue à condition que la plaque réglementaire portant maintenant les mots "Service rural", soit apparente. Les lettres à transporter étaient contenues dans un portefeuille également de cuir noir, porté devant et accroché à la ceinture. En 1856, le chapeau haut de forme étant passé de mode, il sera remplacé par une casquette de forme russe, coiffe bouffante de couleur bleue, ornée de passepoils rouges et munie d'une visière de cuir noir. Six ans plus tard, cette même casquette virait au vert tendre. L'été, le facteur rural pouvait se protéger de l'ardent soleil, par le port d'un seyant chapeau de paille portant un bandeau de toile noire où se détachaient en doré, les six lettres du mot emblématique : POSTES.

### 3.3 - Les débuts du Chemin de fer et son expansion dans les Vosges.

L'arrivée du "cheval de fer" sur le continent aux environs de 1835, porta progressivement un coup fatal à ceux qui s'obstinaient à "courir la poste" par le seul moyen du cheval. Ce sera également le sort de toute la panoplie des voitures hippomobiles, toujours en usage malgré leur lenteur et leur inconfort. Les "remorqueurs" empanachés de fumée sont à l'image du progrès qui va rapidement envahir la France, jusqu'aux provinces les plus reculées. De réelles tentatives seront mises en oeuvre pour parer à l'imminence de la catastrophe. Des techniciens imaginèrent de séparer les malles-postes de leurs essieux, et ainsi amputées, de les transporter sur wagons plats le long des "ornières de fer", jusqu'à la station de transfert sur la route. Mais finalement tous les artifices imaginés se révéleront vains !

Dans l'Est de la France, l'ère ferroviaire débuta le 1er septembre 1839 avec la mise en service de la ligne de Mulhouse à Thann, oeuvre des frères KOECHLEN. Par la suite, ils construisirent la ligne de Strasbourg à Bâle, qui fut ouverte au trafic par section, entre 1840 et 1844. Le matériel était de provenance belge, où dès le 5 mai 1835 fut inauguré, entre Bruxelles et Malines, le premier chemin de fer, qui circula sur le continent européen.

Le 7 février 1842, le Gouvernement français déposait sur le bureau des Chambres un projet de loi qui prévoyait dans son principe la création d'un réseau ferré se dirigeant de Paris vers les diverses frontières. L'Etat se réservait à terme la propriété des Chemins de fer, mais accordait pour le présent leurs concessions pour des durées très longues (99 ans) à des Compagnies privées. La loi fondamentale qui décréta la construction des Chemins de fer fut promulguée le 11 juin 1842. Elle portait création d'environ 2.500 km de lignes nouvelles, pour une somme globale de 700 millions (275.000 fr / km). De 1843 à 1847, seulement 1.250 km de voies ferrées furent construites ; la petite Belgique en comptait déjà 750 km.

La concession de la ligne de Paris à Strasbourg, avec ses embranchements de Reims et de Metz et son prolongement jusqu'à la frontière prussienne, fut accordée en 1845 à la "Compagnie de Paris à Strasbourg". Malgré les difficultés de l'entreprise et en dépit des événements extérieurs, les trains circuleront entre Paris et Strasbourg, et sur l'embranchement de Saarbrücken dès 1852. Reims est atteint en 1854, ainsi que Thionville, suite à l'obtention d'une concession complémentaire. C'est à la date du 20 avril 1854, que la Compagnie prend la dénomination de : Compagnie de Chemin de Fer de l'Est. Elle va s'étendre ultérieurement, par ses rachats et l'acquisition de nouvelles concessions, sur tout l'Est de la France, de la Suisse jusqu'en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg. De nombreuses ouvertures de lignes vont s'échelonner dans le temps entre 1854 et 1863. La Compagnie des Ardennes s'étendant de Soisson à Reims, de Mézières à Givet, de Sedan à Thionville et de Longwy à Longuyon, n'ayant pu obtenir le prolongement qu'elle convoitait de Soisson à Paris, passa dès 1857 un traité de fusion différée avec la Cie de l'Est, qui permit à cette dernière d'acquérir cette même année 1863, un réseau supplémentaire pratiquement achevé.

La République de 1848 avait voulu remettre en cause les principes de la loi de 1842 et nationaliser le réseau. Mais les événements de mai et juin 1848 rétablirent le cours de la politique. Au 31.12.1851, les 3.600 km de voies exploitées appartenaient à 28 Cies. La création du Second Empire ramena ce nombre à six Grandes Compagnies : le Nord (19.02.1852), l'Orléans (27.03.1852), le PLM (08.07.1852), le Midi (08.07.52), l'Est (20.04.1854) et l'Ouest (16.06.1855). A la fin de 1857, la France comptait 14.160 km de voies concédées, et près de 8.000 km en exploitation.

La première loi organisant la décentralisation politique des chemins de fer d'intérêt local vers les départements date de 1865. La mise en place de la garantie d'intérêt pour les lignes secondaires nouvellement ouvertes, voulue par le Second Empire qui se déclarait libéral, développera la construction d'un réseau ferroviaire qui irriguera rapidement toutes les régions de France. Pour se limiter au réseau ferroviaire des Vosges, l'artère principale reliant Paris à Strasbourg étant ouverte dès 1852, il restait à construire une radiale reliant Nancy à Gray, par Epinal. Le décret impérial du 17 août 1853 accorda cette concession à la Cie de Paris à Strasbourg. La ligne devait être exécutée par la Cie, à ses frais, risques et périls. Les travaux de construction démarreront en 1855. Ils seront réalisés en voie unique, mais sur une infrastructure prévue pour deux voies. La ligne s'embranchera sur la ligne de Paris à Strasbourg, en face du village de Damelevières. Une nouvelle gare, sous le nom de "Blainville-Damelevières sera construite en 1856, sur le tronc commun, et recevra les développements nécessaires à une station d'embranchement. La ligne fut mise en exploitation, au fur et à mesure de la terminaison de ses tronçons. Celui d'Epinal à Nancy fut ouvert au public le 1er juillet 1857, avec deux trains journaliers dans chaque sens. Le prolongement de la ligne vers Gray se poursuivit par étapes. Aillevillers - Port d'Atelier fut livré à la circulation le 4 février 1860. Les deux jonctions restantes : Epinal - Xertigny - Aillevillers et Vesoul - Gray, seront toutes deux mise en service le 24 septembre 1863. Port - D'Atelier à Vesoul, sur la ligne de Paris à Mulhouse, était déjà en service depuis 1858.

En 1863, la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est obtint parmi beaucoup d'autres, les concessions ferroviaires d'Epinal à Remiremont, ainsi que de Châtillon-sur-Seine à Chaumont et Neufchâteau. Le très vaste programme conçu par cette Compagnie à cette époque ne put se réaliser que très progressivement. Les nouvelles lignes alsaciennes et vosgiennes accueillirent néanmoins en partie les voyageurs, les marchandises et le courrier, dès 1864. En 1866, ce fut le cas pour Châtillon-sur-Seine à Chaumont ; en 1867, pour Neufchâteau à Chaumont et pour Châlon-sur-Marne à Saint-Menehould ; en 1868, de Bar-sur-Seine à Châtillon-sur-Seine ; en 1869, de Mézières-Charleville à Hirson, de Cernay à Senthain, de Sainte-Menehould à Aubréville et de Sarreguemines à Aubréville.

En dehors des dégâts occasionnés aux installations et au matériel par la guerre de 1870, la Compagnie des Chemins de fer de l'Est perdit en 1871 ses lignes d'Alsace et de Lorraine, ainsi que ses exploitations du Grand Duché de Luxembourg et de Belgique. L'année 1873 marqua la reprise des expansions en vue notamment de rétablir une ligne ferroviaire longeant la nouvelle frontière et améliorant la pénétration dans les Vosges. Ainsi parmi d'autres furent créées les lignes joignant Neufchâteau à Epinal et Remiremont à Saint-Maurice. C'est de cette époque également, que date la ligne reliant Nancy à Langres, via Mirecourt, Hymont, Vittel, Contrexeville, Lamarche et Merrey.

### 3.4 - La création des Bureaux de poste ambulants.

Dans la première moitié du XIX siècle, la distance maximum que pouvait parcourir une malle-poste en une heure était de 15 Km. Aussi dès l'apparition des trains en France, l'Administration des Postes décida-t-elle de recourir à ce nouveau mode de transport, déjà pratiqué en Angleterre et en Belgique, et qui lui permettait d'envisager des échanges bien plus rapides et volumineux que par la route. Si le premier Arrêté Royal relatif à la création de services ambulants date du 15 août 1837, il faudra cependant attendre 1840, avant que ne

s'organise en Belgique, le premier essai entre Bruxelles et Anvers. En France, le premier essai se réalisera entre Paris et Rouen le 9 mai 1843. C'est en janvier 1845, que l'Administration adoptera son premier cahier des charges concernant le transport des dépêches par les différentes Compagnies de Chemin de Fer. L'Administration prenait à sa charge la construction, l'aménagement et l'entretien des caisses des wagons, tandis que les chassis de ces wagons appartiendraient aux Cies, qui jusqu'en 1899 en assureront gratuitement la traction. Dès le 1er août 1845, débutera de nuit le tri du courrier dans les wagons postaux. C'est à cette date que furent créés en France les bureaux ambulants. Ceux-ci sonnèrent le glas des malles-poste, qui disparaîtront au milieu du XIXe siècle.

A partir de la loi du 6 août 1850, accordant le droit de faire circuler gratuitement le courrier sur toutes les lignes de chemin de fer, les ambulants deviendront l'ossature du cheminement du courrier en France. Le temps du transport se trouvait ainsi transformé en temps de travail. Le tri et les autres travaux administratifs se feront désormais en cours de route. L'initiative fut heureuse, car le gain de temps était précieux, particulièrement à partir du moment où les bureaux ambulants seront devenus eux-mêmes, de véritables wagons-postaux !

Les premiers wagons-postes français avaient une longueur de 4,80 m, une largeur de 2,40 m et une hauteur de 2 m. Par la suite, la longueur sera portée à 5,50 m, 6.10 m, 6.80 m et atteindra finalement en 1855 : 7.20 m. La charge totale, tare comprise, s'élèvera ainsi à 8 tonnes. Cette génération de petits modèles, moyennant quelques modifications mineures, sera utilisée de 1845 à 1900. Il s'agissait de véhicules en bois, y compris le chassis, qui du moins au début, étaient richement moulurés et posés sur deux essieux. Leur aspect rappelait, quelque peu, les diligences contemporaines. De fausses persiennes jaunes égayaient la livrée sombre en laque brune carminée, qui était réhaussée de minces filets rouges. La mention peinte en jaune "ADMINISTRATION DES POSTES" s'étendait à mi-caisse, sous les fenêtres. Tout en haut l'inscription du N° du Bureau ambulant complétait les indications prescrites par l'Administration. En 1855, il y avait 59 bureaux ambulants de ce type en circulation. En 1885, il en circulera quotidiennement 83 à la vitesse moyenne de 60 km/h. Dès 1884, les caisses furent simplifiées et tôlees, mais les wagons postaux restèrent dépourvus de plates-formes extérieures. Les livraisons et réceptions s'effectuaient par une porte donnant directement dans l'atelier de tri. Depuis 1864, une boîte aux lettres était placée dans la porte de tous les bureaux ambulants, avec obligation de la relever après chaque arrêt dans une station. Un calorifère, en forme de cloche renversée, pouvant diffuser pendant huit heures une "forte chaleur", sans que le combustible ne doive être renouvelé, était suspendu sous la caisse des wagons postaux. A l'intérieur le mobilier se composait essentiellement de plans de travail et d'étagères à casiers. L'éclairage par lampes Carcel solidement fixées dans les angles du bureau et au plafond permettait le travail nocturne. Ce type de lampe à huile, à rouages et piston, avait été inventé en 1800, par un horloger français qui lui légua son nom.

A chaque station, on ne se contentait pas de remettre le sac destiné à ladite localité, et à reprendre le sac expédié de celle-ci. On y transférait également d'autres sacs, à destination ou en retour des petites localités voisines, parfois bien éloignées des stations. L'échange des dépêches aux stations intermédiaires s'effectuait généralement lors d'un simple ralentissement du train postal. Le sac des dépêches, de grandeur variable, était confectionné en peau, et son ouverture était clos par collier en cuivre à double plaque, dont l'une portait gravée l'identité du bureau ambulant et l'autre celle du bureau destinataire. Ce sac se cadenassait simplement

au moyen d'une clé détenue de part et d'autre. Quant au portefeuille des lettres recommandées et chargées, son ouverture était en outre, scellée à la cire et marquée de l'empreinte du cachet du Bureau ambulant expéditeur !

### 3.5 - Au service de la Poste rurale à Lamarche.

Depuis sa prime enfance Nicolas Joseph s'adonna en compagnie de ses frères aux travaux de la campagne rythmés par les saisons, et à l'apprentissage de la cordonnerie à l'image de tous les descendants de Frédéric, durant plusieurs générations. Cependant, arrivé à l'âge de 22 ans, il s'éprit de la fille du maréchal ferrant de Xertigny, Marie Agathe BAUDEZ, qui y était née le 21 juin 1823. L'atelier de son père étant très proche de l'habitation familiale, les "rencontres amoureuses" pouvaient éclore en toute quiétude. A peine âgée de 16 ans, Agathe donnera naissance le 04.11.1839, à son premier-né : Charles, Joseph HERMANN. A 18 ans, le 16 août 1841, Agathe donnera naissance à son deuxième bébé, qui sera mon bisaïeul, Georges Jules HERMANN. Les amoureux juvéniles durent encore patienter, jusqu'au 11 novembre 1842, avant d'être unis légalement par leur mariage, en la mairie de Xertigny. Le marié venait d'avoir 25 ans, et la mariée un peu plus de 19 ans. Une fille naîtra encore à Xertigny le 17.10.1843, et portera l'unique prénom de Laure.

Les conditions économiques locales, dès la naissance de leur troisième enfant, imposèrent certainement au jeune foyer d'orienter leur existence vers une situation plus rémunératrice et porteuse d'avenir. Ce fut souvent le cas des cadets de famille, en conflit avec les impératifs de l'existence, et cela à tous les niveaux de la société ! Comme tant d'autres, ceux-ci sous la pression des événements, étaient prêts à émigrer de leur nid villageois de Xertigny, pour s'envoler vers une nouvelle existence !

Quoique le principe de la liberté de l'enseignement primaire, fut déjà défini par la loi du 28.06.1833, portant le nom du Ministre de l'Instruction publique François GUIOT (1787-1874), il fallut cependant attendre la promulgation des deux lois de 1881 et 1882 portant le nom d'un autre Ministre de l'Instruction publique, Jules FERRY (1832-1893), pour que l'instruction primaire fut déclarée obligatoire et gratuite en France, à partir de 1882. Si la première école communale ne fut inaugurée à Xertigny qu'en 1842, il est certain que des "leçons particulières" permettant d'acquérir les premières notions de lecture, d'écriture et de calcul, y étaient déjà enseignées aux enfants, depuis un certain temps.

Etant le cadet de la famille de Frédéric le Germain, Nicolas, Joseph (1817-1891) avait certainement été en mesure d'effectuer des études d'un niveau suffisant pour être en situation de pouvoir postuler une fonction dans un Service Public. L'un des premiers créé en France, fut l'Administration des Postes, où manifestement, pour postuler un emploi, il fallait être en mesure de savoir lire, écrire et calculer. En plus de ces obligations élémentaires, la connaissance de la langue allemande ne pouvait que favoriser la candidature, l'Alsace n'étant pas tellement éloignée.

Le déménagement s'imposa d'office, lorsque en 1844, à l'âge de 27 ans, Nicolas entra au service de l'Administration des Postes, pour y assurer une carrière de facteur rural, qu'il effectuera toute entière à Lamarche, dans les Vosges. Il fut ainsi appelé à s'installer, au pied des derniers contreforts des Monts Faucille, au sein d'une commune de 2.000 habitants,

similaire à celle de Xertigny, dont elle était distante de 47 Km. Située à l'Ouest de sa commune natale. L'altitude (320m) y étant plus faible et les hivers moins rigoureux, on pouvait y contempler les premiers vignobles sur le flanc des côteaux. La ville est bâtie sur une branche de la petite rivière du Mouzon, très poissonneuse à cette époque, qui se jette dans la Meuse à Neufchâteau. Sept collines entourent la bourgade ; au Nord s'élève le mont Saint-Etienne (481 m) ; au Nord-Est le mont des Fourches (504 m). Un peu plus loin au Sud-Est, se pointe le mont Heuillon (480 m). Au Sud s'élève le Cumont, et à l'Ouest les collines boisées de Rapéchamp, du Trémontais et de la Romaine. Tous les sommets sont boisés. Les pluies sont assez abondantes à Lamarche. Son site, noyé dans une forêt de 1200 ha fort giboyeuse, délimite le partage des eaux entre la mer du Nord et la Méditerranée.

En 1887, le canton de Lamarche disposait de 8.971 Ha de forêts, dont 1.174 Ha appartenaient au Domaine ; 5.829 Ha, à la commune et 1.967 Ha, à des particuliers. Les constructions, jardins et divers englobaient une superficie de 1.331 Ha. Le reste était constitué de 13.552 Ha de terres arables ; 3.915 Ha de prés et de 1129 Ha de vignes. Les terrains de Lamarche appartiennent au trias, l'étage le plus ancien des terrains secondaires. Les marnes, assez fertiles, sont fort propres à la culture de la vigne. Dès le 14<sup>e</sup> siècle, on y cultivait la vigne. Elle y réussit parfaitement et jusque vers 1900, elle constituait à peu près l'unique richesse de la ville. Elle disparut presque complètement à cette époque, ravagée par divers champignons et insectes.

Mon trisaïeul Nicolas Joseph pris ses quartiers, avec son épouse et ses trois premiers enfants, dans une petite maison avec jardin, située rue de l'Eglise, l'actuelle rue Guillaume de Lamarche, presque à côté du Bureau des Postes, qu'il acheta (Cadastrée: Section G, parcelles 789 et 790). Sur le coin de la Grande Rue, au bout de sa rue se situait, et s'y trouve encore, la mairie construite en 1769 pour un montant de 5.950 livres. Le maire en fonction lors de l'arrivée de la famille HERMANN, s'appelait Charles FLORIOT. Il siégera sans discontinuer du 27 août 1830 au 16 mars 1848. Ensuite se succéderont au gré des événements politiques : Claude BOSSU (1848 - 1850) ; de BOURGOGNE (1850 - 1852) ; JOLY (1852 - 1864) ; Nicolas LAPICQUE (1864 - 1870 ) ; etc .... La population qui s'élevait en 1831 à 1.625 habitants passa en 1841 à 2.004 habitants.

En 1851 deux médecins résidaient à Lamarche : les Docteurs MANGIN et TOUVENEL. Le Pharmacien DROUET et le Vétérinaire GODARD complétaient l'équipe médicale. Ils ne furent pas de trop lorsque le 10 août 1854, le choléra éclata à Lamarche. En 15 jours, plus de mille personnes, soit la moitié de la population fut atteinte de diarrhée, parmi lesquels il y eut 73 cas de choléra confirmés, dont 32 furent mortels. Il y eut également 56 cas de "suettes". Comme mesure d'hygiène et de prophylaxie on se contentait d'allumer de grands feux de fagots et de genévriers. Cette épidémie, qui cessa au début de septembre, coûta à la ville 1.788 fr. Ma famille y échappa.

En face de son domicile, se situait l'église Notre-Dame qui fut construite dans une période s'étalant du XIII<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup>. A l'extérieur, le chevet est épaulé par des contreforts saillants. De style gothique, elle comporte en plan, une nef de sept travées, flanquée de deux collatéraux et un chœur à cinq pans. Le clocher, formant porche, avait été reconstruit en 1633. Sa façade, teintée de style renaissance, porte un ordre corinthien qui monte jusqu'au sommet de la tour, surmontée d'une flèche très élevée (50 m). Le clocher contient quatre cloches



fondues à Lamarche en 1825 : Caroline 3.920 livres ; Louis, 2.934 livres ; Henriette, 2050 livres et Marie-Thérèse, 1670 livres. La chaire à prêcher du XVIIIe est couronnée d'un ange sonnant la trompette. Une poutre de gloire du XVIIIe siècle, formée de deux arcs à courbe et contrecourbe porte un Christ en croix encadré par sa Mère et Saint-Jean. L'orgue, datant de 1842, comprend quinze jeux, répartis sur deux claviers. La statue reliquaie en chêne, placée sur l'autel, date de la fin du XIIIe siècle. La Vierge de Pitié, en calcaire blanc, a été retirée d'une des portes fortifiée de Lamarche. Le 10 novembre 1844, l'année où mon trisaïeul s'installa à Lamarche, la municipalité vota un crédit de 2.036 fr, pour "réparer l'église qui se lézardait. Le culte fut assuré, à partir du 30 décembre 1834, par un nouveau curé : Jean-François TROMPETTE.

Joseph n'aura d'autre collègue de travail, que la "receveuse" qui assurera la permanence de l'ouverture de la "Poste de Lamarche", durant les 10 heures de prestations journalières réglementaires, dimanche compris ! Les Bureaux des Postes ruraux étaient exclusivement réservés à des femmes sachant lire, compter et écrire. C'est là que l'amplitude de la journée de travail y était la plus longue, et les tâches les plus ingrates, même si elles bénéficiaient d'une "aide", c'est à dire d'une jeune fille corvéable à merci ! Jusqu'en 1890, les Bureaux des Postes étaient ouverts, y compris tous les dimanches et les jours fériés, à partir de 7.00 h en été et 8.00 h en hiver. Cet horaire variable avait pour but de réaliser des économies d'éclairage. Le travail de la receveuse, imposait à celle-ci de se lever tous les jours vers 4 ou 5 h du matin, pour ne se coucher qu'à 10 ou 11 h du soir.

La journée de Joseph commençait tous les jours à 5 heures, voire 4 heures du matin, afin d'être en mesure de débiter la tournée à 6 heures en été et à 7 heures en hiver. La première tâche matinale de mon trisaïeul, consistait lors de sa prise de service, rue Guillaume, à préparer le sac des correspondances postées la veille, en attendant de l'échanger avec celui acheminé journellement, par la Messagerie de la Poste aux chevaux.

Après sa mise à la retraite, ses successeurs, dès la mise en service de la ligne ferroviaire reliant Nancy à Langres, via Mirecourt, Hymont, Vittel, Contrexeville, Lamarche, Merey, et le passage en gare de Lamarche des Bureaux de Postes ambulants, en remplacement des vieilles malles-postes, se verront imposer des prestations supplémentaires. Ils devront dès lors, se rendre chaque soir, après la dernière levée, et chaque matin, de très bonne heure, à la gare de Lamarche, afin d'y transférer le courrier en instance de départ au Bureau des Postes, et d'y réceptionner celui livré à leur destination dans le courant de la nuit. Cette gare ouverte au trafic le 1er mars 1881, était située à 3 km au Nord-Ouest de Lamarche, sur la route de Tollaincourt.

Pour se diriger dans l'obscurité et lire, il faut y voir, aurait pu déclarer La Palice. Or, il n'y avait pas d'éclairage public au XIXe siècle. Les rues de Lamarche, ainsi que les routes y donnant accès, la nuit venue, n'étaient parcourues que par de rares passants pressés, portant leur lumière. Et, la situation était encore rendue plus difficile en cas de brouillard, de pluie, ou de chute de neige. "Tombe la neige" durait parfois plusieurs jours consécutifs, et puis le verglas, si propice aux chutes, prenait la relève dans l'attente du dégel, qui à son tour provoquait l'inondation des chemins vicinaux, rendus boueux .... Mais rien ne pouvait dispenser ces forçats de la marche de leur tournée journalière. Le courrier se remettait en mains propres, tant pour la remise que pour la prise en charge, les maisons n'étant pas encore

équipées de boîtes aux lettres. Le facteur rural ne pouvait pas se contenter de ne transporter que du courrier dans son vaste porte-feuille en cuir noir. Il devait en plus, lors de sa tournée, emporter un nécessaire à écrire (encrier, plumes, papiers), à l'intention des correspondants, en mal d'écriture à poster ! Ensuite, rentré au Bureau, il devait encore collaborer avec la receveuse, aux opérations de tri, et au classement du courrier et des envois relevés lors de sa tournée, en vue de leur expédition par la prochaine malle-poste ....

Durant les rudes hivers qui caractérisaient le milieu du XIXe siècle, le facteur rural ne pouvait éclairer sa marche matinale ou vespérale, hors des périodes de pleine lune, que par la lumière falote de sa lanterne, qui de toute façon lui était indispensable pour déchiffrer les écritures.... Si la lanterne à pétrole, introduite en Europe à partir de 1860, prit très lentement la place de la chandelle primitive, en attendant l'arrivée de la lanterne à acétylène, une servitude s'imposait en plus à son attention. Durant sa tournée matinale, le facteur ne devait jamais se trouver sans feu, au risque de se retrouver brutalement plongé dans le noir ! Quant au reste, le nettoyage de la lanterne, et son approvisionnement journalier, incombait exclusivement à son utilisateur, ce qui ne pouvait qu'allonger la prestation du facteur rural ....

Lors de chacune de ses tournées, la distance à parcourir était comprise entre 35 et 40 km. Joseph, en fin de carrière, était toujours rétribué au Km parcouru (0.06 Fr/Km en 1870). Il n'existait pas d'indemnités de chaussures, ni de repos hebdomadaire. Sa tournée se terminait vers 17 ou 18 heures, et il lui restait, dès sa rentrée au Bureau des Postes, à rendre les "comptes", et à préparer le départ du courrier du jour, comme indiqué ci-avant. Ces opérations effectuées, il terminait sa journée vers 19 heures, comme il l'avait commencée, à la lueur des chandelles, si l'obscurité était déjà tombée !

Lors des étés brûlants, comme des hivers enneigés, ce fut ainsi que travaillèrent bien courageusement ces modestes serviteurs du public, ces fonctionnaires sans grade, qui eurent l'honneur et l'avantage de servir la France, au milieu du XIXe siècle !

### 3.6 - Le contexte social des fonctionnaires.

L'arrêté ministériel du 25 avril 1854, disposait qu'aucun fonctionnaire, ni employé ne pouvait interrompre son service, s'il n'avait obtenu un congé. Même après l'avoir obtenu, il ne pouvait quitter son poste, sans que son service soit assuré. Hors celui imposé pour raison de maladie, le congé était toujours une faveur qui ne sera accordé généralement qu'avec une retenue, le congé sans retenue étant l'exception. Pour les facteurs ruraux, les congés étaient accordés par les Inspecteurs départementaux. Les congés sans retenue pour cause de maladie, n'étaient accordés que pour une période d'un mois, mais ils étaient susceptibles d'être prolongés de deux autres mois. Le chef immédiat de l'agent éloigné de ses fonctions, plus d'un mois pour cause de maladie, devait rendre compte par la voie hiérarchique, de la situation du malade, et exprimer son opinion sur la nécessité d'accorder éventuellement un deuxième ou un troisième mois de maladie. Son rapport devait être chaque fois accompagné d'un certificat médical, dûment légalisé. Si la maladie se prolongeait, le congé sans retenue, qui n'était pas d'obligation, n'était généralement plus accordé. Les directives précisaient textuellement que : "L'Administration conserve sur ce point, dans toute sa plénitude, sa liberté d'action : elle accorde ou refuse selon son appréciation des faits".... Mon trisaïeul ne fut certainement pas favorisé sous cet angle, car grâce à Dieu, il dut comme tous ses collègues, avoir une très

robuste santé pour avoir pu terminer sa carrière dans de pareilles conditions !

La loi sur les pensions civiles du 9 juin 1853, stipulait que le droit à la pension de retraite était acquis par ancienneté à 60 ans d'âge et après trente ans accomplis de services. Il était acquis à 55 ans d'âge et après 25 ans de services, pour les fonctionnaires qui avaient passé au moins 15 ans dans un "service actif", ce qui était d'application pour les facteurs ruraux. La pension était réglée, pour chaque année de services civils, à un soixantième du traitement moyen. Néanmoins, pour 25 ans de services entièrement rendus dans la partie active, elle était de la moitié du traitement moyen, avec accroissement, pour chaque année de services en sus, d'un cinquantième de traitement.

Néanmoins, aucune pension n'était liquidée, tant que l'intéressé n'était pas préalablement admis à faire valoir ses droits à la retraite, "par le Ministre de son Département". Il en résultait, que si pour l'exercice en cours, le Parlement n'avait pas voté des crédits suffisants pour régler le montant de toutes les pensions demandées, certaines étaient refusées !

### 3.7 - La Marche, ville sur la frontière de la Lorraine.

L'origine de cette ville du Comté de Bar qui fut uni au Duché de Lorraine dès le XVe siècle, date du XIIIe siècle. Son nom ne signifie pas autre chose que sa localisation sur la frontière de la Champagne, relevant de la France, ce royaume ennemi de la Lorraine. En avril 1239 une "Maison de Trinitaires" fut établie à La Marche, sous la protection d'un château, par Henri II, Comte de Bar. L'ordre de la Sainte Trinité Rédemption des captifs, fondé en 1198, et qui avait vocation de racheter les chrétiens enlevés par les pirates barbaresques en Méditerranée, s'imposa du XIIIe au XVe siècle. Aussi ses Maisons se multiplièrent en France, en Italie et en Espagne. La dernière réunion de son chapitre se déroula le 24 janvier 1789, tandis que la Révolution allait fermer pour toujours cette Maison qui fut à l'origine du développement de la ville de Lamarche, futur chef-lieu de canton.

La France, sous LOUIS XIII, voulait la Lorraine. Le 13 août 1633, le Roi signait les patentes par lesquelles il annexait le Bar relevant de la Lorraine, et le 26 septembre de la même année, celles qui officialisaient l'annexion de la Lorraine toute entière. L'annexion ne fut cependant possible qu'après la capitulation le 25 juillet 1634, de Mr d'ISCHEs, le Gouverneur de la forteresse de La Mothe, investie depuis le 9 mars 1634, par le Maréchal de LA FORCE (1558-1652), commandant l'Armée française. Le 29 mars 1641 la paix de Saint-Germain restitua néanmoins le Bar et la Lorraine au Duc CHARLES IV (1604 -1675).

Mais après la mort du Cardinal de RICHELIEU (1585-1642) suivie de celle de Louis XIII (1601-1643), la Régente Anne d'AUTRICHE (1601-1666) reprit les hostilités, dès le 6 décembre 1644. L'Armée française, renforcée de troupes suédoises, revint bloquer La Mothe, qui capitula le 1er juillet 1645. La population de La Marche, dont les habitations furent en grande partie brûlées, à l'image des villages d'alentour, fut rançonnée et ruinée par les abus des troupes de mercenaires de passage. Ce fut un temps de violences et de misères, qui régna durant toutes les années de troubles qui s'ensuivirent. Beaucoup d'habitants durent fuir en abandonnant tous leurs biens, pour échapper à la mort. La peste s'abattit sur les survivants. Il faudra attendre le traité de Vincennes signé le 28 février 1661 pour que la situation se régularise avec la restitution à CHARLES IV de la Lorraine et du Barrois. L'année suivante

le 6 février 1662, le Duc signa enfin avec LOUIS XIV (1638-1715), le traité de Montmartre, par lequel les Duchés devront revenir au Roi de France dès sa mort.

Sa mort tardant à venir, le 26 août 1670 "on" dressa un guet-apens contre le Duc, qui en échappa, tandis que pour la troisième fois les duchés étaient envahis par les troupes françaises. En 1675, CHARLES V (1643-1690) succéda à son père défunt, mais LOUIS XIV ne lâcha pas la Lorraine, qui en 1678, suite à la Paix de Nimègue, conclue entre la France et les Provinces-Unies, lui resta acquise provisoirement. Le 30 octobre 1697, le traité de Ryswick, signé entre Louis XIV et l'Empereur d'Autriche, rendit les Duchés à LEOPOLD (1643-1690) qui avait succédé à son père mort, le 18 avril 1690. Les années qui suivirent permirent au Duc de rétablir dans ses duchés une sage administration et la vie s'écoula tranquillement jusqu'à son décès qui survint le 27 mars 1729.

Son fils FRANCOIS III (1698-1780) lui succéda jusqu'en 1736, lorsque le Roi de France LOUIS XV (1710-1774) daigna jeter son auguste regard sur la Lorraine pour en faire cadeau à son beau-père Stanislas LECZINSKI (1677-1766), Roi détrôné de Pologne. Le 13 décembre 1736 le Duc FRANCOIS III renonça à ses droits sur le Barrois et le 13 février 1737, lors de la signature du traité de Vienne, sur ceux de la Lorraine. Il obtint en échange la Toscane. La prise de possession par le nouveau souverain ne fut enregistrée à La Marche que le 13 janvier 1739. Ce règne fut une période heureuse pour les Duchés. Le 17 février 1753, La Marche fut doté d'octrois. Le 23 février 1766, le bon vieux Stanislas mourut victime d'un triste accident. Le même jour les Duchés deviendront Province française. La Marche pouvait devenir Lamarche !

### 3.8 - L'émigrant de Xertigny.

En 1858, après la mort de ses parents, Nicolas, Joseph céda comme précisé ci-avant toutes ses parcelles héritées à Xertigny à ses frères Jacques et Georges, qui continuèrent à y résider. Quant à lui, il en réinvestit le montant dans des propriétés acquises à Lamarche où il développa son patrimoine, qui successivement s'étendit en plus de la petite maison déjà citée, à l'achat d'un gros immeuble, avec jardin, situé rue des Promenades, cadastré : section G, parcelles 827 et 826). Ce dernier acquis à l'âge de 43 ans, le 17.11.1860, sera le siège d'une épicerie gérée à partir de l'année suivante par son épouse, puis par leur couple, après la mise à la retraite de mon trisaïeul. Elle était composée au rez-de-chaussée : de l'épicerie, de la cuisine, du poêle (la salle de séjour). de l'atelier, du hallier (la réserve), et de la chambre à four, auxquels s'ajoutaient les aisances et dépendances. A l'étage se situaient les chambres, et au-dessus de celles-ci se trouvait un vaste grenier. Au début du XXe siècle, cette bâtisse deviendra un hôtel. Mon trisaïeul ajouta encore à son patrimoine la propriété de 5 vignes, bien exposées au Midi, entr'autres sur le Mont St-Etienne, dont les cépages fournissaient du vin gris. (Sect. A, parcelles 761 et 1747 ; sect. B, parcelle 426 ; sect. F, parcelles 711 et 717). Son patrimoine se complétait par l'acquisition d'une pâture avec engrangement (Sect. B, parcelle 801) et de sept lopins de terre (Sect C, parcelle 1083, et sect. F, parcelles 708 à 710, 712, 716 et 717).

Les époux eurent 3 fils, dont 2 firent leur carrière à la Gendarmerie, et 3 filles. Mais la désertion du second, mon bisaïeul, à Sedan le 17 mai 1865, ne pouvait que couvrir de honte la famille tout entière. C'est sans doute par réaction à cette "forfaiture" probablement très mal acceptée, qu'à 52 ans, Nicolas, Joseph, son père, se porta volontaire en 1870, pour combattre

les envahisseurs de la France. Il s'enrola dans la Cie des Francs-Tireurs de Lamarche, sous le commandement de sa Receveuse des Postes, le Lieutenant LIX. L'aîné, Charles, Joseph, qui était né à Xertigny le 04.11.1839, et s'était marié à Lamarche le 11.11.1868, avait rejoint à 31 ans, le 25.10.1870, l'Armée de Paris. Le cadet, Pierre, Alexandre, né à Lamarche le 01.02.1848, toujours célibataire, s'engagea comme l'aîné dans la Gendarmerie, où il fit également honneur aux couleurs françaises.

### 3.9 - La guerre Franco-Allemande.

Cette guerre recherchée par Otto von BISMARCK (1815 -1898), futur Chancelier de Fer, , après la guerre des Duchés (1864) et le conflit Austro-Prussien (victoire de Sadova 1866), dans le but de réaliser l'unité allemande, trouva son origine dans la candidature d'un HOHENZOLLER au trône d'Espagne. NAPOLEON III (1808-1873), qui voulait, à tout prix, empêcher la création d'un Reich Allemand, qui sera cependant proclamé à Versailles le 18 janvier 1871, déclara la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. La Prusse sera rejointe dans cette guerre par les autres états allemands. L'Armée allemande alignera dans ce conflit 400.000.hommes (16 corps), très entraînés et commandés par un Etat-Major de haute qualité.

L'Armée française ne comportait que 270.000 hommes (7 corps), mal préparés et mal commandés. La bataille des frontières qui se déroulera du 4 au 12 août fut rapidement perdue, les défaites succédant aux défaites. Le Maréchal MAC-MAHON (1808-1893), surpris à Wissembourg le 4 août, dut se retirer. Après l'avoir battu à Froeschwiller le 6 août, les Prussiens s'étaient déjà ouvert le chemin de l'Alsace et de la Lorraine. Nancy fut occupé le 14 août 1870.

Le Maréchal MAC-MAHON, arrivé à Châlons le même jour, mis sur pied une nouvelle Armée de 120.000 hommes pour couvrir Paris. L'Empereur en prit le commandement et tentera en vain de rejoindre le Maréchal BAZAINE (1811-1888). Celui-ci, à qui l'Empereur avait confié le Commandement suprême, se trouvait à la tête de l'Armée de Lorraine (170.000 hommes). Après la victoire de Borny, le 14 août, il subit les défaites de Rezonville et de Gravelotte le 16 août, et de Saint -Privat le 18 août, date à laquelle il se laissa enfermer dans Metz, où il finira par capituler honteusement le 28 octobre 1870.

Prise en tenaille par les Armées des Princes Royaux de Saxe et de Prusse, alors qu'elle débouchait de l'Argonne en direction de Montmédy, après les combats de Grandpré, Buzancy Nouart et Beaumont, l'Armée de Châlons, fut rejetée le 30 août dans la cuvette de Sedan. La bataille commencée le 1er septembre 1870 fut marquée par la belle défense de l'Infanterie de Marine à Bazeilles, et par les charges héroïques des Chasseurs d'Afrique sur le plateau d'Ill. Après avoir tenté en vain, plusieurs percées, NAPOLEON III, à bout de résistance, fit hisser le drapeau blanc, ce qui engendra une capitulation sans condition, qui fut signée le lendemain 2 septembre 1870. La route de Paris était ouverte, tandis qu'un maréchal, 39 généraux, 83.000 hommes et 350 canons étaient livrés à l'ennemi. Les combats qui se déroulèrent du 13 août au 2 septembre 1870, conduisirent l'Armée Impériale à l'anéantissement !

Ce désastre amena le 4 septembre 1870, la proclamation de la déchéance de NAPOLEON III, tandis que ce dernier, se déplaçait à travers la Belgique, pour rejoindre sa résidence d'exil au château de Wilkeshöke, près de Kassel. Arrivé le 3 à Bouillon, à 18 km de Sedan, il logera

à l'Hôtel de la Poste. Le lendemain, l'Empereur se rendra en voiture à Libramont, d'où un train spécial le conduisit, via Liège, jusqu'à Verviers, d'où il rejoignit Kassel à bord d'un train prussien !

L'effondrement du Second Empire, ne mit pas fin à la guerre. La France érigée en République continua à se défendre après avoir créé un Gouvernement provisoire. Les Généraux TROCHU (1815-1896) et VINOY (1800-1880) tentèrent en vain de briser l'investissement de Paris, à Châtillon, dès son début, le 19 septembre 1870, puis par la suite au Bourget, du 28 au 30 septembre 1870. Charles, Joseph, le fils aîné de Nicolas, Joseph, qui bientôt allait avoir 31 ans, était engagé dans l'Armée de Paris. Il y combattra jusqu'au bout. Le siège de Paris commencé le 19 septembre 1870, amena sa capitulation le 28 janvier 1871, malgré les efforts de GAMBETTA (1838-1882), le Ministre de l'Intérieur, qui le 7 octobre s'échappa en ballon de Paris investi, pour rejoindre Tours. Il y leva l'Armée de la Loire. Mais le 28 octobre 1870, la capitulation de Bazaine, hostile aux Républicains, en libérant l'Armée prussienne de Metz, mis fin à tous les espoirs de reconquête de la France.

L'action se localisera pourtant en province. Dans le Nord, le Général FAIDHERBE (1818-1889), vainqueur à Pont-Noyelles le 23 décembre 1870, et à Bapaume, le 3 janvier 1871, succomba à Saint-Quentin durant les combats qui s'y déroulèrent les 18 et 19 janvier 1871. Mais grâce à sa résistance, le Nord fut sauvé de l'occupation allemande. Dans l'Ouest le Général CHANZY (1823-1883) dut battre en retraite, après les vifs combats qui se déroulèrent du 11 au 12 janvier 1871, au Mans. Dans l'Est, le Général BOURBAKI (1816-1897) repris Dijon, se rabattit sur Belfort, héroïquement défendu par le Colonel DENFERT-ROCHEREAU (1823-1878). Vainqueur le 9 janvier 1871 à Villersexel, il fut battu lors des combats qui se déroulèrent du 15 au 17 janvier 1871 à Héricourt, après lesquels, il dut se réfugier en Suisse.

A Paris, après une dernière et vaine tentative de sortie effectuée le 19 janvier 1871 à Buzenval, le Gouvernement de la Défense Nationale se résolut à signer l'armistice, le 28 janvier 1871. Depuis le 18 janvier 1871, le Roi de Prusse avait été proclamer solennellement dans la grande galerie des glaces du Palais de Versailles, Empereur d'Allemagne. De ce jour, date la création du IIème Reich (1871-1919). Le Ier Reich (962-1806) avait été dissous, 65 ans auparavant par l'Empereur NAPOLEON Ier, au faite de sa gloire !

Après la chute de Paris, un armistice de 3 semaines permis d'élire le 8 février 1871, à Bordeaux, en territoire non occupé, une Assemblée générale, qui pourrait ratifier le Traité de Paix. THIERS (1797-1877), y fut élu le 17 février 1871, Chef du Pouvoir exécutif de la 3e République. L'Assemblée générale après avoir approuvé le 1er mars les préliminaires de la paix imposés à Versailles le 26 février 1871, y installa le Gouvernement français.

Le Traité de Paix fut signé à Francfort le 10 mai 1871. Il provoquera la perte de l'Alsace et du Nord de la Lorraine, y compris Metz, ainsi que le maintien de l'occupation d'une partie du territoire français, jusqu'au règlement définitif d'une contribution de guerre de 5 milliards de francs-or (1.200 tonnes d'or). Lorsque les conditions imposées par le Traité de Paix de Francfort seront remplies, et la totalité de l'indemnité de guerre transférée par chemin de fer en Allemagne, les Prussiens évacueront progressivement le territoire resté sous occupation. La dernière livraison d'or fut transportée, comme les précédentes, par un même itinéraire, parcouru par un train spécial de la Cie du Nord, circulant à grande vitesse. Il était composé

de 6 wagons plombés, et bien escortés, transportant au total 60 tonnes d'or, d'une valeur de 250 millions de francs. Ce train circula le 8 juillet 1873, entre Paris et Cologne, en passant par la gare de Namur. La totalité du territoire, resté sous la souveraineté de la France, ne sera libéré qu'en septembre 1873.

Mais, dès le 18 mars 1871, un gouvernement révolutionnaire, s'était constitué à Paris, toujours investi. La proclamation de la "Commune de Paris" n'était en fait qu'une tentative de milieux ouvriers voulant s'approprier la gestion des affaires publiques. Le 21 mai 1871, l'Armée de Versailles entrera dans Paris et mettra une semaine à reprendre la capitale aux Communards. Les combats se termineront le 27 mai 1871, par une répression atroce ....

### 3.10 - Le franc-tireur des Vosges.

Cette guerre Franco-Allemande de 1870, qui devait tragiquement provoquer la chute du Second Empire, fut la source de bien des combats dans les Vosges. Les communes menacées créèrent des Compagnies de Francs-Tireurs. Elles étaient issues des Sociétés de Tir locales, qui disposaient d'une organisation para-militaire, et dont les membres étaient dotés d'un uniforme. Tous les HERMANN de Lamarche en âge de tirer, sauf un, firent partie de la Société de Tir locale ; tous sauf l'exilé, combattirent, au sein de leurs unités respectives, les envahisseurs de la Patrie, ennemis de la France !

Depuis 1869, une nouvelle receveuse des Postes avait été nommée à Lamarche. Elle s'appelait Antoinette LIX (1839-1909). Née à Colmar le 31 mai 1839, c'était la fille d'un Officier des Grenadiers à Cheval de Charles X. Elle perdit sa mère à l'âge de 4 ans et fut élevée en garçon par son père, qui commença par lui apprendre l'escrime. A 12 ans, elle montait à cheval, mais son père pressé par des amis, dut bien convenir que ce n'était pas là une éducation pour une fille ! Il la confia donc aux religieuses de Ribauvillé. En 1856, à 17 ans, elle fut diplômée institutrice, en même temps qu'elle perdit son père. Parlant couramment le français, l'allemand et l'anglais, elle émigra en Pologne, alors occupée par les Russes, en qualité de gouvernante des enfants du Comte LUBIENSKI, en son château de Sycz.

Prenant parti pour les Polonais, elle combattit plusieurs années en partisan, sous le nom de Lieutenant TONY. Blessée à deux reprises, elle tomba finalement entre les mains des Russes. Prisonnière, elle réussit son évasion et rejoignit la France en fuyant à travers la Saxe. Nommée à Lamarche, la nouvelle receveuse des Postes participa rapidement aux activités de la Société de Tir, où elle se révéla excellente tireuse. Son passé de Lieutenant de Uhlan polonais, l'avait familiarisée avec la pratique des armes. Mon trisaïeul, qui en faisait également partie depuis plusieurs années, au vu de son passé militaire, l'y avait invitée. Lui avait 52 ans, elle 30 ans, tandis que les événements n'auguraient rien de bon pour l'avenir ! Maintenant tous les deux étaient placés devant les faits ; les Prussiens foulaient le sol de France, et plus rien ne semblait pouvoir s'opposer aux envahisseurs teutons.... Mais mon trisaïeul, plus que quiconque, devait se rappeler la dette patriotique que, la famille humiliée, avait contractée le 17 mai 1865, lors de la désertion de son deuxième fils, qui s'était déroulée, exactement cinq ans auparavant, dans cette même ville de Sedan, qui venait d'assister à l'effondrement du Second Empire !

Dès le 5 août 1870, alors que la guerre était déjà déclarée depuis 20 jours, les habitants de Lamarche pouvaient déjà en vivre les funestes conséquences ! Tandis que vers 10 h, des



pontonnières battant en retraite traversaient la ville, on fit appel aux habitants au "son de la caisse", pour leur signifier qu'ils devaient leur porter à manger sur la route d'Aureil-Maison. Ceux-ci, en pleine retraite, mangeront sans même descendre de monture, puis s'éloigneront sur le champ.

Le 13 août la municipalité fut avisée de l'arrivée prochaine du 5ème Corps du Général FALLYS (1810-1892), battu à Froeschwiller le 6 août 1870. Le lendemain, dès 3 heures, les bouchers commencèrent à tuer le bétail pour fournir de la viande aux troupes en retraite. Les habitants les ravitaillèrent en pains frais. Les soldats, épuisés par les longues marches, arrivèrent le 14 août à partir de 14 heures. Une partie cantonna à Lamarche ; une autre bivouaqua dans les pâtis communaux de la prairie et dans les prés du Gibombarde. Le 15 août à 3 heures, après avoir réquisitionné chevaux et voitures pour aider à l'évacuation, les rescapés du 5ème Corps se remirent en marche de nuit vers Montigny. Le 16 août, le télégraphe annonça à la municipalité l'arrivée des Prussiens à Charmes !

Les premiers Prussiens pénétrèrent à Lamarche le 22 août 1870, alors que les habitants étaient appelés à l'église pour assister à un enterrement.. Il s'agissait d'un escadron de 40 Uhlans munis de la lance à flamme noire et blanche. En mission de reconnaissance, ils se bornèrent à faire un tour des rues au galop, et à saisir chez le marchand de tabac DEGET, une provision qu'ils ne paieront pas.... On apprendra bientôt l'installation à Epinal, d'un préfet allemand du nom de BITTER.

Comme dans toutes les communes des Vosges, menacées d'invasion, les voies de communication avaient été réservées prioritairement aux besoins militaires. La Poste de Lamarches avait fermé à son tour, lorsque les acheminements du courrier ne furent plus assurés. Dès la mi-septembre, une Cie des Francs-Tireurs d'environ 200 hommes se constitua à Lamarche, et marcha à l'ennemi, en direction de Saint-Dié, distant de 120 Km. Elle avait placé à sa tête une femme : le Lieutenant Lix, qui avait déjà un brillant passé militaire. Ses cheveux étaient relevés sous le képi, et elle portait l'uniforme comme un homme !

Leurs fusils étaient anciens, mais bientôt, au fil des engagements sur le terrain, certains pourront s'approprier, un "Chassepot", le fusil à un coup à aiguille, dans lequel la cartouche en papier était introduite dans le canon par une culasse mobile. Du nom de son inventeur français, il était le plus performant de tous les modèles en usage à cette époque (4,050 Kg, calibre 11 mm, portée 400 m). Il sera en service dans l'armée française de 1866 à 1874. A cette dernière date, il cèdera sa place au fusil "GRAS", dont l'aiguille sera remplacée par un percuteur frappant l'amorce d'une cartouche métallique.

Dans les Vosges, les troupes du Général VON VERDER, déferlaient vers le sud, après avoir franchi les Crêtes. Un Bataillon de Badois s'avancait vers La Bourgonce, au Nord-Ouest de Saint-Dié, en voie de débordement. Le 5 octobre 1870, ils venaient d'enlever la lisière Nord du hameau des Feignes et le Sud de Nompatelize, dont le centre était encore tenu par deux Cies de "Mobiles" des Vosges. Ce corps auxiliaire, créé par la loi Niel en 1868, dénommé "Garde Nationale Mobile", était composé jusqu'en 1871, de jeunes soldats n'ayant pas effectué de service militaire. Sous la direction du Lieutenant-Colonel ROUGET, une contre-offensive locale fut déclenchée à l'aide d'effectifs hétéroclites, qui se composaient de soldats de toutes provenances, rameutés sur Saint-Dié, et équipés à la hâte. Trois Cies de Francs-Tireurs, dont



celle de Lamarche, au total 550 hommes et une femme, y furent engagées le 6 octobre 1870, sous les ordres de cet officier combattif. Les combats furent rudes....

Les Francs-Tireurs de Lamarche se battirent vaillamment dans le secteur du village de Saint - Remy, où ils eurent la mission de défendre le défilé situé entre ce village et celui de La Salle. Mais, ils furent bientôt débordés par trois Cies badoises commandées par le Major BETZ. Le nombre eut raison du courage, et il fallut bien décrocher quelque peu, pour éviter l'encerclement et l'anéantissement. Une Batterie d'artillerie, commandée par le Lieutenant LAFOND DE LADEBAT, suivit le mouvement de retraite en direction de La Molière. Un caisson d'artillerie s'étant embourbé dans les prés frangeux de la Chèvre, l'ennemi voulu s'en emparer, alors que la Cie de Lamarche venait de se poster en lisière de la forêt de Rambervillers. Quand les casques à pointe, furent à bonne portée, le Lieutenant LIX déchargea sur eux son "Chassepot". Ce fut le signal d'un tir qui se révéla suffisamment efficace pour créer une hécatombe dans les rangs allemands. Les survivants de ce feu de salve s'estimèrent heureux d'être encore en état de pouvoir fuir, hors de portée de ces maudits Francs-Tireurs.

Vers midi, un gros de cavalerie badoise les chargea furieusement, mais le tir de la Cie des Francs-Tireurs de Lamarche fut tellement sûr et rapide, que pas un des cavaliers ne put arriver jusqu'à eux. Ils firent demi-tour, laissant sur le terrain bon nombre d'hommes et de chevaux. Vers midi et demi, il fallut se replier sur La Salle, puis sur La Bourgonce. Le soir du 6 octobre 1870, les survivants emmenant leurs blessés, s'établirent au col du Mont du Repos, dans la forêt de Mortagne, à l'Ouest de Saint-Dié, et s'y fortifièrent pour la nuit !

Le Lt-Col ROUGET ne put cependant se maintenir à Saint-Remy, car devant la violence des combats le Général badois DEGENFELD s'empessa de faire passer sur la rive gauche de la Meurthe, la majeure partie de la colonne qui marchait sur l'autre rive. Les ponts de la Voivre et d'Etival n'avaient pas été détruits. Ce fut le renfort d'un Bon de Grenadiers badois, qui permit enfin aux Allemands de reprendre Saint-Remy, d'où les Français les avaient chassés pour quelques heures !

Après ces rudes combats, la Cie des francs-tireurs de Lamarche, fut invitée à se "fondre" dans les "Troupes Garibaldiennes". C'est ainsi qu'on surnommaient les francs-tireurs, qui s'étaient dispersées dans les bois. Après la reddition de Metz, à la fin du mois d'octobre, les survivants rentrèrent, les uns, après les autres, à Lamarche, avant d'être dirigés vers le "Camp de la Délivrance". Mon trisaïeul Nicolas, Joseph, toujours en campagne, ne put assister à la naissance de son petit fils Charles, Marie HERMANN, qui naquit le 25 octobre 1870, alors que son père Brigadier de Gendarmerie combattait dans l'Armée de Paris. C'est le père Nicolas ROSSINOT, domicilié à Lamarche et âgé de 61 ans, qui déclara à la Mairie de Lamarche la naissance du premier-né de sa fille, le jour-même de l'événement. Celle-ci, mariée depuis le 11 novembre 1868, et domiciliée à Dompierre (Vosges) avec son époux, absent par fait de guerre, qui avait confié son épouse enceinte à ses parents, dans l'attente de l'heureux événement. Son père était accompagné de François, Joseph GERADIN, agent du télégraphe, resté à son poste. Le dernier, ou plutôt la dernière, à réintégrer Lamarche fut le Lieutenant LIX, qui avait cessé de combattre pour se consacrer aux blessés qui manquaient de soins !.

Depuis quelque temps se rassemblaient dans la région de Lamarche des troupes formées de gardes nationaux, de francs-tireurs et de soldats évadés de Metz qui s'étaient trouvés dans

l'impossibilité de rejoindre leurs unités. Le 9 novembre 1870, par un arrêté ministériel pris à Tours, GAMBETTA constituait le Comité de Défense Nationale des Vosges, dans le but de tirer parti de ces forces éparses. Le Sous-Préfet de Neufchâteau, Victor MARTIN, en reçut la direction. Ce dernier fut chargé, de ce fait, de préparer des expéditions militaires et de veiller à la subsistance des troupes placées sous son autorité. Suivant ses instructions, le "Camp de la Délivrance" sera établi en forêt de Boène, afin d'y regrouper toutes les forces disponibles. Celles-ci se composaient d'une 1<sup>ère</sup> Cie franche commandée par le Capitaine BERNARD, Officier des francs-tireurs et Commandant en Chef du camp. Il s'était échappé de Metz, et tenait ses pouvoirs en droite ligne du Gouvernement de Tours. Une 2<sup>ème</sup> Cie franche était commandée par le Lieutenant COUMES. Elle était exclusivement composée de militaires de l'Armée active. S'y ajoutait une Cie de guides forestiers commandée par les Gardes généraux RAMBAUX de Neufchâteau et LOPPINET de Lamarche ; ainsi que deux Cies de gardes nationaux mobilisés des cantons de Bulgnéville et Lamarche. Le 9 décembre 1870, des renforts arriveront : La Cie des voltigeurs, forte de 60 hommes commandés par le Capitaine GREGOIRE, et la Cie des Trente, composée de 30 évadés de Metz sous le commandement du Lieutenant BUHLER, viendront renforcer le dispositif. La garnison atteignait à ce moment 300 hommes.

Le Camp de la Délivrance était situé au centre d'un vaste plateau, élevé de près de 60 mètres sur les environs, et couvert d'une forêt de 3.000 Ha. Il était environné par les villages de Sauville, Rozières, Villotte, Martigny, Crainvillier et la Vacheresse. Ce camp occupait une superficie de 9 Ha, et était entouré d'une enceinte palissadée et d'un chemin de ronde. Sa route de traverse était défendue par des retranchements et des abattis d'arbres. Une maison forestière, la maison de Boène, était réservée à l'état-major et à l'intendance. Une forge et un four à pain y avaient été édifiés.

Au départ de ce refuge, des coups de mains épisodiques seront effectués, sans grandes conséquences, jusqu'au 8 décembre 1870, où s'amorcera une réaction prussienne. Un détachement de six cents Prussiens, avec six canons étaient entrés à Dombrot, qu'ils occupèrent. Le 9 décembre à 5 heures, la colonne française s'élança dans la neige à l'assaut du village au cri de "Vive Garibaldi" ! Quelques Prussiens furent tués, mais les autres barricadés dans les maisons offrirent une forte résistance. Mais, les Français seront bientôt dans la nécessité de se replier en abandonnant 5 combattants morts ou blessés et un prisonnier (GAUDEL de Lamarche) sur le champ de bataille. Les pertes prussiennes seront évaluées à 15 hommes.

Le lendemain 11 décembre 1870, les Prussiens, en représailles de l'attaque de Dombrot, marcheront sur Lamarche, qu'ils attaqueront le lendemain à 10 1/2 heures. Il faisait très froid et un brouillard intense cachait le terrain. Les Français résisteront énergiquement jusqu'à 11 1/2 heures, puis devront céder le terrain. Les premiers Prussiens pénétreront dans Lamarche, par la petite ruelle qui joint le Faubourg à la rue des Sources. Une colonne ennemie, arrivant par le Faubourg, plaça un canon en position à l'entrée de Lamarche. Le gros de la troupe arrivera à 13 1/2 heures et occupera la ville, tandis que les combattants français faisaient retraite sur les bois du Seigneur. Les Prussiens irrités arrêteront tous les hommes, au nombre de 34, qu'ils trouveront dans les habitations, et ils les enfermeront chez FLORIOT, l'aubergiste de la rue des Promenades. Après cette intrusion ennemie, Lamarche restera occupée par un Bon de chasseurs à pieds de la Landwehr prussienne, renforcé par deux pièces d'artillerie. Un grand nombre de voitures hippomobiles formant convoi encombraient les rues. Suite à ces

"troubles", une indemnité de guerre de 300.000 fr fut exigée du Conseil municipal. et trois conseillers (MM FLORIOT, BRION et DUBOIS) seront enfermés comme otages dans une maison de la Grande Rue. Le Conseil municipal réunit avec peine 5.528 fr, qu'il leur remit, et ceux-ci s'en contentèrent provisoirement. Les habitants reçurent l'ordre de remettre sur le champ, toutes les armes détenues aux Prussiens, qui les brisèrent sur le tas ....

La nuit venue, les francs-tireurs regagneront leur camp de Boène, où ils se retrancheront derrière des abattis d'arbres obstruant les chemins. Les jours suivants, ils les consacreront à la construction de baraques et d'un blockaus. Lors des combats de Lamarche, leurs pertes s'étaient chiffrées à 1 tué et 15 blessés, qu'on transportera, après le départ des Prussiens, à l'ambulance de Lamarche qui y était installée par l'ambulancière LIX. Toujours habillée en homme, elle portait au bras le brassard de la "Croix Rouge de la Société Internationale". Quand les Prussiens entrèrent à Lamarche, le Commandant de l'avant-garde l'avait prise en otage, en lui précisant que si un coup de feu était tiré, elle serait passée par les armes sur le champ. Aucun coup de feu ne retentit, mais quand elle fut revenue à son domicile, on lui infligea le logement de 40 Prussiens !

Le lendemain 12 décembre à 8 1/2 heures, tous les Prussiens quittèrent Lamarche en emmenant leurs trois otages, auxquels, pour faire bonne mesure, ils en ajouteront un quatrième : Mr PELLEGRIN, qui étant jugé riche, devra répondre de l'indemnité exigée des habitants. Ils seront conduits à Epinal, où ils seront internés dans la caserne de la gendarmerie. Le Préfet prussien BITTER les interrogea, et voulut leur faire donner les noms des "officiers garibaldiens". Ils répondirent qu'ils les ignoraient. Et, Mr FLORIOT, parent du Maréchal de BELLUNE, natif de Lamarche (1764 - 1841), profita de cet entretien pour faire observer au Préfet prussien, que celui-ci avait été sous le Premier Empire, Gouverneur de Berlin, et qu'il avait traité cette ville avec une telle bienveillance, qu'à son départ les habitants lui offrirent un cadeau de deux millions, qu'il refusa, se contentant d'accepter quatre chevaux. Le Préfet répondit que si la chose était exacte, Lamarche ne paierait pas la contribution exigée. Il allait télégraphier à Berlin, et en attendant les otages pouvaient aller se loger à l'hôtel en qualité de prisonniers sur parole. On trouva à la bibliothèque d'Epinal une biographie de Claude, Victor PERRIN, créé Duc de BELLUNE et Maréchal de l'Empire par l'Empereur, le jour même de la bataille de Friedland, le 14 juin 1807. Elle fut présentée au Préfet, qui au bout de cinq jours fit appeler les otages pour leur communiquer qu'ils étaient libres et qu'il ne serait plus question des 300.000 fr. Ceux-ci avaient dépensé à l'hôtel 185 fr, qui leur furent remboursés par la ville le 6 mai 1872.

Il n'y eut plus d'actions importantes à signaler dans le secteur, à part l'expédition qui provoqua le 18 janvier 1871, le départ des francs-tireurs de leur "Camp de la Délivrance", pour se diriger vers Fontenoy, où ils firent sauter le 22, le pont qui enjambait la Moselle. Le 24 au soir, ils étaient rentrés, en ramenant sept Prussiens prisonniers. Ce même 22 janvier, une colonne de 200 Prussiens de passage, arrivant à 9 heures à Lamarche par la route de Frain, pour reprendre la route de Neufchâteau ne put être inquiétée par les francs-tireurs, car en ce moment, ils étaient absents de leur camp !

### 3.11 - Le retour de la paix.

Le 1er février 1871, vers 15 heures, des Prussiens entrèrent à Lamarche par la route de



Neufchâteau en portant un drapeau blanc. Les francs-tireurs se portèrent à leur rencontre et leur refusèrent le passage demandé. A Lamarche, on hésitait encore sur la question de savoir s'il y avait un armistice ou non ! Le Ministre Jules FAVRE (1809-1880), avait signé le 23 janvier 1871, un armistice décrétant l'arrêt des hostilités sur toute l'étendue de la France. Mais, en fait, on avait omis d'insérer dans le texte descriptif des Armées qui devaient déposer les armes, l'Armée de l'Est, dont le "Camp de la Délivrance" faisait partie ?

Il faudra attendre le 3 février 1871, pour qu'une suspension d'armes soit signée à Lamarche. Elle entrera en vigueur le lendemain. Ce jour-là, arriva vers 10 heures à Lamarche, le Lieutenant VON KELLER, muni des pleins pouvoirs du Commandant des forces allemandes d'Epinal. Il s'installa à l'hôtel Mage, où il déjeûna tranquillement en attendant la délégation des francs-tireurs. Le Capitaine BERNARD arriva peu après, escorté de deux porteurs de drapeaux. L'un était blanc et l'autre portait les couleurs françaises. Les deux officiers s'étant mis d'accord sur la suite des opérations, signèrent une convention de suspension d'armes valable jusqu'au 19 février à midi ....

Le 6 février 1871, un officier prussien fut reçu au "Camp de la Délivrance", où il fut décidé que, dès le lendemain, les francs-tireurs évacueraient leur cantonnement : "Les troupes du Commandant BERNARD, campées à l'Est de Langres, Lamarche, Bulgnéville, etc ... pourront se replier, librement et sans être inquiétées, à cinq jours de marche, commençant le 9 février, en passant par Jussey, Gray, pour se rendre à Dôle, dans le département du Jura". Cette convention fut ratifiée le 10 février 1871 à Chaumont par le Colonel d'Etat-major DE KREINSKI. Le 9 février, à 11 heures, les dernières troupes françaises quittèrent Lamarche. Mon trisaïeul était déjà rentré dans sa famille, comme le firent naturellement tous les francs-tireurs de Lamarche. Les troupes françaises à peine évacuée, elles seront immédiatement remplacées par le 9ème Bon de réserve du 11ème Rgt d'Artillerie prussien. Après trois jours d'occupation, ce Bon repartit le 11 février à 7 h en direction de Senaide.

Le lendemain 12 février 1871, la ville de Lamarche fut envahie par les habitants des villages voisins, venus élire leur nouveau député. Il n'y eut que trois bureaux de vote ouverts pour l'ensemble du canton : Lamarche, Martigni et Ische. Le 15 février on réclamera à la ville sa part dans la contribution de guerre de 10.000.000 fr imposé au département des Vosges. Elle s'élevait à 9.970 fr. En outre, la part de Lamarche dans les contributions directes et indirectes pour l'année 1971, s'éleva à 83.530 fr. La ville devra payer mensuellement 7.795 fr, à prélever sur le patrimoine des propriétaires, ses électeurs, mais aussi les seuls citoyens imposables en ce temps !

Le 18 février 1871, mon trisaïeul, le facteur de Lamarche, repris son service. A 8 heures du matin, il avait réceptionné son premier sac postal. Il provenait de Paris, et il contenait 106 lettres. La receveuse des Postes LIX, se trouvait encore à cette date à Langres, avec le grade de Capitaine-ambulancière. Le 1er mars passèrent par Lamarche des courriers prussiens qui annonçaient la paix. Depuis la mi-février, la ville avait connu un incessant va et vient de troupes allemandes, qui, pour la plupart regagnèrent l'Allemagne. Les logements chez l'habitant ; les réquisitions de fourrages, de nourritures, de bois pour le chauffage des postes, et parfois de véhicules ; les menaces de pillage ; les appels des troupes sous revue et défilés avec drapeau et musique ; l'hébergement des militaires malades ; furent le lot quotidien des habitants, victimes de cette malheureuse guerre. Il y eut des bons de réquisition émis par des

Prussiens de toutes armes, mais également des bons signés par des Hanovriens et des Wesphaliens. Et tout ce beau monde, se déplaçait par un temps effroyable de neige et de grand froid, qui à partir de la mi-mars se transformera en pluies abondantes. L'arrière-garde des troupes allemandes, composée d'un escadron de 40 Uhlans, abandonna seulement son cantonnement de Lamarche le 6 juin 1871 !

Ainsi se concrétisa la paix dans cette petite ville des Vosges. La guerre finie, on s'occupa à payer les dettes contractées. Et la ville, qui avait connu des jours bien difficiles, continua sa modeste vie de chef-lieu de canton. Son petit peuple de fonctionnaires, de commerçants, d'agriculteurs et d'ouvriers y coulera désormais des jours paisibles. Les habitants furent en état de subvenir à leur besoins, qui n'étaient pas grands. Et, comme leurs désirs étaient modérés, ils pouvaient en satisfaire beaucoup. La ville ne renfermait ni grosses fortunes, ni grandes misères. On n'y haïssait que raisonnablement. Ainsi allèrent les choses et personne ne pensait qu'elles dûssent changer !

### 3.12 - La création de la desserte ferroviaire de Lamarche.

Le tracé des lignes ferroviaires "Mirecourt, Vittel, Merrey, Culmont-Chalindrey" et "Andilly Langres" étaient déjà depuis plusieurs années dans les cartons du Ministère de la Guerre. Mais maintenant seulement, il parut évident au Gouvernement français, suite à l'expérience désastreuse du passé récent, que les zones frontalières se devaient d'être irriguées par des voies ferroviaires stratégiques, à l'image de ce que la Prusse avait réalisée avant 1870. Une loi du 31 décembre 1875 prescrivit de procéder aux études et formalités nécessaires à la déclaration d'utilité publique d'un chemin de fer reliant Mirecourt à la ligne de Belfort. Cette voie devait permettre en temps de guerre d'évacuer le plus rapidement possible les blessés et les malades sur les établissements thermaux de Bourbonne, Vittel, Contrexéville et Martigny-les-Bains, qui disposaient des installations nécessaires à leur hospitalisation. Elle se devait en outre, d'assurer dans les meilleures conditions, la concentration d'une armée venant du Midi et du Centre de la France, opérant dans la région de Mirecourt. Le Génie de Toul préconisait en outre, afin d'assurer à l'Armée de la Moselle une meilleure efficacité, d'établir une seconde ligne en créant par la vallée de la haute Meuse un chemin direct de Neufchâteau à Langres, qui servirait au retour des trains militaires. En fait, depuis 1866, déjà, le Directeur des fortifications de Langres insistait en vain, sur la nécessité de relier sa place à la position stratégique de Neufchâteau.

Les délibérations du Conseil municipal de Lamarche du 31 août 1876, furent un vibrant plaidoyer pour la création du chemin de fer. Depuis plusieurs années la ville étant endettée, "il ne lui est malheureusement pas possible d'attacher son nom à aucune création utile et c'est à peine si elle peut maintenir en état ses monuments communaux. Si la voie de chemin de fer avait existé dans nos jours de désastre, elle aurait rendu d'éminents services en facilitant la jonction des deux Armées du Général de Saisy et du Maréchal Mac Mahon ...." Et, enfin de conclure : "Les habitants qui ont appris avec une grande satisfaction qu'une étude était faite pour relier Langres à Mirecourt, ont cru voir dans ce projet une régénération du pays. Pour ce motif, malgré la situation financière, comme il s'agit pour le pays de prospérer et de vivre si nous avons la voie ferrée, ou de végéter et de mourir si nous ne l'avons pas, le Conseil municipal à l'unanimité offre tous les terrains nécessaires ...."

Les enquêtes se suivirent. Le 5 février 1878, le Conseil municipal insistait à l'unanimité sur la nécessité que cette ligne de chemin de fer stratégique touche Lamarche. Cependant les démarches entreprises par le Préfet pour obtenir quelques subventions ne trouvèrent que peu d'échos dans les communes concernées. Même Mirecourt qui s'était engagée pour une somme de 150.000 fr, lors de la construction du chemin de fer la reliant à Vézelize, et endettée pour 20 ans, ne put participer aux frais de cette nouvelle liaison ferroviaire.

La loi du 15 juin 1878 déclara d'utilité publique la ligne de Mirecourt à Chalindrey (86 km). Elle devra être complétée par deux embranchements, l'un de Merry à Neufchâteau (37 km) et l'autre d'Andilly à Langres (17 km). Le Ministre des Travaux public traitera le 10 juillet 1879, avec la Cie de l'Est pour l'exécution des travaux d'infrastructure pris en charge par l'Etat. La voie sera renforcée à 10 traverses au lieu de 9, et établie par rail de 8 mètres. La Cie se chargera des voies et des quais militaires.

En exécution des lois des 27 juillet 1880 et du 7 janvier 1881, le décret du 21 février 1881 confiera à la Cie de l'Est l'exploitation provisoire des lignes de Mirecourt à Chalindrey et d'Andilly à Langres. Ces lignes seront ouvertes au trafic le 1er mars 1881. Trois trains parcoureront, dans chaque sens, dès son ouverture, la ligne de Mirecourt à Chalindrey. La durée du trajet s'échelonnait entre deux heures et demie et trois heures vingt, selon les trains. Mon trisaïeul avait 64 ans. Retraité depuis 4 ans, il allait encore bénéficier de l'arrivée du rail à la gare de Lamarche durant 10 années. La deuxième voie sera mise en service au cours de cette même année 1881, au fur et à mesure de la réception officielle des travaux de chaque section. Le 20 novembre 1883, une nouvelle loi accordera la concession de la ligne définitivement à la Cie de l'Est.

En 1920, on comptait toujours trois trains dans chaque sens, dont deux venaient de Nancy. Pour effectuer le parcours de 122 km qui séparaient Nancy de Merrey, il fallait cinq heures ! A partir de 1928, cinq mouvements desserviront la ligne. La concurrence routière commençant à se faire sentir, la Cie de l'Est prit conscience que les villes d'eau méritaient de meilleurs trains. Elle ne restera pas insensible à la proposition de la Cie MICHELIN de lui fournir "un train sur pneus". Dans ce but, elle créa une auto sur rail, roulant sur des pneus étroits, qui pris le nom de Micheline. Cinq essieux permettront de supporter une voiture qui ne dépassera pas 175 kg de poids mort par voyageur, alors que pour un train normal, ce poids variait d'une à trois tonnes selon l'occupation du convoi. Ces michelines furent mises en service sur la ligne Epinal-Vittel-Contrexéville, dès septembre 1932. Munis d'un moteur à essence et de pneumatiques gonflés à 6 kg, ces véhicules atteindront une vitesse de 90 km à l'heure. Ils effectueront le trajet de 57 km, séparant Vittel d'Epinal en 36 minutes.

### 3.13 - La mise à la retraite et la fin de vie.

Depuis 1872, mon trisaïeul, à 55 ans, avait atteint l'âge d'admission à la retraite, et il totalisait 27 ans de service actif, en comptant le temps des hostilités. Il lui fallait en justifier 25 ! Il ne fut cependant admis à la retraite qu'à 60 ans. Ensuite, sa vie familiale coula comme un fleuve tranquille. Le travail ne manqua pas, ni à l'épicerie, ni dans les vignes, ni aux jardins. Son seul tourment ne pouvait que se cristalliser sur l'avenir brisé de celui de ses 6 enfants, de ce malheureux qui avait déshonoré la famille, en abandonnant le drapeau français. Mais l'avenir du seul de ses enfants qui avait déçu ses espérances de père, appartenait à la génération



montante. Quel sera le prix à payer pour cette faute, si faute il y avait ?

Nicolas, Joseph HERMANN, emportant ses doutes, décèdera dans sa propriété, le 16.11.1891, au milieu des siens. Il avait 74 ans, et un riche passé qui reposait sur une vie laborieuse entièrement consacrée au service de ses concitoyens. Il était retraité d'un "Service Public": les POSTES, qu'il avait servi avec dévouement, dès sa création dans les Vosges. Mieux encore, il s'était battu vaillamment contre les Prussiens, en cette année maudite de mille huit cent septante, qui fit perdre à la France, son hégémonie européenne au profit du IIe Reich allemand, qui lui arracha l'Alsace-Lorraine !

Pour conjurer cette insulte, qui ne pouvait être effacée que par une "brillante reconquête", il ne fut plus de bon ton en France d'en réveiller le souvenir, en énonçant le mot maudit : septante ! C'est ainsi qu'on se mit à compter en "soixante-dix ; quatre-vingt-dix ; jusqu'à cette année fatidique de 1914. Ensuite, la victoire des alliés, qui ne fut possible que par le sacrifice d'une hécatombe de poilus, ayant à nouveau rendu sa "grandeur" à la France, on en revint naturellement à l'ancienne numérotation, sauf pour ce qui était déjà inscrit dans les usages. Nicolas était donc bien décédé à soixante-quatorze ans !

Son épouse, Marie, Agathe BLAUDEZ, née à Xertigny le 21.06.1823, lui survivra durant 9 années, où jusqu'au bout, elle continuera à servir dans l'épicerie familiale. Elle y subira, durant toutes ces années, où ils continueront à cohabiter, comme par le passé, l'influence égocentrique de sa fille aînée Josephine, dite Elisabeth, et surtout de l'époux de cette dernière, le cordonnier Jean, Claude HENRY ! Laborieuse jusqu'au bout, elle décèdera à la fin du siècle, le 21 février 1900, âgée de près de 77 ans. Elle était la fille du maréchal ferrant de Xertigny, Nicolas BLAUDEZ, né en 1802 et de Catherine PERNOT, née en 1806.

Mon trisaïeul repose aujourd'hui dans le vieux cimetière, créé administrativement dès le 26 mars 1808, sur le paquis de la ci-devant Trinité. En 1814, 1815 et 1817, on y avait enseveli en fosses communes, les cadavres des typhiques russes et français qui étaient décédés dans la bourgade, où un hôpital avait été établi. Le 7 mai 1823, la municipalité avait pris la décision de l'agrandir et de le clore de murs. Le 11 mai 1841, on l'agrandit pour le seconde fois, et on le remit en bon état.

Le premier des HERMANN à y être enseveli fut son petit fils Charles, Marie, soldat engagé volontaire, décédé à 20 ans, le 29 mai 1890. Il repose dans la tombe n° 99 du quartier n° 3. L'année suivante, son grand père, mon trisaïeul Nicolas, Joseph HERMANN, le rejoignit dans la même tombe. Ma trisaïeule Marie Agathe BLAUDEZ, son épouse, l'y rejoignit en février 1900. Par la suite, un monument y fut élevé par l'aîné de leurs enfants et cette tombe devint la concession de la famille HERMANN ROSSINOT. Jeanne, Julienne, dite "Julie" ROSSINOT, décédée à 73 ans y fut également ensevelie en mai 1918 et son époux Charles, Joseph HERMANN, décédé à l'âge de 84 ans, l'y rejoignit en novembre 1923. Tous les deux eurent encore à subir les servitudes de la Grande Guerre, mais Charles, Joseph vivra cependant encore assez longtemps, pour savourer la victoire et le retour de l'Alsace Lorraine, rendue enfin à la Mère patrie !

En 1876, la receveuse des Postes LIX, dont la santé s'altérait, dut interrompre définitivement son service à l'âge de 37 ans. De violentes douleurs rhumatismales, s'ajoutèrent aux fièvres



qu'elle avait contractées en Pologne. A défaut d'une pension prématurée, le Gouvernement lui attribua la jouissance d'un bureau de tabac, et elle se retira chez les religieuses de ND de Sion à Paris. Elle mourut à Saint-Nicolas-de-Port le 14 janvier 1909, rongée par le cancer. Elle avait 70 ans. Sur sa tombe, visible dans le petit cimetière, il est écrit : "Pro Deo et Patria".

### 3.14 - La descendance de Lamarche.

De leur union contractée par mes trisaïeules à Xertigny le 11.11.1842, six enfants naîtront. Seule Laure mourut dans l'enfance (Xertigny, le 17.10.1843 - Lamarche, le 21.07.1853). Quant aux autres enfants, tous survivront jusqu'au siècle suivant.

L'aîné, Charles, Joseph, né à Xertigny le 04.11.1839, soit 3 ans avant le mariage de ses parents, se maria le 11.11.1868 à Lamarche à 29 ans avec Jeanne, Julienne ROSSINOT, née à Lamarche le 08.02.1845. Il fit sa carrière en qualité de Brigadier de Gendarmerie à cheval dans la Cie de Gendarmerie des Vosges qui appartenait à la 22ème Légion de Gendarmerie. Durant la guerre de 1870, il fit partie de l'Armée de Paris. Charles décèdera à Lamarche à 84 ans, le 23.11.1923. Ils eurent quatre fils :

L'aîné, Charles, Marie naquit en pleine tourmente à Lamarche, le 25.10.1870, alors que son grand-père combattait les Badois dans la région de Saint-Dié. Le jour de sa naissance son père s'engagea dans l'Armée de Paris, d'où il poursuivit sa carrière militaire dans la Gendarmerie avec le grade de brigadier. Devenu adulte, l'aîné de ses fils eut à peine le temps de s'engager à l'armée, qu'il mourut à 20 ans, après être rentré malade à Lamarche. Il n'eut pas de descendance.

Le deuxième René, Lucien naquit à Gondrecourt (Meuse), le 24.09.1875. Sergent au 140e de Ligne lors de la Grande Guerre, il fit toute sa carrière à la Cie des Chemins de Fer de l'Est, où il acquit le grade d'Inspecteur. Le 29.09.1898, il se maria à Grenoble avec Reine BOREL, une culottière, qui était née le 11.01.1870 à Forest-St-Julien (Hautes Alpes). Ils décèderont tous les deux à Cap, à un mois d'intervalle, en 1947, sans laisser de descendance.

Le troisième, Julien, né et mort à Vittel ne vécut à peine qu'un an (07.02.1880 - 12.01.1881).

Le quatrième, également prénommé Julien, naquit se maria avec Georgette, Victoire COUTELAS née à Damery (Marne), le 23.05.1886. Il fit comme son frère, carrière à la Cie des Chemins de Fer de l'Est, où il fut comptable. Il décèdera après son épouse, qui s'éteindra à Nogent sur Marne le 05.01.1933.

Ce couple donna naissance à un enfant prénommé Charles, qui émigrera à Paris, où il sera bijoutier.

Le deuxième, Georges, Jules, mon bisaïeul naquit à Xertigny le 16.08.1841.

Sa naissance fut suivie de celle de Laure le 17.10.1843, qui naquit la dernière à Xertigny, et qui mourut à Lamarche le 21.07.1853.

La première naissance à Lamarche fut celle de Josephine, dite Elisabeth, qui y naquit le 09.01.1846. Elle fut brodeuse et cohabita avec ses parents, tout en les aidant dans le service de leur épicerie. Elle épousa à Lamarche, le 29.08.1866, Jean, Claude HENRY, né à Francheville (Meurthe), le 17.01.1839. Il annexa une cordonnerie à l'épicerie. Ils n'eurent pas d'enfant, et pourtant ce sont eux qui magouillèrent l'essentiel de l'héritage des parents



HERMANN-BLAUDEZ, lors de la succession du 23 décembre 1901. Josephine, dite Elisabeth, décèdera à Lamarche, le 19.06.1902, soit 6 mois après sa captation d'héritage, alors que la profiteuse n'était âgée que de 56 ans. Son époux, qui lui survécut, émigra par la suite de Lamarche, pour une destination inconnue.

Leur cinquième enfant, Pierre, Alexandre, dit Eugène, naquit à Lamarche, le 01.02.1848. Il épousa Marie, Eugénie, une lingère, née à Vittel, le 02.01.1855. Comme son frère aîné, il fit carrière à la Gendarmerie, avec le grade de brigadier. Ensuite, à Vittel, il reprit une épicerie, en attendant d'y devenir le gérant de l'Hôtel des Sources. La station thermale fut lancée par un avocat de Toulouse en 1854. On y soigne les maladies des reins et du foie. Ils décéderont tous les deux à Vittel, lui à 73 ans, le 02.10.1921 ; elle à 80 ans, en décembre 1935. Le couple donna naissance à un garçon et à deux filles :

L'aîné, se prénomma Louis, Alexandre, il naquit à Belleville (Rhône) le 14.12.1880. Il épousa Marcelle BENSCH-COURRIER, née à Nancy, le 16.04.1908. Elle avait 28 ans de moins. Il travailla en qualité d'épicier. Il décéda à 56 ans, à Tuillières (Vosges), le 17.07.1936. Sa jeune veuve de 28 ans, lui survivra 55 ans. Elle décèdera à 83 ans, à Nancy, le 07.11.1991. Ils donnèrent naissance à une fille :

Marie, Louise, Céline, née à Thullières (Vosges), le 14.08.1931. Elle épousa à Nancy, un employé commercial, André JACOB, né dans cette ville le 09.08.1937. Le couple donna naissance à une fille :

Isabelle JACOB, née à Nancy, le 09.05.1965. Fleuriste, elle épousa à Laneuve-devant-Nancy, le 09.09.1989, Sylvain KRUMMENACKER, un sous-officier de carrière, né à Metz le 18.02.1964.

L'aînée des filles Marie Alice, naquit à Vittel, le 06.06.1883, et décéda rapidement.

La cadette Marie Eugénie, naquit à Vittel, le 03.10.1886. Elle épousa en première noce, à Vittel, Louis Grossier, né à Chavelot (Vosges), le 24.10.1885. Ils tinrent une boucherie jusqu'à la mort de Louis, qui décèdera à Remoncourt (Vosges) à 51 ans, le 26.01.1936. Elle attendra le 28.04.1951, pour contracter une seconde union à Nancy, avec Victor, Léon ISLER, veuf de Catherine OBRIOT, retraité de la gendarmerie, né à Metz, le 25.04.1886. Ils étaient chacun âgés de 65 ans. Lui, décèdera le premier, à 82 ans, à Remoncourt, le 30.04.1968. Elle deviendra presque centenaire, et décèdera à Vittel, le 06.03.1986. De son premier mariage, naquirent deux enfants :

L'aîné Pierre, Louis, Marie, GROSSIER, né à Remoncourt, le 10.01.1913. Il épousa à Frizon (Vosges), le 19.11.1934, Madeleine, Marie-Louise COLLIN, née à Frizon, le 20.02.1911. Elle était brodeuse, comme sa mère. Ils reprirent la boucherie au décès du père. Il trépassa à Beaune, à l'âge de 60 ans. Le couple donna naissance à trois fils :

L'aîné, Gille, Albert, Louis, pharmacien, né à Remoncourt, le 11.04.1938, épousa à Beaune, le 06.09.1962, une pharmacienne, Jacqueline LAURENT, née à Vesoul, le 11.02.1938. Ils s'installèrent Pharmaciens, à Souppes sur Loing (Seine-et-Marne). Ils donnèrent naissance à deux garçons :

Eric, né à Chambéry (Savoie) en 1963, qui deviendra gestionnaire d'une banque d'affaires.

Christophe, né à Nemours (Seine-et-Marne) en 1969, qui diplômé de l'ENAC, deviendra Pilote de l'aviation civile.

Le deuxième, Jean-Pierre, né à Remoncourt, le 02.11.1939, cadre dans une société pétrolière, maria à Beaune, le 20.01.1967, un professeur de coupe, Anne LANSART, née à Beaune, le 27.02.1940. Ils eurent un fils :

Bertrand, né à Paris, en 1970, diplômé ISG.

Le cadet, Etienne GROSSIER, né à Remoncourt, le 31.12.1943, épousa à Bretigny sur Orge (Essonne en Région parisienne), le 17.02.1970, Jacqueline BRETTEVILLE, une comptable née dans cette même localité, le 25.07.1937. Lui devint le Directeur adjoint du Centre Hospitalier de Marne-la-Vallée. Ils eurent deux enfants :

Stéphane, né à Beauvais (Oise), en 1975.

Johanna, née à Amboise (Indre-et-Loire), en 1980.

La cadette, Marie, Louise GROSSIER, née à Remoncourt, le 16.05.1914, ne survivra pas à la Grande Guerre. Elle décèdera dans la même commune, le 07.05.1915.

Leur sixième et dernier enfant, Virginie, dite Louise, naquit à Lamarche, le 10.04.1850. Elle s'y maria le 06.09.1873, avec Nicolas BELLAMY, né à Rozières (Haute-Marne), le 14.03.1844. Ils décédèrent tous les deux à Fontenay sous Bois (Val-de-Marne). Lui avant 1901 ; elle après. Ils ne laissèrent aucune descendance.

### 3.15 - La succession de Lamarche.

Lors du décès de son époux, Nicolas, Joseph HERMANN, le 16 novembre 1891, son épouse Marie, Agathe BLAUDEZ, avait bénéficié d'une donation par usufruit, résultant des dispositions actées le 13 août 1889, devant le Notaire FOUILLETTE, de Lamarche. La communauté HERMANN-BLAUDEZ se composait à ce moment, d'un mobilier consistant en meubles meublants, linges et créances d'une valeur de 1.200 fr ; d'un fonds de commerce évalué à 2.000 fr ; de la grosse maison de commerce, sise rue des Promenades, achetée le 9 octobre 1860 et estimée à 2.000 fr. Au total : 5.200 fr. Agathe avait repris une somme de 4.000 fr relevant de ladite communauté, justifiée par l'aliénation consentie d'une maison lui appartenant en propre (acte passé devant le Notaire CLAIRABOIS à Lamarche, le 19.12.1874). De cette somme avaient été déduits 1.800 fr au titre de "récompense due à la communauté par la veuve HERMANN", représentant le prix d'un immeuble acquis à titre de licitation ; ainsi que le prix de 1.000 fr payé pour l'acquisition par ladite veuve, d'un immeuble en remploi. Soit au total un montant de 2.860 fr à déduire des 4.000 fr relevant de la dite communauté, ramenés ainsi à 1.140 fr.

L'actif de ladite communauté s'élevait ainsi à 5.200 fr - 1.140 fr = 4.060 fr. La moitié (2030 fr) revenait à la veuve, ainsi qu'un quart supplémentaire (507.50 fr) hérité en toute propriété, le quart restant lui revenant en usufruit. Quand à ses enfants, ils héritaient ensemble de 1.015 fr en toute propriété et de 507.50 fr en nue propriété. Cette part se déterminait par la cession de leurs droits, sur lesdits mobiliers et immobiliers, accordée par l'ensemble des enfants, héritiers de son époux, et consentie au profit de leur mère, devenant seule propriétaire, moyennant l'attribution globale d'une somme de 1.250 fr. Chacun des enfants eut ainsi droit à 1/5 de cette somme, soit à 250 fr. Cet héritage fut réglé le 16 février 1893, par un transfert à Arlon au nom d'Elisabeth GANGLER, l'épouse de Georges, Jules. HERMANN, mon bisaïeul, disparu en Argentine ....

Marie, Agathe BLAUDEZ, la veuve HERMANN, deux mois avant son décès (21.02.1900), avait rédigé un testament olographe, daté du 22 décembre 1899. Celui-ci conservé chez Maître TOURENG, léguait par préciput hors part, toute la quotité disponible légalement au bénéfice de sa fille cohabitante, Josephine, soit la valeur du 1/4 de l'ensemble de la succession. La

veuve laissait pour seuls héritiers, ses 4 enfants, dont chacun devait recevoir 1/5 ; le dernier 1/5 devant se partager entre ses 3 petits enfants survivants : Elisabeth, Alfred et Paul HERMANN.

Dès l'annonce de son décès, le Notaire REGINA d'Arlon avait dressé un acte daté du 28.02.1900, donnant procuration à l'Huissier François BAUDELET de Lamarche, pour "agir en qualité de mandataire d'Alfred, Auguste et de Paul, Théodule HERMANN". Une ordonnance rendue par le Tribunal Civil de Neufchâteau (29.11.1900), officialisa la disparition du fils Georges Jules, et reconnut que ses trois enfants survivants étaient ses héritiers présomptifs (Art 136 du CC). Le 23 décembre 1901, sur base des documents énumérés ci-avant, les Notaires de Lamarche, TOURENG et FLESCHE, firent enregistrer la liquidation de la communauté HERMANN-BAUDEZ et de la succession de la veuve de Nicolas, Joseph HERMANN. L'acte rédigé, par lesdits notaires, à la date du 12 décembre 1901, formera un dossier de 20 pages.

Le 16 mars 1900, soit trois bonnes semaines après le décès de la veuve, il sera procédé à la rédaction d'un acte de licitation (vente aux enchères par les copropriétaires, à l'un des leurs) qui concernait l'acquisition de la grosse maison de commerce, y compris les marchandises, au profit de Josephine HERMANN, épouse HENRY, qui avait cohabité avec la mère jusqu'à son décès. C'est à cette occasion qu'un relevé de l'inventaire des biens, fut dressé à la demande des héritiers. Les meubles et meublants furent estimés à 1800,35 fr, y compris 460 fr de marchandises relevant du fonds de commerce exploité par la veuve. La marchandise fut reprise par l'épouse HENRY, tandis que le surplus des meubles fut partagé entre les héritiers selon leurs droits. Alfred et Paul étaient absents, et les absents ont toujours tort ?

Dans la procès-verbal dressé en commun par les deux notaires le 23 mars 1900, il fallut acter que plusieurs immeubles avaient été aliénés depuis le décès du père ? Une vigne de 10 a 83 ca avait été aliénée au vigneron Auguste ARNAUD à Lamarche, pour 30 fr. Le docteur Armand GILLET à Lamarche avait acquis 50 ares de jardin, pour 663 fr. La fille Josephine HERMANN, épouse HENRY, s'était attribuée un terrain de 6 ares pour 10 fr. La maison située à la Grand'rue à Lamarche avait été cédée au maréchal de logis chef Charles BENDOT pour 1.500 fr. Quatre actions du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie avaient été vendues pour 1057 fr, mais les frais de négociation s'élevant à 245,85 fr la valeur nette se trouva réduite à 811.15 fr. Diverses sommes provenant de locations et d'arrérages se devaient d'être reprises dans la "masse active".

Dès l'ouverture de la séance, l'aîné des héritiers, Charles Joseph, fit cession de ses droits successifs à ses cohéritiers, sous réserve de conserver ses droits sur le produit des actions. Le partage des 811.15 fr se réalisa rapidement : Josephine fut créditée de 294,75 fr ; la part des autres s'élevant à 172.13 fr. Un montant de 57.38 fr fut dévolu à chacun des petits-enfants descendant de Georges, Jules HERMANN.

On passa ensuite au deuxième stade relatif à la liquidation de la succession de la veuve. La masse active fut fixée à 2.395,05 fr. La masse passive comprenait un reliquat de succession (146,25 fr) ; des frais divers et même des majorations de frais (394 fr) ; des factures d'épicerie en retard de paiement (327.90 fr) ; des créances avancées par Elisabeth (400 fr) et par Auguste (129 fr). Quant au frais de sépulture de la défunte, ils s'élevèrent à 22 fr. Sous la

pression de la masse passive atteignant 1.473,75 fr, la masse active fut ramenée à 921,30 fr, avant d'être réactivée par la prise en compte d'une situation évolutive. Il faudra ainsi y ajouter par la suite, les acomptes versés : 100 fr + 100 fr à Alfred et Paul ; 200 fr à Alexandre, épicier à Vittel ; et 200,50 fr à Virginie, veuve BELLAMY. Les frais de jugement imputables aux représentants de Georges, Jules HERMANN furent pris en charge (126,05 fr), ainsi que divers frais de procédure s'élevant à 55,65 fr. La masse active de la succession était ainsi fixée à 1.703,50 fr. Celle-ci fut segmentée suivant les dispositions testamentaires de la mère défunte : 745,29 fr (Josephine) ; 319,40 fr (Alexandre et Virginie) ; 106,47 fr (Elisabeth, Alfred et Paul).

Au troisième stade, les Notaires fixèrent les droits des parties, comme suit :

Alexandre : Actions 172,13 fr + succession 319,40 fr - acompte 200 fr = 291,53 fr.  
 Virginie : Act. 172,13 fr + suc. 319,40 fr + créance 125 fr - ac. 200 fr = 416,03 fr.  
 Josephine : Act. 294,75 fr + suc. 745,29 fr + cr. 22 fr - solde licitation = 525,96 fr.  
 Elisabeth : Act. 57,38 fr + suc. 106,47 fr + cr. 400 fr - jugem. 42,02 fr = 521,83 fr  
 Alfred : Act. 57,38 fr + suc. 106,47 fr - ac. 100 fr - jug. 42,02 fr - 27,83 fr = 6 fr  
 Paul : idem, avec des frais de pourvoir et de procuration de 27,82 fr = 5,99 fr

Au quatrième et dernier stade, les notaires fixèrent les "abandonnements", qui pour les trois premiers cités se soldèrent sans problème : 291,53 fr + 416,03 fr + 525,96 fr. Pour couvrir l'abandonnement d'Elisabeth, ses frères Alfred et Paul lui abandonnèrent : leur part dans la masse active 223,01 fr + leur part dans la vente de la maison 286,63 fr + leurs droits 6 fr + 5,99 fr pour atteindre le niveau des 521,83 fr, à régler à leur soeur qui, faut-il le rappeler, avait avancé 400 fr pour assurer la liquidité réclamée par les procédures et divers. Ainsi en fut fait par les deux Notaires qui signèrent au domicile de Josephine, rue des Promenades à Lamarche, le 12 décembre 1901, cette liquidation de succession qui mit fin à toutes les illusions des enfants de Georges, Jules, sur l'héritage de leur père.

Leur tante, Josephine, l'heureuse bénéficiaire des aliénations détournées par elle au nom de sa mère, en confisquant légalement à son profit le patrimoine légué en nue-propriété à tous ses enfants par un père intègre, avait déjà bien compromis la liquidation définitive de l'héritage paternel. Le testament du 22 décembre 1899, arraché dès le début de sa maladie, à la mère mourante par cette cohabitante, déjà privilégiée sous tous les rapports, consacra cette volonté de spoliation. La mère mourut le 21 février 1900, deux mois après cette dernière magouille. Sa fille Josephine, la rapace, n'ayant engendré aucune postérité, la suivit dans la tombe au bout de quatre mois de survie, le 19 juin 1902. Ensuite le cordonnier HENRY, ce veuf si bien nanti, s'enfuit avec la quasi-totalité des fruits du labeur familial de cette branche de Frédéric; les HERMANN de Lamarche ! Nul ne sut ce qu'il advint de ce triste sire ? Mais, pour ce qui fut de son épouse, l'adage selon lequel : "Bien mal acquis ne profite jamais" n'aurait pu mieux s'appliquer !

#### 4 - Georges, Jules, le Hussard errant de l'Empereur.

##### 4.1 - Au service de la France.

Le deuxième enfant de Nicolas, Joseph et de Marie, Agathe, Georges, Jules (1841-1881), mon bisaïeul, naquit le 16.08.1841, à Xertigny dans les Vosges. Très jeune, il apprit de son père à parler l'allemand et à travailler le cuir à la manière de son grand père paternel. Parfaitement scolarisé à Lamarche, où il résida avec ses parents depuis l'âge de trois ans, il s'engagera à dix-sept ans au 8e Rgt des Hussards, ce qui lui permettra de participer en 1859 à la brillante campagne de Solferino, ce véritable carnage qui fut à la base de la naissance de la Croix-Rouge, fondée à Genève en 1864, pour venir en aide aux victimes de la guerre !

A 17 ans et 4 mois, il souscrivit son engagement dans l'Armée française pour une durée de sept ans. Il fut incorporé à Epinal, le 22.12.1858, en qualité d'engagé volontaire au 8e Rgt des Hussards. Selon le registre de cette unité de cavalerie légère (9e volume), il porta le n° de matricule : 4194. Le 11.01.1859, il arriva à son régiment, caserné à Gray (Haute Saône). Il y fut versé très rapidement en qualité de "deuxième classe", à un escadron qui s'y trouvait en cours de formation. Il mesurait 1.72 m, présentait un visage ovale, un front et un menton ronds. Ses yeux et ses cheveux étaient châtains foncés.

Il devait être fier, quand il revêtit pour la première fois l'uniforme réservé à ce Rgt : le dolman bleu de ciel aux parements garance ; le pantalon garance avec passe-poil de la couleur du dolman, et bande en poil de chèvre de la couleur des tresses ; la sabretache en cuir noir, ornée d'une plaque de cuivre frappée de l'aigle ; le talpack en peau d'agneau frisé noir avec flamme écarlate réhaussé du plumet blanc et écarlate ; la pelisse en drap blanc, piqué de bleu à manche et à rotonde.

##### 4.2 - Solferino.

La guerre de Crimée (1854-1855) s'était soldée par la défaite de la Russie, qui fut consacrée par le traité de Paris de 1856. Les armées françaises rentrées de cette campagne ne restèrent pas longtemps inactives. A la suite de l'entrevue de Plombières (21.07.1858), entre Napoléon III et Cavour, le Président du Conseil de l'Etat sarde, qui avait pour but de solutionner la question de l'unité italienne, selon le "principe des nationalités", si cher à l'Empereur, un accord verbal fut réalisé. Il fut confirmé par le traité de Turin (26.01.1859), établi entre Napoléon III et Victor-Emmanuel II, Roi de Sardaigne (1849-1861), puis d'Italie (1861-1878). Il s'agissait de libérer l'Italie du Nord de la domination autrichienne. La France s'engagea à envoyer 200.000 hommes en Italie, en cas d'agression autrichienne ? Le Piémont recevrait la Lombardie et la Vénétie, les Duchés et une partie des Etats Pontificaux ; la France récupérerait la Savoie et Nice ! Après cet accord de principe, les provocations de Cavour amenèrent la rupture avec l'Autriche en avril 1859, et le processus guerrier s'enclencha ...

Trois mois après l'arrivée de Georges Jules à son régiment, Napoléon III officialisa l'Armée d'Italie, dont il dévoila l'organisation le 24 avril 1859. La veille, il avait signé la formation de son quartier général, à la tête duquel il plaça le vieux maréchal Randon, âgé de 69 ans, qu'il

remplacé par le Maréchal Vaillant, lorsque, au bout de quelques jours, le premier fut nommé en place du second : Ministre de la Guerre ! L'Armée d'Italie sera composée de 6 Corps d'Armée (CA). Le plan d'intervention prévoyait deux axes : un par Turin (3e et 4e CA), sous les ordres du Maréchal Canrobert, qui commandait le 3e CA, l'autre par Gênes (1er et 2e CA et la Garde), sous la direction du Maréchal Baraguey-d'Hilliers, qui commandait le 1er CA.

Quant au 5e CA, sous le commandement du Prince Napoléon, il était prévu de le faire intervenir en Toscane. Il comprendra une Division en provenance d'Alger et une autre en provenance de Paris. Ce 5e CA comprendra à partir du 15 mai, la Brigade de cavalerie de Lapérouse (6e et 8e Hussards), qui avec la Brigade Clérambaut, (2e et 7e Hussards) appartenait organiquement à la Division de cavalerie du 3e CA, commandée par le Général Comte Partouneaux

Le Moniteur du 3 mai fit paraître la proclamation de l'Empereur, qui justifia la déclaration de guerre à l'Autriche : "L'Autriche en faisant entrer son armée sur le territoire du Roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi des traités, la justice et menace nos frontières (...) Le but de cette guerre est de rendre l'Italie à elle même et non de la faire changer de maître (...) Nous n'allons pas en Italie formenter le désordre, ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône (...) Je vais bientôt me mettre à la tête de l'Armée ; je laisse en France l'Impératrice et mon fils".

Georges, Jules, mon bisaïeul, quant à lui, qui avait à peine quatre mois de formation militaire dans la cavalerie française, au moment de cette proclamation de bonne intention, fut intégré dans le 4e Escadron, du 8e Rgt de Hussards. Celui-ci fut formé par extension, tel que prévu par le passage de l'Armée sur le pied de guerre, au départ des trois premiers, composant normalement tous les Rgt sur pied de paix.

Le 6e Hussards partit en tête. Il quitta Tours en 2 colonnes, les 26 et 29 avril et arriva le 12 mai à Alexandrie, noeud ferroviaire stratégique situé à 100 Km au Sud-Est de Turin, la capitale du Piémont, après avoir voyagé, tantôt par étapes, tantôt par voies ferrées, et être passé par Lyon. Quant au 8e Hussards, ce Rgt commandé par le Colonel Le Preud'homme de Pontenoy, il se mit en route, également en deux colonnes, dès les 26 et 28 avril. Il rejoignit dans une première étape Vesoul, à 50 km au Nord-Est de Gray, que le 2e Hussards venait de quitter pour rejoindre l'Italie par Grenoble et le col de Fréjus. Suite à l'encombrement des voies de communication, un contrordre intima au 8e Rgt de changer d'itinéraire et de se rendre à la gare d'embarquement de La Souterraine, située dans le Limousin, à 400 km, dans le sens opposé de sa progression de départ.

La guerre d'Orient (1854-1855) avait permis de constater l'intérêt d'utiliser les chemins de fer français lors des mouvements des troupes. C'est sur base de cette expérience que le Maréchal Vaillant avait approuvé et fait publier dès le 15 mars 1856, un "code militaire des dispositions relatives aux transports des troupes". Selon ces instructions militaires, un escadron de cavalerie disposait d'une demi-heure pour embarquer, et suffisait à la charge d'un train. Il fallait desseller les chevaux, ranger les selles, embarquer les chevaux et le fourrage, et enfin placer les cavaliers ! On employait ordinairement des wagons à bestiaux de 1.90 m de hauteur. On devait en moins de 5 minutes faire entrer 6 à 8 chevaux, selon la longueur du véhicule. Quatre cavaliers (deux debouts et deux assis sur des strapontins suspendus aux parois) devaient rester



présents dans chaque wagon pour tenir compagnie aux chevaux. Ces hommes s'asseyaient à tour de rôle. Le reste des cavaliers montaient dans des voitures comme les troupes d'infanterie : 9 hommes par compartiment de 10 ; la 10<sup>e</sup> place restant vacante pour le dépôt des sacs qui ne trouvaient pas place sous les banquettes. Chaque homme assis devait tenir son fusil entre ses jambes, la crosse sur le plancher ! Les Compagnies ferroviaires étaient rémunérées lors des transports de troupes en corps, sur la base de 16/1000 fr par km et par homme ; 5/100 fr par km et par cheval ; 9/100 fr par Km et par tonne.

Il est à remarquer que la Commission des chemins de fer, qui avait préparé les plans de transports, obtint des résultats remarquables. Chaque jour, à partir du 20 avril, le transport moyen par les Alpes s'éleva à 8.421 hommes et 512 chevaux. De Lyon à Turin, il ne fallait que 5 jours de route ! Du 20 avril au 15 juillet, les lignes ferroviaires françaises transportèrent 604.381 hommes et 129.227 chevaux, dont 227.640 hommes et 36.357 chevaux furent directement expédiés sur le théâtre de la guerre par les lignes du Sud-Est.

La France enverra en Italie la moitié de ses forces militaires : 60 Rgts de ligne sur 100 ; 10 Bns de Chasseurs sur 20 ; 18 Rgts de cavalerie sur 51 ; 61 Bns d'artillerie sur 140, 1 équipage de pont et 23 Cie du Gn sur 50. Sur le plan médical, le Ministre fera acheminer 220 médecins et 2.100 infirmiers, ce qui se révélera largement en dessous des besoins, malgré le recrutement supplémentaire de 250 médecins volontaires !

Grâce à un emprunt de 500 millions votés par le Corps législatif, et qui rapporta deux milliards et demi de francs dès le 15 mai 1859, le Gouvernement fut en mesure de financer cette guerre. Les Cies de Chemins de fer en difficultés, reçurent une aide directe de la Banque de France de 50 millions. Le Ministère de la Guerre passa ainsi un énorme contrat de fournitures pour l'Armée avec le Baron James DE ROTHSCHILD. Il comportait la fourniture de 8 millions de rations et biscuits, huit millions de kilos de lard et 800.000 rations de foin.

Le 8<sup>e</sup> Hussards parcourut le même itinéraire que le 6<sup>e</sup>, après son arrivée par étape à La Souterraine (Creuse). Le Rgt reçu l'ordre de s'y embarquer en chemin de fer, et de se diriger sans délai sur Lyon (Rhône), où il s'arrêta 2 jours. Ensuite, toujours par chemin de fer, il fut acheminé par Chambéry jusque Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). Les escadrons débarqués allèrent par étapes jusqu'à Suze, en passant les Alpes par le col du mont Cenis (2.083 m). Ils traversèrent Modane, Termignon, Lanslebourg. Sur les chemins encombrés de neige, il faisait chaud sous le soleil ; le soir il faisait froid, et les Français pensaient à Napoléon I<sup>er</sup>, en allumant les feux de camp. L'arrivée à Suze, les 13 et 14 mai 1859, fut placée sous le signe de la fête italienne. Cette première ville du Piémont atteinte par le Rgt, était située au débouché des routes du mont Cenis et du mont Genève, et au départ de la ligne ferroviaire la reliant à Turin, et au-delà. C'est là que les escadrons s'embarquèrent à nouveau sur le chemin de fer pour rejoindre Alexandrie, qu'ils atteignirent en passant par Turin et Asti. Le 8<sup>e</sup> Rgt Hussards y rejoignit le 6<sup>e</sup> Rgt Hussards, qui s'y trouvait déjà depuis le 12 mai. Les 4 Escadrons du 8<sup>e</sup> Hussards y cantonnèrent 4 jours, sous une pluie abondante, en attendant les ordres de l'Empereur. Dès le 15 mai, alors que toute l'Armée française était en Italie, il va pleuvoir abondamment sur la plaine du Pô.

Depuis la veille, à 16 heures, l'Empereur, Commandant en chef de l'Armée, parti du Palais des Tuileries le 10 mai, à 5 heures, se trouvait à Alexandrie, d'où il lança le 14 mai 1859, une

proclamation à son Armée d'Italie : "Je viens me mettre à votre tête pour vous conduire au combat". Le 3e Corps, sous le commandement du Maréchal Canrobert, dont le 8e Hussards faisait organiquement partie, stationnait en seconde ligne à Tortone, sur la rive droite du Pô, 30 Km à l'Est de la forteresse d'Alexandrie, près de la frontière de la Lombardie autrichienne. Finalement, le Colonel du 8e Rgt Hussards décida d'y diriger d'initiative son Rgt.

Enfin, un nouvel ordre arriva ! Le 8e Rgt des Hussards était détaché du 3e Corps, et envoyé au 5e Corps, commandé par le Prince Napoléon. Il dut ainsi retrograder sur Alexandrie, d'où, il fut dirigé par chemin de fer sur Gênes, et là, embarqué pour Livourne qu'il atteindra le 24 mai. Il fut ensuite orienté sur Florence, en passant par Fauschetti et Empoli. Le 5e Corps d'Armée devra opérer en Toscane, et aura pour mission d'en interdire l'entrée aux Autrichiens, tout en les inquiétant sérieusement sur leur flanc droit !

Le Rgt voyageant par étapes sur deux colonnes arriva à Florence. L'avant-garde y entra le 1er juin et tout le Rgt y fut réuni dès le 5 juin 1859. La veille, le Général de Mac-Mahon, commandant le 2e Corps, s'était emparé de Magenta après des combats sanglants, laissant l'avantage aux Français. L'Empereur marqua sa satisfaction en élevant, sur le champ de bataille, le Général à la dignité de Maréchal de France. Il lui conféra également le titre de Duc de Magenta.

Le 12 juin 1859, l'Empereur donna l'ordre au Prince Napoléon de rejoindre le théâtre principal des opérations : "Je te prie d'arriver le plus tôt possible, par la route de Piadena". Le 5e Corps effectua en conséquence une difficile marche de 16 jours, dans des conditions atmosphériques épouvantables. Le 14, les quatre escadrons réunis furent dirigés sur Lucque en passant par Prito, Pistoia et Peschia. Ensuite, ils traversèrent Piétra-Santa pour atteindre Massa. Ils atteignirent Parme, en passant par Sarzana et Pontremoli. De Parme, ils se dirigèrent sur le Pô qu'ils traversèrent à Casalmaggiore. Arrivés sur la rive gauche du fleuve, ils rejoignirent la Grande Armée à Gaëto, à mi-chemin entre Mantoue et Solferino, en passant par Piadena. La jonction avec le 5e Corps effectuée, le Rgt se dirigea sur le Mincio et le traversa près de Pozzolo, d'où il gagna Salionze. Il y séjournera plusieurs jours, sans être intervenu directement dans la bataille de Solferino. Par sa mission, le 8e Rgt Hussards intégrée dans la réserve générale de l'armée française, était chargé de la protection ultime de l'Empereur.

La cruelle bataille de Solferino, commencée le 24 juin 1859, à 6.00 heures du matin, était gagnée au soir à 18.00 heures. Mais à quel prix ? Le spectacle affreux du champ de bataille laissera à jamais un souvenir de désolation et de désespoir aux survivants. Les blessés, les morts étaient partout, dans les fossés, les ravins, les buissons, derrière les murs, dans les caves. Les mutilations étaient horribles ; certains hommes encore vivants hurlaient, fous de douleur. D'autres n'avaient plus la force de crier, tandis que des essaims de mouches les dévoraient, alors que l'air était devenu irrespirable à cause des émanations fétides. Rien n'était prévu pour faire face à un désastre d'une telle ampleur. Pendant 3 jours et 3 nuits, les officiers de santé et des volontaires, soignèrent les rescapés avec des moyens dérisoires. Ils ensevelirent des cadavres au milieu desquels "tout porte à croire, qu'il y avait encore des vivants !" La ville de Brescia, une ville de 40.000 habitants, reçut 30.000 blessés de toutes les nationalités qui furent traités par 140 médecins, quelques étudiants et des gens de bonne volonté ! Henri DUNANT (1828-1910), le philanthrope suisse, et principal créateur de la future Croix Rouge internationale, fondée à Genève le 22 août 1864, s'y dévoua corps et âme.

Au lendemain de Solferino, les deux armées, franco-sarde et autrichienne, étaient dans des conditions lamentables : les hommes étaient exténués, tandis que les morts et les blessés gisaient sur des Km<sup>2</sup>. Plus ou moins visibles, le matériel et l'armement s'épandait partout. Le 7 juillet 1859 eut lieu une prise d'armes générale. Le 8<sup>e</sup> Hussards était monté à cheval dès 3 heures du matin en vue d'intervenir dans la bataille, dont la reprise s'annonçait. Arrivé dans la plaine de Villafranca, au poste qui leur avait été assigné, le Rgt attendit vainement le commencement d'une bataille qui ne devait pas avoir lieu, les Autrichiens ayant refusé le combat. Après trois heures d'attente, arriva l'ordre de rentrer au camp. Le 8 juillet 1859 une suspension d'armes immédiate fut signée à Villafranca. Elle était valable jusqu'au 15 août suivant.

Les conditions de paix furent fixées par les Empereurs de France et d'Autriche, lors de leur rendez-vous du 11 juillet 1859, à Villafranca. Pour l'essentiel des dispositions, la Lombardie sera cédée à Napoléon III, qui la remettra au Roi de Sardaigne. L'Armée française d'Italie fut dissoute et quitta l'Italie le 23 juillet, à l'exception d'un corps d'occupation. Ce dernier, fort de 5 Divisions d'infanterie et de 2 Brigades de cavalerie, placées sous les ordres du Maréchal Vaillant, demeura en Italie jusqu'à la conclusion définitive de la paix par le traité de Zurich, qui sera signé le 10.11.1859. Napoléon III avait déjà quitté Turin le 18 juillet à 3.30 h du matin, après avoir participé au banquet offert par le Roi Victor-Emmanuel II. Il rentra à Paris par chemin de fer, au départ de la gare de Saint-Jean-de-Maurienne, et alla directement rejoindre l'Impératrice à Saint-Cloud.

L'intervention de la France coûta à son armée 20.808 hommes et à celle du Piémont environ 7.200 hommes. L'Autriche donna pour perdu le nombre de 48.871 hommes. Mais cette comptabilité ne tint compte que des grands engagements. On admit que sur 300.000 hommes engagés dans cette guerre, il y eut au moins 80.000 hommes de perdus, soit environ le 1/4 des effectifs.

Le 13 juillet le Rgt avait été dirigé sur Rivoltella, sur le lac de Garde. Dès le 17 juillet, le Rgt fut dirigé sur Milan, où il arriva le 27 juillet, après avoir passé par Brescia et Bergame. Le 8<sup>e</sup> Rgt des Hussards passa l'hiver à Milan, en compagnie du 6<sup>e</sup>. Le 12 mai 1860, le Colonel Payen de Chavoy fut nommé au commandement du 8<sup>e</sup> Hussards et succéda au Colonel Le Preud'homme de Fontenoy. Le 20 mai 1860, les escadrons reçurent l'ordre de rentrer en France. Ils suivirent la route passant par Casale, Alexandrie, Novi, Gênes, puis la route de la Corniche, pour atteindre Nice le 28 mai. Ils y défilèrent à cheval pour réhausser la fête de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France. Mon bisaïeul avait atteint ses 18 1/2 ans, lorsqu'au sein du 4<sup>e</sup> escadron du 8<sup>e</sup> Hussards, il participa, applaudi frénétiquement par la foule en liesse, au défilé de la victoire de l'Armée française, qui se déroula sur les rives de la "Baie des Anges". Ces acquisitions territoriales étaient le bénéfice acquis par la France, pour prix de sa campagne d'Italie. Elles furent actées par le traité de Turin, signé le 24 mars 1860. Les Niçois consultés, avait voté leur rattachement à la France par 6.810 oui, contre 11 non !

Peu après avoir obtenu le rattachement de la Savoie et du comté de Nice, la France acquièrera dès 1861, deux possessions de la principauté de Monaco. Menton et Roquebrune deviendront françaises moyennant le paiement d'une indemnité au Prince. CHARLES III

GRIMALDI, qui verra ainsi sa principauté réduite à 150 Ha, entre mer et falaise. Elle passera par la même occasion du protectorat sarde à celui de la France. En 1863, le "Rocher" deviendra le temple du jeu grâce à la création de la Société des bains de mer (SBM). Et, à partir de 1869, le Prince, dont les caisses seront rapidement pleines, grâce aux prélèvements sur les produits du jeu, pourra octroyer à ses sujets le privilège de ne plus jamais payer d'impôts !

#### 43 - La chute du Hussard de 1ère classe.

Après avoir quitté Nice, le Rgt traversa ensuite le Midi de la France par Aix, Nîmes, Montpellier, Rodez, pour se rendre à Libourne (Gironde), où il arriva le 25 juillet 1860. Le Dépôt qui était resté à Gray, vint rejoindre le Rgt dans cette garnison. Le 15 mai 1861, mon bisaïeul fut promu Hussards de 1re Classe pour motif de bonne conduite.

Mais l'Armée française n'était toujours pas en repos et les Hussards étaient de tous les engagements. La conquête de l'Algérie qui débuta en 1830, par la prise d'Alger, se poursuivit par une guerre coloniale qui perdura de 1852 à 1870, date à laquelle l'occupation sera totale. Durant cette période, se déroulèrent la campagne d'Orient (1854-1855) et celle d'Italie (1859). Cette dernière à peine terminée, Napoléon III intervint au Mexique, dès 1861. Les dommages causés aux étrangers par des guerres civiles incessantes justifiaient cette immixtion. Il y créa en 1864, un empire catholique au profit de Maximilien d'Autriche (1832-1867), qui s'écroulera après le départ des Français, lorsque ce dernier, capturé par les révolutionnaires, sera fusillé. Pour faire face à cette nouvelle campagne du Mexique, la France avait un pressant besoin de soldats de toutes les armes. Mais un effort tout particulier sera apporté au développement des effectifs de la cavalerie légère, c'est-à-dire aux Rgt de Hussards, dont les missions d'escorte et de patrouille seront de première nécessité, pour assurer la sécurité des colonnes en déplacement dans ce vaste territoire en ébullition permanente !

Six mois après sa promotion, lors de la campagne de recrutement du 9 janvier 1862, après une séance bien arrosée, mon bisaïeul accepta, comme tant d'autres "après avoir trop bu", de signer son réengagement pour une nouvelle période de 7 ans, prenant cours dans près "quatre ans", le 22 décembre 1865. Rendu à la raison, il se permit de contester la validité de cette décision, prise dans un moment de douce euphorie, après avoir été inconsciemment saturé d'alcool et bercé de promesses fallacieuses par le personnel recruteur. Mais, ce qui avait été signé, même à la suite d'un égarement passager, ne pouvait être renié sans autre forme de procès ....

Sa plainte fut considérée comme injurieuse, intolérable et contraire à l'esprit de discipline, qu'on était en droit d'attendre d'un Hussards de 1re Classe. C'est ainsi que trois semaines, après qu'on lui eut arraché cette malheureuse signature, il fut le 2 février 1862, rétrogradé d'office en qualité de Hussards de 2e classe, sa promotion du 15 mai 1861 étant cassée pour "cause d'inconduite".

Mal noté, il perdit ainsi toutes ses espérances de pouvoir accomplir une carrière militaire limitée en durée, selon ses désirs. Dégradé et déconsidéré dans son honneur, il continua néanmoins à espérer secrètement que, durant les années qui lui restaient à servir, l'Autorité militaire reviendrait à plus de justice ? N'allait-elle pas considérer nul et non avenu, un réengagement obtenu par une quasi contrainte, alors que le précédent, presté sans la moindre

réprimande, n'avait pas encore atteint la moitié de sa durée légale de 7 années ? C'était oublier, que cette pratique était habituelle à cette époque, où après le carnage de Solferino, les volontaires n'affluaient guère aux bureaux de recrutement de l'Armée française ! Si, certaines victimes s'accommodaient de cette pratique, d'autres, au caractère plus entier, ne s'en satisfaisaient jamais. Mon bisaïeul était de ces dernières !

Au mois d'avril 1862, le Rgt alla tenir garnison à Limoge (Limousin). Puis, deux ans après, au mois d'avril 1864, sous la menace d'un nouveau conflit, il fut transféré sur la frontière de la Belgique. Les places fortes de Sedan, Rocroi et Givet reçurent chacune en garnison, un escadron du 8e Hussards. Mon bisaïeul se vit, ainsi que la totalité de son escadron, hébergé à Sedan dans le plus étendu des châteaux-fortifiés d'Europe ( 35.000 m2 de surface et 500.000 m3 de maçonnerie). Ses 7 niveaux pouvaient abriter 4.000 hommes de troupe. La construction du château initial remontait au Moyen Age. Le Maréchal de Turennes y naquit le 11.09.1611.

Napoléon III surveillait avec inquiétude, les visées de Bismarck. Devenu Ministre d'Etat du Roi de Prusse Guillaume Ier, ce dernier entamera dès 1864, le processus d'unification de l'Empire Allemand par la guerre des Duchés, qui sera suivie en 1866 par la guerre Austro-Prussienne, et enfin par le désastre de Sedan qui entraîna le 1 septembre 1870 la capture et la chute de Napoléon III, la proclamation de la République et la fin de la première phase de la guerre franco-allemande.

Au mois de juin 1864, le Rgt va prendre part aux manoeuvres du camp de Châlons, sous les ordres du Maréchal de Mac-Mahon, Duc de Magenta. Il formera à partir de ce mois, avec le 6e Hussards, la 1re Brigade de cavalerie légère sous les ordres du Général de Division Cassaignolles. Avec trois divisions d'infanterie, 10 batteries d'artillerie, 4 compagnies du génie, cette organisation était celle d'un CA prêt à entrer en campagne. Ces troupes manoeuvrèrent sous les yeux de l'Empereur, du Prince impérial, du Prince Napoléon, et du Prince Humbert, héritier présomptif de la couronne d'Italie.

Mais à partir du mois de septembre 1864, la crise avec la Prusse étant retombée, les escadrons du 8e Rgt des Hussards devront rentrer dans leur garnison du temps de paix. Le 18 mai 1865 le Rgt muta pour une nouvelle garnison fixée à Clermont-Ferrand (Auvergne). Mon bisaïeul en profita pour désertir son unité le 17 mai 1865, la veille du départ de son escadron pour sa nouvelle destination. Sedan était relié, par un chemin transfrontalier, long de 18 Km, à Bouillon. Il réussit, après avoir abandonné son uniforme, à franchir les douanes française et belge, revêtu d'un habit bourgeois, et muni des papiers d'identité de son frère Charles Joseph, de 2 ans son aîné.

Arrivé à Bouillon, il emprunta la route d'Arlon en remontant la Semois jusqu'à sa source. Il passa par Sainte-Cécile, Florenville, Tintigny, Etalle, avant d'atteindre Arlon, le chef-lieu et la plus grande ville de la province du Luxembourg. Il y entra par la "Wallenporte", donnant sur la rue des Faubourgs, appelé autrefois "route des Pays-Bas". C'était l'une des trois portes qui avaient été percées dans la seconde enceinte, et qui était déjà effondrée, ainsi qu'une partie des remparts, depuis le grand incendie qui dévasta la cité en 1785. Mon aïeul n'avait pas encore atteint ses 24 ans, que déjà désabusé par les dures réalités de l'époque, il venait de briser sa vie et oblitérer celle de sa descendance !

#### 4.4 - L'exil à Arel, en Belgique.

Arlon à cette époque, n'était encore qu'une très modeste agglomération renfermant à peine 4.000 habitants qui avant la scission, appartenait au "quartier allemand" luxembourgeois, composé de 7 villes, dont la plus grande était la capitale : Luxembourg. Le "roman pays" comprenait pour sa part 8 petites villes. Dans un premier projet, Arel devait rester attaché au Grand-Duché, rendu indépendant en 1839, mais intégré dans la Confédération Germanique jusqu'à sa dissolution en 1867. Le premier texte du traité du 15.11.1831 avait adopté pour limite frontalière, la ligne qui séparait les arrondissements de Neufchâteau et d'Arlon, ce qui eut laissé Arel, hors de la Belgique. Cette délimitation fut changée suite à son rattachement à la Belgique par le traité du 19 avril 1839, en vue de pouvoir en disposer comme chef-lieu de quelque importance, pour la nouvelle province du Luxembourg, englobant la totalité du "Quartier wallon". Arel était situé à peine à 12 Km des terres d'Habay, situées sur la lisière de la forêt d'Anlier. La ville implantée, depuis les invasions barbares, sur une colline à 416 mètres d'altitude, enfermée dans les vestiges de ses remparts romains et espagnols, comptait en 1838, une population de 3.465 habitants. Elle était située au carrefour des routes menant à Luxembourg, à Namur et à Longwy. L'industrialisation y était faible (Etoffes, porcelaines et clouterie), mais le commerce du fer et des grains était très important. C'était le premier marché des céréales du Luxembourg, qui se tenait le jeudi de chaque semaine. Malgré son érection en chef-lieu de la province de Luxembourg (ancien département des Forêts), la situation économique des Arlonnais n'évolua guère les premières années, qui suivirent la séparation brutale de l'Arelerland, du Grand-Duché !

Arrivé dans la seconde quinzaine du mois de mai 1865 sur l'Arelerknipchen (colline d'Arlon), mon bisaïeul trouva refuge à la Hètchegaass (étimologiquement : rue du temple païen), au n° 1 de la Neiperts Gaass (rue Porte Neuve), au sein de la famille du serrurier Franz GANGLER. Ce dernier, un Luxembourgeois, descendait d'une lignée de serruriers. Après le grand incendie de 1785, les portes de Bastogne et de Luxembourg étant démolies, on créa la porte neuve à l'intersection de la rue portant ce nom et de la rue Ermesinde située hors des remparts. Georges, Jules s'éprit très rapidement de la fille de son logeur : Elisabeth, née à Arlon le 24 novembre 1847.

Il parlait couramment, à l'image de son père et de son grand-père, l'allemand usuel, ce qui lui permit d'assimiler rapidement le luxembourgeois, ce dialecte mosellan si savoureux, parlé en ce temps par la généralité de la population. Il fut engagé comme ouvrier, chez le cordonnier BREYER, dont l'échope était située à la Ennescht Gaas (Grand-rue). Tous les HERMANN, de père en fils, étaient formés dès leur jeune âge à la pratique de cet artisanat familial, qui plus d'une fois les aida à assurer leur besoins de subsistance !

#### 4.5 - L'impasse luxembourgeoise.

Luxembourg, fut fondée aux abords immédiats du château-fort édifié en 963 sur le rocher du Berck, par le Comte des Ardennes SIGUEFROID. La forteresse du Moyen-Age sera adaptée en fonction de l'évolution de l'artillerie par les Espagnols (1540-1684), puis par les Français (1684 - 1698), après sa conquête par ces derniers au bout d'un long siège qui s'étendit du 28 avril au 4 juin 1684. Les travaux de siège avaient été conduits par Sébastien Le Prestre de VAUBAN (1633-1707), qui fut le Commissaire des fortifications sous le règne de LOUIS



XIV. Dès la capitulation, le Roi lui prescrivit la mission d'assurer le renforcement des défenses de la Place et de les étendre au-delà des fossés. Il fit en outre construire la Citadelle du Saint-Esprit, ainsi que deux casernes. Lorsque en 1715, la forteresse espagnole fut remise aux Autrichiens, après la guerre de Succession d'Espagne, les fortifications furent à nouveau renforcées par la construction de nouveaux forts, dont celui dénommé Thüngen, construit en 1732 sur les hauteurs de Grünewald. Ces fortifications bastionnées furent complétées par l'édification d'un vaste réseau de galeries souterraines et de fourneaux de mine creusés dans les roches. Durant la période française qui suivit (1795-1814), la place restera inchangée, par manque d'intérêt de Napoléon, qui ne concevait la stratégie militaire que sous forme de batailles de mouvement.

Après son occupation par l'armée prussienne en 1814, la forteresse sera classée : Bundesfestung, c'est-à-dire Forteresse Fédérale de la Confédération Germanique. Celle-ci avait été créée par le Congrès de Vienne (1814-1815), et elle rassemblait en son sein, tous les Etats allemands, l'Autriche et les Pays-Bas. En plus de Luxembourg, cette armée fédérale qui ne se rassemblait qu'en cas de menace de guerre, contrôlait également sur pied de paix, les forteresses de Mainz, Landau, Rastatt et Ulm. Mais, ce ne sera qu'à partir de 13 mars 1826, que les Prussiens, dans le cadre de la Confédération Germanique, pourront prendre officiellement possession de la forteresse de Luxembourg. Immédiatement celle-ci fut à nouveau soumise à de grands travaux de casernement et de fortification, qui s'étendront jusque au-delà de l'année 1861, date de la construction de la tour Malakoff, ainsi dénommée grâce à sa ressemblance au fort Malakoff de Sébastopol, que les combats de la guerre de Crimée illustrèrent (1854-1856).

Lorsque le 5 octobre 1859, la Compagnie GUILLAUME-LUXEMBOURG avait inauguré ses lignes ferroviaires, reliant la ville de Luxembourg à la Belgique par Arlon, et à la France par Thionville, la section Arlon à Sterpenich, construite par la GRANDE COMPAGNIE DU LUXEMBOURG, était déjà ouverte au trafic voyageurs depuis le 12 septembre 1859. La ligne du Luxembourg avait été ouverte entre Arlon et Bruxelles, au "trafic marchandises", le 20 octobre 1858 ; tandis que son "trafic voyageurs" devrait encore patienter quelques jours, jusqu'au 8 novembre 1858, pour pouvoir entrer en exploitation. Deux trains par jour, dans chaque sens, transportaient en 5.45 h, les voyageurs, sur les 198 km de voies ferrées, qui séparaient, à travers un profil en long fort accidenté, la gare d'Arlon de celle de Bruxelles-QL. La ligne à voie unique fut heureusement, dès le 22 novembre 1858, équipée du télégraphe.

Ensuite, le parcours s'effectuait, au départ de la gare provisoire d'Arlon, toujours à bord d'un train de la Grande Compagnie de Luxembourg, qui après 9 km de cheminement aboutissait à la douane belge de Sterpenich, située au sud du poteau frontière n° 73. De là, les voyageurs étaient invités à se rendre pédestrement avec leurs bagages, à la douane Luxembourgeoise de Bettingen, qui ne s'appelait pas encore Kleinbettingen, et où les attendait le convoi de la Compagnie de l'Est Français. Celui-ci, après avoir franchi les 18.736 derniers mètres et les 13 passages à niveau qui traversaient la ligne, les amenaient jusqu'au quai de la coquette gare de Luxembourg, une élégante construction provisoire à étage, élevée tout en bois sur le glacis des fortifications. La durée du parcours entre les deux villes totalisait 1.10 h.

Entre 1858 et 1859 furent construits en pierres, les trois viaducs du Chemin de fer reliant, au delà de son tunnel, la gare de Luxembourg aux lignes traversant les fortifications pour se

diriger d'une part vers Liège, à travers une porte de rempart munie de meurtrières, et d'autre part, vers Trier. Le plus grand des trois ouvrages, construit en courbe, d'une longueur de 750 mètres, surplombe du haut de ses 42 piliers, le quartier de Clausen, inscrit dans une boucle de l'Alzette. Un autre viaduc, à vocation routière, surplombant la Pétruse, dont la première pierre fut posée en grande pompe, le 5 octobre 1959, le lendemain de l'inauguration de la gare, reliera celle-ci par dessus le quartier du Grund, à la ville bastionnée. Cet ouvrage monumental comptera 25 grandes arches construites en pierre. Haut de ses 44 mètres et long de 330 mètres, il permettra aux voyageurs incrédules, de s'enthousiasmer devant l'audace de cette construction audacieuse, qui raccourcissait de beaucoup le trajet.

En séjour illégal et menacé d'expulsion vers la France, mon bisaïeul émigra, au milieu de l'été 1866, à Luxembourg, avec sa compagne, Elisabeth GANGLER, de 6 ans sa cadette, et déjà enceinte de ses oeuvres depuis plusieurs mois ! Ils s'embarquèrent à bord d'un train à la gare provisoire d'Arlon. Le bâtiment définitif de la gare d'Arlon ne sera inauguré que 20 ans plus tard, en 1886. Après une grosse heure de voyage, ils débarqueront à la gare provisoire de Luxembourg, d'où ils emprunteront l'unique route qui venait d'être construite sur le glacis du fort Neipperg, les conduisant vers le célèbre "viaduc", qui enjambait majestueusement la profonde vallée, où coulait la sinueuse Pétruse. Il leur fut ainsi donné, d'apercevoir dans l'intégralité de leur architecture militaire encore intacte, les célèbres fortifications luxembourgeoises, réhaussées par l'impact monumental du grand viaduc ferroviaire de la ligne du Nord. Ces fortifications, en couvrant 180 hectares des deux côtés des vallées de la Pétruse et de l'Alzette, assuraient à l'une des plus importantes places fortifiées d'Europe, à cette redoutable "Gibraltar du Nord", sa réputation d' inexpugnabilité !

L'influence militaire directe de cette forteresse prussienne se faisait sentir bien au-delà du champ de tir de ses nombreux ouvrages bastionnés. Les traités, fondés sur "des conventions réciproquement arrêtées entre les hautes puissances" avaient assuré à la forteresse un "rayon stratégique" de quatre lieues (20 km). Cette distance "nécessaire à la sûreté de la place", qui englobait tout le Grand-Duché méridional, mettaient les patrouilles prussiennes à portée directe des frontières, tant du côté de la Belgique (Arlon), que de la France. Toute incursion sur ce territoire, y compris la route reliant Luxembourg à Trier, non autorisée par le Gouverneur de la place, "était réputée, selon les lois de la guerre, hostile à la forteresse". La morgue des uhlans, qui durant plus de 50 ans d'occupation, patrouillèrent dans la partie la plus peuplée du pays, ne pouvait que faire perdre dans l'esprit des Luxembourgeois, Arlonnais y compris, toute sympathie à l'encontre des Prussiens dominateurs. Et, ce sentiment durera encore longtemps après leur départ ....

Au sein de la Confédération Germanique, cette même année 1866, où mon bisaïeul entra dans la forteresse de Luxembourg, la Prusse après sa victoire de Sadowa (03.07.1866), sous la conduite de Otto von BISMARCK (1815-1898), évinça l'Autriche de la place prépondérante qu'elle y occupait. L'année suivante, la neutralité et l'indépendance du Grand Duché de Luxembourg sur lequel régnait à titre personnel depuis 1849, Guillaume III d'Orange (1817-1890), Roi des Pays-Bas, sera garantie par le traité de Londres signé le 11 mai 1867, tandis que la redoutable forteresse "devenue sans nécessité, comme sans objet," devra être démantelée. Le 9 septembre 1867, les troupes prussiennes abandonneront la forteresse. Ce ne sera qu'à partir d'août 1870, soit un mois après le début de la guerre Franco-Prussienne, que les premières brèches seront aménagées en hâte dans les enceintes fortifiées. Les fossés seront

comblés avec les déblais des murailles arasées, tandis que la démolition des casemates se réalisera par simple enfoncement des voûtes, ce qui les rendra inutilisables. Les travaux de démantèlement dureront 16 ans, mais ne parviendront pas, à faire perdre à la ville démilitarisée, son aspect grandiose hérité d'un passé redoutable !

Les formalités administratives accomplies, mes bisaïeux s'y marièrent le 30.08.1866. Ils résidèrent durant tout leur séjour, au n° 14 de la rue de Louvigny, du nom d'un célèbre ingénieur militaire espagnol qui en 1675 éleva les fortifications de la forteresse. C'est dans cet immeuble encore existant de nos jours, situé au coeur de la vieille ville, entre les rues Philippe II et Chimay, que naquit le 29.11.1866 leur premier bébé : Elisabeth. Elle sera leur unique fille, qui à 35 ans, en 1901, épousera à Saint-Dié un entrepreneur en pavage du nom de Albert, Adolphe GALAND. Ils résideront au n° 8 de la rue Jules Ferry, dans ce chef-lieu de l'Arrondissement des Vosges, avant de disparaître, lors des violents combats de la Grande-Guerre. Ceux de la Seconde Guerre, qui réduisirent la ville en décombres, provoquèrent la destruction irrémédiable des dépôts d'archives de l'Etat-Civil situés à la Mairie, ainsi que le double des registres déposés, conformément à la loi, au Tribunal Civil !

Le 20 juin 1867, mon bisaïeul, adressa au Roi des Belges, Léopold II, qui venait d'accéder au trône, une lettre calligraphiée d'une fine écriture, pour lui réclamer l'autorisation de résider à Arlon. Cette lettre faisait appel à la clémence royale : "Le soussigné Jules Hermann, âgé de 26 ans, demeurant à Luxembourg, rue de Louvigny, à l'honneur d'exposer à votre Majesté" Et de préciser : "incorporé dans un régiment de Hussards, où il resta quelques années, sans reproche en ce qui concerne la moralité et l'honneur militaire, mais (maintenu) en service malgré lui et contre son goût, l'idée de son indépendance pénétra son âme et un jour il prit la résolution de désertir son corps et sa patrie". Menacé d'être reconduit "à la frontière s'il ne quittait pas les lieux dans les 48 heures, (...) ils se rendirent à Luxembourg où, ils travaillent ensemble (...) et où ils vivraient contents de leur sort, si sa femme n'était continuellement en mal du pays et de sa famille, surtout depuis environ sept mois qu'elle est devenue mère. En conséquence le soussigné, sa femme et les parents de celle-ci, François Gangler, serrurier à Arlon et Elisabeth Tobie sa femme, viennent tous supplier votre Majesté, de vouloir bien prendre en considération leur humble demande, et de vouloir avec bienveillance leur accorder l'autorisation de résider à Arlon, pour s'y établir près de leurs parents".

L'autorisation sera accordée et le couple rentrera à Arlon, où un deuxième bébé naîtra le 28 novembre 1868 : Jules, Nicolas. Celui-ci devenu un bel athlète sportif et un bon ouvrier plafonneur, décèdera à 20 ans, à Arlon, le 28 janvier 1888, à la suite d'une chute provoquée lors d'un exercice de gymnastique à la barre fixe !

Mais en 1868, mon bisaïeul, ayant été à nouveau embauché à Arlon, en qualité d'ouvrier cordonnier, la vie de la famille regroupée semblait devoir se dérouler harmonieusement, lorsque brutalement l'orage se déclencha sur la France, dont l'armée impériale fut écrasée à Sedan, sa dernière garnison, et les Vosges envahies !

#### 4.6 - Le retour dans les Vosges.

Dès l'occupation des Vosges par les Prussiens, après le désastre de Sedan, suivi par la capitulation de Metz, le 28 octobre 1870, mon bisaïeul nostalgique, après 5 années d'exil, crut



utile de retourner sur sa terre natale. A la fin de cette année, si funeste pour le Second Empire, il entreprit "sa descente sur les Vosges", meurtries par l'arrogance prussienne. Il emmenait avec lui, à travers une terre désolée et la froidure d'un hiver particulièrement rigoureux, sa femme enceinte de 6 à 7 mois, et ses deux enfants : Elisabeth âgée de 4 ans et Jules, Nicolas qui en avait 2. Ce dernier portait le prénom de son père, accolé à celui de son grand-père. Mais selon l'usage familial, ses parents ne l'appelaient que Nicolas ...

Le couple émigra avec ses deux enfants à Isches, à 7 Km au Sud-Est de Lamarche, où il se domicilia. Son père était à peine rentré de Saint-Dié, vaincu par les "hordes teutones". L'accueil ne dut pas être chaleureux, rue des Promenades ; dans le cas contraire, il aurait été accueilli et domicilié dans la grosse maison de ses parents, qui au siècle suivant deviendra un hôtel. Le 3 février 1871 naîtra à Ische : Alfred, Auguste, mon grand-père. Et, le 3 octobre 1872, son frère : Paul Théodule. Tous les deux seront baptisés dans cette merveilleuse église romane, aujourd'hui classée "Monument historique". Nés Français, ils seront domiciliés dans ce village, et ils le resteront toute leur existence. Mais 20 ans plus tard, cette particularité sera à la source de complications bien mal venues.

Entretemps, les conditions imposées par le Traité de Paix signé le 10 mai 1871 à Francfort, étant remplies, et la totalité de l'indemnité de guerre, qui s'élevait à 5 milliards de francs-or (1.200 tonnes d'or), transférée par chemin de fer en Allemagne, les Prussiens évacuèrent progressivement, le territoire resté sous occupation. La garnison allemande quittera Epinal en juillet 1873, et au début de septembre, tout le territoire de la France, compris dans ses nouvelles limites, sera évacué. Le 10 de ce mois, un grand pèlerinage se déroula à ND de Sion, à Vézelize, où des trains spéciaux amèneront 40.000 Lorrains, fêtant dans un esprit patriotique le départ des envahisseurs. En mémoire de la Lorraine annexée, ils y déposeront une croix de Lorraine brisée portant la mention en langue patoisante : "Ce n'ame po tojo". Cette inscription illustrait parfaitement le désespoir qui frappait le peuple vaincu, pour un temps seulement. "Ce n'est pas pour toujours" pensait la population qui avait pris en horreur les Allemands.

Par contre, il était devenu grand temps pour mon bisaïeul, qui avait "abandonné le drapeau français", s'il voulait éviter de graves ennuis judiciaires, de quitter ces lieux où il avait vécu sa jeunesse .... Bientôt la maréchaussée serait de retour. Moins que jamais, le Conseil de Guerre lui aurait fait grâce de son abandon !

#### 4.7- L'Argentine, pays d'immigration.

C'est en 1516, que le navigateur espagnol DIAZ de SOLIS (+1516), à la recherche d'un passage vers l'Océan Pacifique, découvrit le Rio de la Plata. En 1536, un poste fortifié fut créé sur l'emplacement de la future capitale. Il faudra attendre 1580, pour que commence la colonisation du pays, avec la fondation de Buenos Aires par Juan de GARAY. Cette colonie restera longtemps placée sous la dépendance de la Vice-Royauté de Lima. Celle de Rio de la Plata ne fut établie qu'en 1776, suite à la menace que faisait planer l'expansion portugaise au sud du Brésil.

Durant les tentatives avortées de débarquement d'une flotte anglaise en 1806 et 1807, Sandiagio de LIMES réussit à repousser les envahisseurs sans aucune aide extérieure. Cette

victoire créa au sein de la colonie, la prise de conscience de sa force, et lui communiqua le désir de se libérer de la tutelle de l'Espagne, dont le prestige était ébranlé par l'invasion des troupes napoléoniennes sur son sol métropolitain. Le 25 mai 1810, le Vice-Roi fut déposé, et une junte révolutionnaire dirigée par José de SAN MARTIN, fit proclamer par le Congrès de Tucuman, dès 1816, après les combats victorieux de 1812 et 1813, l'indépendance des Province Unies de l'Amérique du Sud. Des guerres locales d'indépendance (1811-1828) amputèrent, par la suite, les Provinces Unies, du Paraguay (1813), de l'Uruguay (1814) et de la Bolivie (1824).

Juan Manuel de ROSSAS (1793-1877) s'empara du pouvoir en 1829, et il créa sa dictature, en terrorisant la population et en persécutant des étrangers. Chassé par une coalition sud-américaine en 1852, il se réfugia en Angleterre. Le Congrès de Santa Fe élaborait alors une constitution libérale et fédérale, inspirée par celle des Etats-Unis. Les Présidents URQUIZA (1853-1860), MITRE (1862-1868), SARMENTO (1868-1874) et ROCA (1880-1886) s'attacheront à développer la vie économique et à organiser l'administration dans le sens d'une centralisation croissante.

Le Président MITRE s'efforcera sur base de sa devise : "Gouverner, c'est peupler" d'ouvrir les vannes à l'immigration blanche. En 1850, la population comptait à peine 800.000 âmes, dont une minorité blanche formant une classe privilégiée. La majorité de la population formait une masse métissée, due au fait, que les conquérants Espagnols n'avaient pas jugé devoir s'encombrer de compagnes blanches à bord de leurs blanches caravelles. Cependant, sous la Présidence de ce même MITRE, une guerre avec le Paraguay (1865-1870) provoqua divers troubles intérieurs, qui se poursuivirent jusqu'à leur pacification en 1877-1879 sous la Présidence de ROCA, qui fut alors en mesure d'ouvrir largement l'Argentine à l'immigration européenne.

A cette époque, le pays se trouvait en plein éveil économique, démographique, politique et culturel. Entre 1870 et 1880, selon les statistiques officielles, l'apport net de la population blanche, celle qui comptait, s'éleva de 319.725 habitants, pour atteindre les 553.946 habitants. Entre 1880 et 1890, cette population augmenta à nouveau jusqu'à compter 1.020.907 habitants blancs, alors, que l'Argentine occupait déjà entre le bord de l'Atlantique et la Cordillère des Andes, le même espace territorial que de nos jours (2.778.417 Km<sup>2</sup>), qui égalisait plus de cinq fois, celui de la France. Elle formait ainsi, par sa superficie, le 8<sup>e</sup> état du monde, en s'étendant de la Bolivie à la Terre de Feu, sur une longueur de plus de 6.000 Km. C'était une terre d'émigration, dans toute l'acception du terme !

#### 4.8 - L'émigrant solitaire.

Le 15 mars 1875, âgé de 34 ans, mon bisaïeul s'enfuit de Isches et entreprit la traversée de l'océan Atlantique. Son épouse était à peine âgée de 28 ans, quand il l'abandonna avec ses enfants, laissant la charge de la subsistance de leurs petits enfants à ses parents. Il émigra dans le "Nouveau Monde", comme tant d'Européens de cette époque, pour y chercher fortune peut-être, mais certainement pour y refaire une nouvelle vie .... Il débarquera sur les rives du Rio de la Plata, à Buenos Aires, capitale de l'Argentine. Il s'y établira "Calle Moreno, n°224, à la Sabatera Portena", où il reprit sa profession de cordonnier. Après avoir appris l'espagnol, il abandonnera rapidement le travail manuel, pour s'établir "courtier", ainsi que semblait



l'indiquer son état-civil ? Mais, malgré ses demandes pressantes, il ne put jamais décider son épouse à l'y rejoindre, avec les enfants. Cette dernière préféra retourner à Arlon, espérant y retrouver ses parents desquels, manifestement, elle ne pouvait se détacher longtemps !

Mon bisaïeul était probablement ce Français qui mourut le matin du 19 août 1881, à l'Hôpital Français de Buenos Aires. Il avait été poignardé et dépouillé de tout son numéraire, la veille au soir ! Ce malheureux restait cependant en possession de papiers, rédigés au nom d'un Jules HERMANN, né à Paris. Or, toutes les archives de l'état-civil parisien ayant été brûlées le 18 mars 1871, lors de l'insurrection de la Commune, un doute subsistera toujours sur l'identité réelle de ce défunt ? Celui-ci, prétendument né à Paris le 06 septembre 1833, n'aurait jamais été enregistré sur les actes de naissance de l'Etat-Civil, reconstitués après les événements de 1871 ?

A l'hôpital où, il fut transporté poignardé, le soir précédant sa mort, il se trouva être dépouillé de tout objet de valeur ... C'est du moins ce qui fut inscrit sur le registre des décès de l'Hôpital Français ? Aucune autre information n'a pu être récoltée à ce jour, et sa trace disparut !

#### 4.9 - Le retour de la fille Gangler à Arlon.

Après deux ans de vaine attente, ma bisaïeule qui avait toujours refusé de rejoindre son époux en Argentine, revint finalement à Arel, avec ses quatre enfants légitimes, le 26 juillet 1877. A cette date, Elisabeth avait 11 ans ; Jules : 9 ans ; Alfred : 6 ans ; Paul : 5 ans.

Mais quelles circonstances familiales pouvaient bien expliquer ce retour ? Ma bisaïeule Elisabeth était née à Arlon, hors mariage, le 24 novembre 1847. Son frère Nicolas naquit de même, trois ans plus tard, le 20 novembre 1850. Sa mère, Catherine THOBY, exerçait le métier de fruitière à Arlon. Elle était née à Arlon, le 04 octobre 1823, d'un père cordonnier, Joseph THOBY, marié à Marguerite GOETZ, la fille du chirurgien Paul GOETZ, décédé à Arlon le 29 septembre 1840. Le 21 février 1866, Catherine convola "en juste noces" à Arlon avec son concubin, le serrurier Franz GANGLER, né à Luxembourg, le 15.04.1814. Ce dernier, expatrié à Arlon, était le fils d'une lignée de serruriers luxembourgeois. Sa fille Elisabeth, âgée de 19 ans et son garçon Nicolas âgé de 16 ans furent légitimés au nom de GANGLER, lors de ce mariage tardif, qui unissait un époux de 52 ans à une épouse de 43 ans. Quelle fut la raison de la légalisation si tardive de cette cohabitation ?

Mon bisaïeul Georges, Jules, avait été hébergé dans cette famille au mois de mai 1865, alors que les parents de ma bisaïeule n'étaient pas encore unis par les liens du mariage. Elisabeth souhaitant épouser Georges, ses parents, placés en face de cette situation, régularisèrent en conséquence leur union à Arlon, le 21 février 1866. Mariés, ils assisteront au mariage que leur fille contractera à Luxembourg, le 30 août de cette même année; où elle avait suivi son "futur", menacé d'expulsion à Arlon pour séjour illégal, alors qu'elle se trouvait déjà enceinte de trois mois....

Rentré à Arlon, durant l'été 1877, avec ses quatre enfants, que retrouva-t-elle sur le plan familial ? Ses arrière-grands-parents maternels GOETZ-CROCHET étaient décédés à Arlon, depuis longtemps (29.07.1840 et 19.04.1839). Ses grands-parents THOBY-GOETZ était également décédés à Arlon (08.08.1842 et 24.08.1870). Son père adoptif Franz GANGLER



était mort à Arlon, des suite d'une apoplexie cérébrale le 30 septembre 1870, à peine âgé de 56 ans. Sa mère Catherine THOBY, veuve GANGLER, se hâta de contracter, toujours à Arlon, le 1 mai 1872, un second mariage avec Pierre, Jean VANDENEDE, un journalier, né le 28 juin 1806 à Landerzeel, un village du Brabant flamand. Elle avait 49 ans et lui 65 ans. Ils émigrèrent à l'année suivante, en 1873, à Metz qui venait d'être annexée par le Reich. Son frère étant disparu, il ne lui restait plus la moindre attache familiale dans sa ville natale, lorsqu'elle y revint en 1877. Désormais, elle était seule dans la vie, avec quatre enfants. à nourrir ! Elle ne quittera plus Arlon, où elle résidera, le reste de sa vie, dans le vieux quartier de St-Donat d'Arlon, sillonné par la Hêchegaass. Seule la nostalgie de l'Arelerland de son enfance l'avait rappelée au pays de ses ancêtres !

A la fin du XIXe siècle, après 20 ans de séparation conjugale, ma bisaïeule, introduisit auprès du Tribunal de Première Instance de Neufchâteau (Vosges), une action en divorce, qui aboutit à son avantage le 25 avril 1895 ! Depuis son retour à Arlon, sa fille aînée n'avait jamais quitté sa mère. Elles vivaient toutes les deux, au n° 37 de la rue Porte Neuve. Mais le 29 mai 1898, sa fille émigrera à Saint-Dié (Vosges), où elle se mariera, avant de disparaître avec son époux, dans la tourmente de la Grande Guerre ....

Quatre jours avant ce départ, sa mère venait de convoler en seconde noce, avec Joseph Hubert NIZET, un tailleur de pierres de 12 ans son cadet. Il était né à Sprimont le 2 juin 1859. Le mariage eut lieu à Arlon, le 25 mai 1898. Cette union fut un cruel échec, qui fut suivi d'une plainte en Justice pour mauvais traitement, coups et blessures, dès le 20 juin 1900. Celle-ci conduisit le couple à la "séparation de corps et de bien" au profit de l'épouse outragée. Et finalement, le Tribunal de Première Instance d'Arlon lui accorda le divorce par son jugement du 19 avril 1904. Celui-ci fut transcrit dans le registre de l'Etat-Civil, le 3 novembre 1904.

Depuis juin 1900, Elisabeth bafouée et battue, avait abandonné son domicile conjugal, pour se réfugier chez sa fille Anna, mariée à Arlon, le 3 novembre 1898 avec François DELPERDANGE, qui résidaient au n° 30 de la rue Porte Neuve. Le 11 décembre 1907, ils quitteront cette adresse, pour emménager le 9 novembre 1909, au n° 29 de la rue St-Donat, qu'elles quitteront le 13 mars 1918 pour réintégrer la rue Porte Neuve et s'installer au n° 27. C'est à cette adresse, qu'elle s'éteindra dans les bras de sa fille Anna, le 25 septembre 1922 à l'âge de 74 ans. C'était là, qu'en mars 1918, à l'âge de 70 ans, elle avait ouvert sa dernière épicerie. elle y partageait sa vie avec le ménage de sa fille. Elle mourut ainsi, dans la même rue, où elle avait pris ses racines; la-bàs tout en haut sur l'Arelerknipchen où elle était née au milieu du siècle passé ! Elle sera inhumée au cimetière d'Arlon, dans la concession à perpétuité n° 2995 des DELPERDANGE-HERMAN, achetée cette même-année. Viendront la rejoindre en 1962, Anna, la préférée de ses filles, ainsi que l'époux de cette dernière décédé 10 ans auparavant. Ces derniers avaient continué l'exploitation de la petite épicerie du quartier, durant bien des années, jusqu'à la dernière guerre.

#### 4.10 - Les fruits d'un mariage sinistré.

Ma bisaïeule avait 30 ans, lorsqu'elle rentra désespérée dans sa ville natale, avec ses quatre enfants légitimes, âgés de cinq à onze ans. Elle ne pouvait ignorer qu'elle ne retrouverait plus de famille à la Hêchegass. Elle ne pouvait être qu'écrasée par ses lourdes charges économiques, et sa solitude morale. Aucune sécurité sociale n'existait encore à cette époque,



où la solidarité familiale, quand elle existait, en tenait lieu, pour les malheureux plongés dans l'amère adversité. En dehors de celle-ci, la charité chrétienne, alliée à une certaine forme d'Assistance publique, étaient les seuls garants, oh ! combien fragiles, d'une possibilité de survie, pour tous les défavorisés de "la Belle Epoque".

La vie de cette malheureuse jeune femme ne sera plus qu'une suite de misérables aventures qui engendreront la naissance à Arlon, entre 1881 et 1890 de cinq filles, cinq bouches en plus à nourrir, qui porteront légalement le nom de l'époux disparu ! Deux d'entr'elles deviendront adultes, Elise et Anna. Avec leur mère, elles formeront un clan, qui sera rejeté par les épouses des deux "Arlonais légitimes". Combien naîtront à la suite d'un viol ?

A 34 ans, elle donna naissance le 06.01.1881, en plein hiver à Marie, Elise qui décédera à Arlon, à l'âge de 5 ans, le 23.02.1886.

A 35 ans, le 28.09.1882, naîtra Anna, la consolation de ses vieux jours. Elle se mariera à 16 ans, à Arlon, le 03.11.1898, avec un brave serre-freins des Chemins de Fer de l'Etat Belge, né à Bastogne, le 21.10.1877. Son époux François DELPERDANGE décédera à Arlon le 04.03.1952, à l'âge de 75 ans. Anna, la commerçante, lui survivra 10 ans, avant de décéder à son tour à 80 ans, le 26.11.1962.

A 38 ans, le 16.05.1885, naîtra la petite Anne, Alice qui ne survivra que le temps d'un été. Elle sera emportée par la faucheuse, le 20.09.1885

A 40 ans, le 02.02.1887, naîtra Elise, Albertine, qui survivra 5 années, avant de décéder le 09.04.1893.

A 43 ans, une dernière naissance, le 19.05.1890; donna la vie à Elise, Maria, qui épousera à Arlon, le 20.03.1909, à l'âge de 19 ans, Victor WATHELET, un ouvrier métallurgiste travaillant à l'Usine d'Athus. Il était né à Athus, le 31.01.1889, et il décédera à Arlon, le 23.10.1961, à l'âge de 72 ans. Son épouse, également devenue une commerçante, comme sa mère, était décédée à Arlon, depuis 2 ans, le 20.05.1959, à l'âge de 69 ans.

## 5 - Alfred, Auguste, l'entrepreneur stucateur de la Hêchegass.

### 5.1 - L'enfant sans père.

En juillet 1877, mon aïeul était âgé de 6 ans, lorsque sa mère, jugeant définitif le départ de son père pour l'Argentine, retourna avec ses 4 enfants à Arlon, sa terre natale. Mon aïeul Alfred, Auguste, ainsi que son frère Paul, Théodule restèrent jusqu'à leur mort, domiciliés à Isches, la commune française de leur naissance. Leur mère, en réintégrant Arlon, n'avait pas jugé utile de notifier à la mairie d'Isches, leur changement de résidence. Ce départ "sans laisser d'adresse", aura le moment venu, de fâcheuses implications pour mon aïeul ? Mais à l'époque, la mère avait certainement d'autres priorités à méditer, que la complexité des lois et les effets qui pourraient régir l'avenir de son aînée, née au Grand Duché, du suivant né en Belgique, et des deux derniers nés en France. Quant aux enfants, les deux derniers nés Français, ne renoncèrent jamais à leur nationalité !

Alfred, devenu adulte, et quoique élevé dans la plus grande frugalité, atteignit la taille respectable pour l'époque, de 1.70 m. Son visage ovale, d'où émergeait ses yeux bleus, était surmonté d'une abondante chevelure châtain. Gymnaste de compétition, comme son frère aîné, les barres parallèles, la barre fixe, le cheval de voltige et le cheval d'arçons n'offraient guère de difficultés à cet athlète doué d'une force musculaire peu commune. Il excellait dans les exercices aux anneaux, où il triomphait fréquemment. La société de gymnastique "L'Arlonaise" était très fière de ses prestations.

La tradition populaire perpétuait, jusqu'il y a peu, un fait peu commun. Lors d'une fête locale, un "concours de force" fut organisé dans le but de désigner le "plus fort" des Arlonais. La compétition était ouverte à tous. Les candidats furent nombreux à se présenter, parfois déjà sous l'emprise de la boisson. Une barquette était posée sur deux chevalets d'une hauteur d'homme. Il suffisait de s'introductre en dessous, puis, au commandement, de la soulever de ses appuis. On commença avec la charge d'un adolescent ; puis on passa à deux. Mais à ce niveau deux athlètes restèrent en lice. On passa à la charge de trois adolescents, et Alfred remporta l'épreuve à la stupéfaction générale. Jeune homme, il avait soulevé près de 300 kg à bout de bras !

### 5.2 - La recherche d'un avenir.

La misère était grande en Belgique durant la dépression économique en cours, dont les années 1884-1886 furent les plus dures. Dans les centres industriels de Liège et du Hainaut, des émeutes d'une exceptionnelle violence mirent à sac, entre le 20 mars et le 2 avril 1886, certaines propriétés situées dans les bassins charbonniers. La répression sanglante de ces conflits sociaux d'une extrême gravité, qui furent à la base de l'éclosion du Parti Ouvrier Belge, provoqua de nombreuses morts dans la classe ouvrière, dont 21 tués, rien que dans le bassin de Charleroi, où les fusillades de Roux furent particulièrement atroces ! Mais la voie des réformes était désormais ouverte ....

Mon aïeul Alfred, avait appris le métier de tailleur d'habits, dès son plus jeune âge ; tandis

que son frère aîné Jules, Nicolas, qui décèdera accidentellement au début de l'année 1888, avait appris celui de plafonneur. La pratique de la couture ne l'enthousiasma que bien peu. L'année qui suivit la mort de son frère, alors que sa mère n'avait pas encore enfanté de sa dernière fille, née hors mariage, Alfred abandonna le milieu familial. Il rechercha durant cette période de crise, en dehors d'Arlon, une embauche qu'il ne pouvait trouver sur place. A 18 ans, il fut le premier des enfants, à prendre son autonomie et à rompre avec sa mère. Sa grande soeur consacra encore dix longues années de sa vie, à aider sa mère à élever ses demi-soeurs dans une promiscuité évidente, avant de s'expatrier en France et de s'y marier. Aurait-elle put faire autrement ?

Le 27 juillet 1889, Alfred résida à Bastogne, chez le Photographe MATHIEU, installé sur le Champ de foire. Son séjour y fut de courte durée. Il quitta cette ville, pour s'installer dans la commune de Saint-Josse, située dans l'agglomération bruxelloise, où il ne résida que du 2 au 31 décembre 1889. Il s'enfuit rapidement de l'atmosphère de cette grande ville, où les provinciaux maîtrisant mal le français, ne pouvaient qu'être mortifiés par le mépris des "riches bourgeois de Bruxelles", régnant avec les fiers "Brusellers", dans la capitale, en pleine expansion, du royaume de Léopold II. A cette époque, la Belgique, même en crise, restait encore la quatrième puissance industrielle mondiale en valeur absolue, et la première au monde en valeur relative, compte tenu de son nombre d'habitants !

Mon aïeul était très loin de posséder une instruction équivalente à celle de son père, ou de son grand-père. L'enseignement primaire en Belgique, laissait beaucoup à désirer en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où les enfants des classes défavorisées se trouvaient bien plus souvent au travail, qu'aux études, toutes primaires qu'elles fussent ! Cette situation était d'autant plus difficile pour les Arlonais, dont la langue véhiculaire était toujours le "francique mosellan", un patois allemand issu de la région de la Moselle inférieure, tandis que la scolarisation en français et en Allemand, restera encore longtemps réservée à la classe favorisée. Ce ne sera qu'en 1912, peu avant le déclenchement de la Première Guerre Mondiale, que la loi rendra obligatoire l'enseignement primaire en Belgique.

Au début de 1890, mon aïeul fut de retour à la Hêchegass. Mais il n'était plus question pour lui de réintégrer le domicile de sa mère. Dès son retour, ses illusions perdues, il trouva à s'employer chez un tailleur d'habits installé au n° 41 de la rue Porte Neuve, moyennant la possibilité d'occuper pour un modeste loyer une sordide mansarde. C'est à cette résidence, qu'il s'installa, dès qu'il eut débarqué le lendemain de la Saint-Silvestre, du train de Bruxelles, dans la belle nouvelle gare d'Arlon, inaugurée en 1884 .

### 5.3 - Les contingences de la conscription.

Lorsque les jeunes Français atteignaient l'âge de 18 ans, le maire de la commune, où ils étaient domiciliés, était tenu de les inscrire sur une "liste de recensement" à transmettre au Préfet du département. La liste de la session de 1892 de la commune d'Isches, reprenant les noms des titulaires appelés au tirage au sort, ne comprenait que 6 noms. S'y trouvaient inscrits en premier lieu, deux fils de cultivateurs, ainsi que celui du meunier de l'endroit et un commis des postes muté à Vesoul. Le premier déclara avoir les pieds difformes ; le deuxième fit état de l'existence d'un ulcère à la jambe gauche ; quant aux deux autres : ils avaient un frère au service. Tous furent néanmoins déclarés : aptes à monter à cheval, à les soigner, et



à conduire des voitures.

Le nom des deux HERMANN figurait en fin de liste. Alfred, Auguste, était repris au n°5, avec la profession de plafonneur, et la mention : " Omis en 1891 - Omission involontaire (En pays étranger)" était inscrite dans la colonne observation, en face de son nom. Au n°6, apparaissait simplement le nom de Paul, Théodule, sans le moindre commentaire. Un consulat français existait à cette époque à Arlon. Le Consul devait nécessairement avoir des relations privilégiées avec les Bureaux de l'Etat-civil et de la Population de sa ville, cette ville, où une mère, épouse d'un Français, et ses enfants, étaient rentrés de Xertigny ; les deux cadets ayant la nationalité française .... Le Consul, en possession de l'avis de recherche qui lui avait été transmis par son Ministère, fit son devoir. Il pris contact avec mon aïeul, enregistra ses déclarations, qu'il transmis en 1891 à la Mairie de Xertigny, pour la mise à jour, avec un an de retard, de la liste de recensement.

Il est évident que ni l'un, ni l'autre des deux jeunes Français, n'était en mesure de se payer le déplacement à Lamarche, lorsqu'ils reçurent leur convocation pour se présenter devant le Conseil de revision. Ils furent ainsi déclarés absents, et une "main innocente" effectua le tirage à leur place ! Ils se virent attribuer les n°54 (Alfred) et n°62 (Paul), qui ne leur accordaient pas la dispense de l'obligation légale de servir. On les déclara "bon d'office", conformément à l'article 19 de la nouvelle loi du 15.07.1889. Cette loi consacrait l'obligation effective pour tous les Français de servir personnellement dans l'armée pendant 25 ans, d'une manière plus ou moins active depuis l'âge de 20 ans jusqu'à 45 ans. Mon aïeul était omis de la classe 1891, mais soumis à toutes les obligations militaires de la classe 1892. Il fut inscrit en compagnie de son frère, conformément à l'article 15 de la loi, sur les tableaux de recensement. Mais ni l'un ni l'autre, ne furent convoqués par la suite pour effectuer un service militaire !

#### 5.4 - La famille HOFFMAN.

Cette famille était issue d'une très vieille souche luxembourgeoise. Depuis l'ancien régime, les HOFFMAN pratiquait le métier de cloutier dans l'Arelerland. C'était l'une des activités économiques dominantes, à forte densité manuelle, héritée de la vocation sidérurgique du Bassin luxembourgeois.

Il y avait déjà des HOFFMAN à Arlon au XVIIe siècle. Georges y naquit en 1671 et son frère Pierre en 1674. Le 22 avril 1748, Jean HOFFMAN y épousa Elisabeth CRAMER ; son fils André y épousa dans la même ville, le 29 avril 1773, Anne-Marie SCHEFFEN. Un de leurs fils, prénommé Dominique, cloutier, né à Arlon le 17 mars 1773 et y décédé le 14 mai 1830, y avait épousé Elisabeth HAGEN, dont le fils Jacques HOFFMAN, né à Arlon le 2 janvier 1806 et y décédé le 6 septembre 1854, cloutier comme son père, y épousa le 13 avril 1831, Barbe WALTENER, née dans cette même ville, le 10 avril 1805. Ces derniers donnèrent naissance à Arlon, le 6 décembre 1839, au père de ma grand-mère paternelle : Pierre HOFFMAN, cloutier de profession.

Durant deux siècles au moins, depuis l'ancien régime, cette lignée de compagnons fabriqua manuellement à domicile, de père en fils, des clous .... C'était une industrie locale, qui fut florissante dans l'Arelerland, durant bien des années. La corporation des cloutiers y recevait ses semi-produits, sous forme de fils, laminés dans le bassin sidérurgique du Sud du



Luxembourg. Le minéral olithique, appelé communément "minette", y était abondant, tandis que les vastes forêts fournissaient le combustible. Dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (1661), les "forgeries" de Ansembourg, Bissen, Berg, Dommelange et Lasauvage étaient déjà en activité.

Pierre HOFFMAN avait épousé à Arlon, le 27 octobre 1857, Louise, Catherine THEISMAN née à Arlon, le 19 février 1837. Elle y décéda le 5 octobre 1886, à l'âge de 49 ans. Pierre, le père de ma grand-mère paternelle lui surviva 18 ans, avant de décéder en 1904, à l'âge de 71 ans. Il reposera par les soins de sa fille, au cimetière d'Arlon, dans la nouvelle concession à perpétuité ouverte au nom de HERMANN-HOFFMAN !

Ce couple HOFFMAN-THEISMAN eut une nombreuse famille composée de 8 enfants, dont une fille, qui sera ma grand-mère. L'aîné, Adam, né le 21 septembre 1858, s'engagea dans la Légion Etrangère, et tomba pour la France à Phu-Pang-Chnony le 26 octobre 1886, lors de la conquête du Tonkin. Le cadet Eugène, un tailleur d'habits, né le 8 février 1881, émigra à Chicago (USA), à la veille de la Grande Guerre. Engagé dans l'armée américaine, il disparut dans la tourmente de la campagne de France en 1918.

Les autres enfants se prénommaient : Nicolas, né le 8 septembre 1860 ; Pierre, né le 7 décembre 1863 ; Jean-Pierre, né le 25 août 1867 ; Catherine (Kätti), mon aïeule, l'unique fille, née avec son jumeau Paul, le 28 mars 1869 ; Jean-Baptiste, né le 14 septembre 1874 ; et enfin Henri, né le 27 janvier 1878. Le frère jumeau de ma grand-mère décéda au bout de 8 mois, le 27 novembre 1869. Tous les autres atteindront l'âge adulte ....

#### 5.5 - La fondation d'un foyer heureux.

Mon aïeul Alfred, Auguste HERMANN rencontra Catherine HOFFMAN, de deux ans, son aînée au début de l'année 1891. Ils s'aimèrent, au point d'outrager les bonnes moeurs. Il s'en suivit qu'agée de 23 ans, le 28 février 1892, ma grand-mère, donna naissance à une fille : Berta, Catherine HOFFMAN. Les amants "en perdition" ne régularisèrent leur union à Arlon, que le 14 novembre 1892. Dans leur acte de mariage, il légitimèrent la naissance de leur premier-né. Agé de moins d'un an, l'enfant devait décéder d'une pneumonie le 16 janvier 1893. Les jeunes mariés s'établirent au domicile du père HOFFMAN, à la maison "Gross Albery", au n° 1 de la rue Porte Neuve. Ce dernier était veuf depuis 1886. Les deux plus jeunes frères de ma grand-mère, Jean-Baptiste et Henri, partageaient encore le foyer de leur père. Le premier avait 19 ans et le second 12 ans.

Chaque Français, soumis à la conscription devait effectuer 3 ans dans l'armée d'active. Alfred manqua à son appel en activité en 1892, la mairie d'Isches, où il était resté domicilié, n'ayant pas été, suite au défilé de ses multiples résidences successives, en mesure de lui communiquer sa convocation. Mon aïeul fut appelé, au début de l'année 1894, à rejoindre son unité d'incorporation en France. Les circonstances l'amènèrent inconsciemment à manquer son "appel en activité". Il fut en conséquence, déclaré insoumis à la date du 4 février 1894, et un avis de recherche fut transmis aux autorités compétentes.... L'intéressé était parfaitement inconscient de sa faute et tenu dans une ignorance totale de sa situation militaire. A 23 ans, il s'inquiétait beaucoup plus de la stagnation de sa situation professionnelle, que de la nouvelle loi française du 15.07.1889, pour autant qu'il en ait eu connaissance, car les retombées économiques qui en découlaient ne devaient guère le porter à l'optimisme.

A la fin de l'année, le 15 décembre 1893, les jeunes mariés quittèrent Arlon et s'installèrent à Dudelange, au Grand Duché de Luxembourg, où Alfred avait trouvé à s'embaucher à la S. A. des Hauts Fourneaux et Forges de Dudelange. Celle-ci avait été construite en 1885, et mise en production l'année suivante. Trois hauts fourneaux y furent installés, chacun capable de fournir 60 tonnes de fonte par jour. L'usine comportait quatre convertisseurs Thomas de 10 tonnes de capacité. Le premier directeur de l'usine de Dudelange fut Jean MEYER (1837-1917). C'était un pharmacien d'Esch-sur-Alzette, qui venait d'acquérir de Sidney THOMAS (1850-1885) le brevet permettant la transformation des fontes phosphoreuses en acier. La première coulée d'acier eut lieu le 15 avril 1886. Les laminaires qui y avaient été installés démarrèrent avant la fin du mois. Ils permettaient la fabrication de demi-produits en acier Thomas, tels que blooms, brames, billettes et largets. On y laminait également divers profilés et fers marchands, ainsi que des rails. Des chevaux transportaient les lingots et les barres à l'intérieur de l'usine, tandis que les grues hydrauliques pivotantes étaient commandées manuellement. Primitivement cette usine disposait d'un train dégrossisseur, duo réversible avec des cylindres de 1.000 mm, commandé par une machine à vapeur de 2.500 HP. Il laminait des lingots de 3.800 kg sous forme de blooms et de brames pour la vente, mais également pour l'alimentation des trains à profilés. Deux de ces trains complétaient l'installation. L'un, duo réversible à 4 cages avec cylindres de 850 mm, et l'autre, trio à 3 cages avec cylindres de 650 mm, étaient commandés par une machine à vapeur commune. Trois fours chauffés au charbon, permettaient la mise à température adéquate des lingots, avant leur transfert sur les trains de laminage.

Mais pas plus que le métier de tailleur d'habits, celui d'ouvrier métallurgiste ne convenait à mon grand-père. Mes grands-parents rentreront rapidement à Arlon. Dorénavant, Alfred s'orientera vers le métier de plafonneur. La mère était à Arlon, au domicile de son beau-père, lors de la naissance de leur aîné : Pierre HERMANN, le 13 janvier 1894. Elle sera suivie le 15 septembre 1896 par celle de la petite Adèle. Ce ne sera qu'après la naissance de mon père, le 7 janvier 1900, et la création de l'entreprise familiale, que la famille à l'étroit, ira s'établir au n° 15 de la rue Saint-Donat. C'est dans cette maison que mon arrière-grand-père décèdera dans les bras de sa fille, en 1904. Par après, mes grands-parents et leurs trois enfants, toujours à la recherche de plus d'espace professionnel, résideront au n° 22 de la rue Saint-Donat, dans la maison "Schwartz Marguerite". C'est dans cette demeure que mon grand-père, à son tour, décèdera bien prématurément.

#### 5.6 - Le choix d'un avenir professionnel.

Jules, le frère aîné de 3 ans d'Alfred, décédé accidentellement en 1888, était au moment de son décès, ouvrier plafonneur dans une entreprise arlonaise. Mon aïeul avait, comme lui, la force et le courage d'exercer ce pénible travail manuel. Et le travail ne manquait pas dans le secteur de la construction. Au début de 1894, il prit finalement la décision d'imiter son frère et trouva à s'engager dans cette profession. Il devint rapidement un ouvrier plafonneur salarié. Alfred possèdera, alors, la maîtrise de la technique du plafonnage à la chaux, telle qu'on la pratiquait localement.

Si celle-ci satisfaisait au dressage des murs et des plafonds des constructions modestes, elle n'était cependant pas du tout appropriée à l'édification des riches revêtements intérieurs recherchés par la bourgeoisie locale. Et, encore moins en état de répondre aux prescriptions des

cahiers de charges relatifs aux monuments publics à construire ou à rénover. La mode nouvelle était aux hautes pièces, éclairées par des grandes baies ; aux plafonds chargés de moulures, surplombant des murs et des arcades surmontés de frises et corniches. Tout était d'abord dans le relief. Il n'était pas question de confier ces travaux délicats à des entreprises locales qui n'était même pas apte à travailler le plâtre. Ces travaux étaient du domaine d'artiste plâtriers. A Arlon, on ne formait sur le tas que des plafonneurs, qui au mieux utilisaient un apport de plâtre grossier, lorsqu'il était nécessaire d'accélérer la prise de la chaux, ou lors de la confection d'hourdis. Les plâtriers, ces professionnels qualifiés capables de travailler la "fleur de plâtre" venaient de France, où cette spécialité était de tradition. La demande se précisait et mon aïeul en prit conscience !

Déçu sur le plan professionnel par les conditions sociales, qui en cette fin de siècle réglaient le sort des travailleurs salariés, et pressé par les nécessités familiales, Alfred sentit naître en lui, une vocation d'indépendance ! Il voulut, et il parviendra, malgré les obstacles, à devenir le patron de l'entreprise, qu'il créera à la rue Saint-Donat. La Belgique, sous le règne du Roi Léopold II, devenait de plus en plus prospère. Et, de nouvelles exigences, en rapport avec l'élévation des ressources, ne pouvaient manquer de se manifester, même au fond des Ardennes. Elles se remarquèrent en premier lieu dans l'élévation du standing des nouvelles constructions immobilières.

Pour se former, il fallait partir ; il fallait entrer en France, non pour courir l'aventure, mais pour assimiler la pratique de ce difficile métier, qu'il ambitionnait d'acquérir. A la recherche de cette formation, il franchit la frontière française, le 7 août 1896. Et, dès son entrée en France, il fut arrêté par la gendarmerie de Longwy. Depuis 1892, son nom était répertorié sur la liste des personnes recherchées. Il fut ébahi d'apprendre à cette occasion, qu'il figurait depuis 4 ans, sur le relevé des "militaires français insoumis". Le drame de ce jeune papa, confronté depuis son adolescence à des difficiles problèmes budgétaires, et dont l'épouse attendait déjà depuis huit mois un deuxième enfant, pouvait commencer ?

#### 5.7 - Les prestations dans l'Armée active.

Remis entre les mains de la Justice militaire, il fut rayé de l'insoumission en date du 10 août 1896. Traduit devant le Conseil de guerre permanent de la 6<sup>e</sup> Région militaire, il fut condamné le 1<sup>er</sup> septembre 1896, à 3 mois de prison militaire, pour insoumission à la loi sur le recrutement militaire en temps de paix. Il fut incarcéré sur le champ. Il avait 25 ans. Quinze jours plus tard, Catherine donnera naissance à sa fille, qui sera baptisée en son absence Marie, Adèle !

A l'expiration de sa peine, il fut dirigé le 1<sup>er</sup> décembre 1896 vers le 79<sup>e</sup> Régiment d'infanterie caserné à Nancy. Arrivé à son corps, le jour-même, il y fut inscrit soldat de 2<sup>e</sup> classe sous la matricule n°10.055. En principe, les miliciens soutiens de famille, étaient rendus à leur famille au bout d'un an de service. Mais le 16 mars 1897, lors de sa première permission, Alfred de retour à Arlon, n'eut pas le courage d'abandonner dans les délais requis sa petite famille, pour rejoindre son régiment avant la date de l'expiration de son congé. Il jugea qu'il devait choisir entre son devoir de père et celui de citoyen français. Il jugea devoir d'abord subvenir aux besoins de sa famille plongée dans la misère la plus profonde et acculée au désespoir. Son absence, de près de sept mois, avait plongé celle-ci, malgré les efforts désespérés de la maman



se relevant de ses couches, dans le dénuement le plus profond ... Manquant à l'appel de son unité, mon aïeul fut déclaré déserteur le 23 mars 1897. Il avait repris entretemps sa profession d'ouvrier plafonneur, afin de pouvoir nourrir sa petite famille.

L'année suivante, le 9 mars 1898, il signa devant le Consul de France à Arlon, une déclaration de repentir, ce qui lui permit d'être amnistié conditionnellement, par application du § 7 de l'article 3 de la nouvelle loi du 27 avril 1898. Il obtint ainsi la régularisation de son interruption de service du 23 mars 1897 au 7 juin 1898, suite à une instruction militaire datée du 15 mai 1898.

#### 5.8 - La période d'incorporation dans l'Armée de réserve et la Territoriale.

Selon les prescriptions reprises sur son "N1001" de la nomenclature générale, Alfred aurait dû passer normalement à la réserve de l'armée active le 1er novembre 1896 ; dans l'Armée territoriale le 1er novembre 1906 ; dans la réserve de l'armée territoriale le 1er novembre 1912, et être libéré de ses obligations militaires le 1er novembre 1919.

Dans la réserve de l'armée active, le conscrit restait rappelable en principe durant 10 ans, après les 3 années prestées lors de l'incorporation. Il y était assujéti à des manoeuvres facultatives tous les 2 ans, dont la durée ne pouvait dépasser 28 jours. Ensuite le conscrit était transféré à l'armée territoriale pendant 7 ans, avant de terminer ses obligations militaires dans la réserve de l'armée territoriale, dont on était exclu normalement à l'âge de 45 ans.

Alfred fut transféré dans la réserve de l'armée active le 9 juin 1898. Il fut affecté le 1er novembre 1896 au 79e Régiment d'infanterie de réserve stationné à Neufchâteau (Vosges), avec la matricule n° 986. Il fut ensuite le 1er novembre 1906, affecté au 52e Régiment territorial d'infanterie installé à Limoges, avec la matricule n° 12.274.

#### 5.9 - L'apprentissage aux sources professionnelles.

Après que le Consul lui eut signifié qu'il avait été amnistié de sa désertion des rangs de l'Armée française, par l'instruction militaire du 15 mai 1898, mon aïeul, traumatisé par ces douloureux événements, patienta encore durant de long mois, avant d'oser à nouveau franchir la frontière de la France, afin d'y acquérir cette formation de plâtrier, à laquelle il continuait de rêver, malgré les mauvais souvenirs de la fâcheuse année 1896. Le 10 février 1899 lui naquit une petite Pauline, qui trépassa le 25 du même mois. Enfin, il se décida à repasser la frontière française, où il fut embauché en qualité d'ouvrier dans une entreprise de travaux de construction qui pratiquait cette spécialité si convoitée ....

Du 14 août 1899 au 20 novembre 1899, Alfred accomplit un premier stage à Longwy. Il y apprit, en plus de la pratique du dressage au plâtre pur, la technique de pose des staffs, ces moulures à base d'un mélange de plâtre, de glycérine et de chanvre, armées de fibres végétales, qui étaient si prisées à l'époque. Après trois mois de pratique au métier de plâtrier, il trouva à s'engager dans une entreprise à Saulnes (Meurthe-et-Moselle), où durant six autres mois, il s'initia plus particulièrement à la pratique du stucage, cette technique que les français avaient appris des Italiens.

Le stuc était formé d'un enduit imitant le marbre. Il était constitué d'un mélange de base de chaux et de plâtre, de poudre de marbre et de craie. Chaque artiste avait sa recette particulière. Un plafonnage courant était étalé sur le mur de pierre ou de brique, ou encore sur un lattis de bois. Puis le stucateur dessinait au fusain les grandes lignes des ornements à stquer. Il ne restait plus alors qu'à réaliser les moulages en relief qui rehaussaient à la "Belle Epoque", les intérieurs des hôtels, des bâtiments publics et des maisons bourgeoises.

Après ce périple français, Alfred rentra définitivement à Arlon le 3 juin 1900. En un peu moins d'une année, il avait enfin acquis la pratique de base du métier de plâtrier et de stucateur ! Il ne sera donc pas présent au domicile familial, le 7 janvier 1900, lors de la naissance de son dernier enfant, Philippe mon père ! Ce dernier ne verra son papa, que lorsqu'il sera déjà âgé de près de 5 mois .... Quant à mon aïeul, il était enfin en mesure d'entreprendre, pour son compte, sa première entreprise !

#### 5.10 - L'accès à l'indépendance professionnelle.

Mon aïeul avait 29 ans, quand il entreprit son premier chantier à son compte. La besogne ne manquait pas dans la construction, au début de ce siècle. Arlon, qui s'était étendu au dehors de ses remparts lors du siècle précédent, prenait maintenant de plus en plus d'extension. Des nouveaux quartiers s'établissaient au-delà de la gare, mais aussi au-delà de la source de la Semois. Le centre d'Arlon, devenant de plus en plus commercial, fut sujet à de profondes rénovations urbaines, qui se manifestèrent bien avant la démolition en 1935 de sa vieille église Saint-Martin, datant de 1634. Ces transformations donnèrent un regain à la spéculation immobilière et au secteur de la construction ! La population arlonaise qui s'élevait à 4.308 habitants en 1840, était passée, dès 1890, à 8.240 unités. En 1910, on en comptera 12.012.

Les investissements pour s'établir entrepreneur étaient minimes. Tout le petit outillage était par tradition, propriété de l'ouvrier. Quand on embauchait de la main d'oeuvre, celle-ci était tenue de se présenter sur le chantier avec ses outils (Truelles, plateresses, fil à plomb, niveau à bulle, équerre, marteaux, etc ...). Les outils coûtaient chers, mais un ouvrier sans ses outils ne présentait aucun intérêt pour son patron. Cette situation héritée du temps des corporations, se justifiait encore à cette époque pour différentes raisons : la sauvegarde des outils ; leur entretien ; leur adaptation à la main du compagnon, mais surtout leur appropriation à un certain tour de main, qui résultait du "savoir faire" de l'homme de métier. Tout au long de sa vie de travail, celui-ci sera appelé à réfléchir sur sa pratique et à progresser en adaptant ses outils, en fonction de son développement professionnel manuel. Parfois, il en arrivait même à en fabriquer des nouveaux mieux adaptés à ses "innovations". Alfred avait ses outils, adaptés à sa main. Les ouvriers qu'il allait recruter, auront les leurs. Son apprenti acquièrera progressivement les siens.

Restait à se procurer, la remise nécessaire à l'entreposage des surplus de fournitures, de la charette à bras, des brouettes, des auges, des échelles, ainsi que des éléments d'échafaudage indispensables pour la réfection des façades, et les platelages sur chevalet indispensables pour le dressage des plafonds et des murs intérieurs. A cela s'ajoutaient, les cordages en chanvre à renouveler en fonction de leur "fatigue" et les précieuses poulies indispensables aux manoeuvres. Tout cela, entamé depuis déjà un certain temps, se compléta au fil des premiers chantiers.



Après s'être attaché son premier apprenti, Alfred appela à la recousse son frère Paul, Théodule, qui était maçon, encore célibataire, et habitait au n° 26 de la rue Porte Neuve. D'autres ouvriers viendront s'y ajouter par la suite, au fur et à mesure de l'extension des chantiers. Fini d'hourdir au sable gras et à la chaux éteinte en appliquant des couches successives, qui ne sèchaient que lentement ! La technique appliquée par mon grand-père lui imposait désormais de ne plus mettre en oeuvre que du plâtre granulé, dont la composition était à choisir en rapport direct avec la finalité des travaux. Mais cette mise en oeuvre était harassante du fait de la prise rapide du plâtre, dont l'application sur la paroi ne pouvait souffrir d'aucun retard !

Chaque plafond se devait d'être dressé de niveau en une seule application, et sans autres raccords que ceux des murs. Le matin, les manoeuvres dressaient sur chevalets les platelages, qui devaient former un plancher provisoire sous toute l'étendue du plafond. Ce n'était pas rien, car la hauteur de pièces variait de 3.00 m à 5.50 m, et même au-delà. Il fallait que le plafonneur se trouve à bonne hauteur pour travailler en sécurité, et que le plâtre gâché à l'instant, lui soit fourni, juste à point et à l'endroit précis où il devait être mis en oeuvre. En fin de matinée, le lattage du plafond devait être terminé. Puis après un frugal repas, le plafond était enduit et lissé.

Pour ce faire, le maître-ouvrier, après avoir enlevé sa chemise, hiver comme été, le torse nu, commençait son labeur titanique, qui ne se terminait qu'après la pose de la dernière moulure, sur le plâtre frais. Aux manoeuvres, incombait le service de l'apprêt du mélange et sa mise à disposition sur l'échafaudage. au maître ouvrier revenait tout le reste, et le temps lui était compté. Pour dresser un plafond de 16 m<sup>2</sup>, il fallait compter 4 heures de travail harassant, sans la moindre coupure, si ce n'était le temps nécessaire à boire rapidement quelques gorgées, le corps dégoulinant de sueur ! Ensuite, il restait à tracer les emplacements des moulures, corniches et rosaces diverses, et à les appliquer rapidement sur le plâtre fraîchement mis en oeuvre. Deux méthodes étaient utilisées : soit on plaquait le moule rempli de plâtre en cours de prise sur l'emplacement à décorer, en le maintenant le temps nécessaire à son séchage ; soit, si le moule était trop lourd, on clouait en place les pièces moulées séparément, après les avoir posées sur une couche de plâtre liquide. Il ne restait plus qu'à retoucher les joints, afin d'obtenir une finition parfaite !.

Le pain ne se gagnait qu'à la sueur du front. Mais durant tout le temps que durait un chantier, parfois plusieurs semaines, jamais aucune boisson alcoolisée n'était de mise. Par contre, l'alcool luxembourgeois, le quetsche, se lampait joyeusement en équipe, à chaque fin de chantier, lorsque le travail était réceptionné par le maître d'oeuvre et l'argent rentré ....

Et puis, recommençait le chantier suivant. Il pouvait consister, à la bonne saison, au stucage d'une simple façade d'habitation, mais également en toutes saisons, à la réalisation de plafonnages très élaborés en moulures et appliques, tels que ceux réclamés à cette époque, lors de la construction d'une grande maison de maître.

Mon aïeul était particulièrement fier des staffs de grande ampleur, qu'il avait réalisés lors de la construction de la vaste demeure bourgeoise, située avenue Jean-Baptiste Nothomb à Arlon. Pendant la guerre, alors que cet immeuble était réquisitionné, je m'y rendis un jour avec ma marraine Adèle, la soeur de mon père, qui y était appelée pour raison administrative. Tandis

que nous étions assis dans la salle d'attente, elle me fit dévisager les plafonds aux profonds moulages en relief et les stucages imitant à la perfection le marbre, qui décoraient cette magnifique bâtisse du début du siècle. Puis au bout d'un moment, elle me dit : "Tu vois Eugène, tout cela c'est le travail de ton grand-père ...." Ce vaste immeuble deviendra après la seconde guerre, le siège de la Direction Régionale de la RTT. Il avait été édifié dans un grand parc, en contrebas de la nouvelle église Saint-Martin, qui sera construite entre 1907 et 1912, en style gothique primaire.

L'édification de cette "cathédrale" relevait de la volonté d'un grand Roi. Celle du "Roi bâtisseur" qui voulut que ce prestigieux monument, élevé à Arlon, aux abords de la gare, soit au même titre que l'église jumelle, élevée à la même période à Ostende, dans le voisinage du port, à l'autre porte du pays, soit le reflet de la prospérité d'une nation entreprenante. Les voyageurs étrangers pénétrant sur le sol de la patrie des Belges, ne pouvaient ignorer cette image d'un jeune état florissant, s'imposant au monde par le degré avancé de ses réalisations matérielles et culturelles. Le montant des frais de ces deux constructions fut pris en charge par la cassette personnelle de Léopold II. Mais mon grand-père, ignorera toujours ces faits, car il ne verra jamais cette majestueuse tour de Saint-Martin s'élever dans le ciel arlonais !

#### 5.11 - La mort par erreur.

Il fallait disposer d'une robuste santé pour être en mesure de pratiquer un tel métier. N'empêche que les refroidissements, ne ménageaient guère les organismes, soumis à de pareilles contraintes. Mon aïeul ne fréquentait pas les médecins. A leur présence dispendieuse, il préférerait, manifestement, boire un bon verre de quetsche pour soigner un gros rhume. Mais parfois, cela ne suffisait pas, et il fallait pour éviter le chômage du lendemain, se résoudre à avaler une cuillerée de la "potion magistrale" du pharmacien.

Sa dernière potion, celle que mon aïeul s'était procurée, le jour même de son trépas, auprès du pharmacien de la Grand Rue, lui fut funeste. Le 13 avril 1905, avant de se mettre au lit, il en ingurgita une cuillerée, peu avant 23 heures. Les gosses, âgés de 11, 9 et 5 ans, étaient déjà au lit, depuis un moment. A peine l'eut-il avalée, qu'il tomba inanimé sur le sol de la cuisine. Mon aïeule, surprise par ce malaise inopiné, envoya rapidement Pierre, l'aîné de ses enfants, réveillé précipitamment, quérir d'urgence le médecin. Celui-ci ne put que constater et acter le décès ! La victime ne respirait plus, et son coeur avait cessé de battre ....

La presse en fit un fait divers. Le samedi 15 avril 1905, l'Echo du Luxembourg, publia très succinctement une version différente de cette fin tragique : "Le plafonneur Hermann qui avait pris en forte quantité des médicaments dont sa femme malade usait à très faible dose vient de mourir." La victime était du peuple. Le pharmacien était un notable libéral, très honorablement connu de ses pairs, et qui exerçait un mandat politique important. Ce dernier ne fut jamais inquiété pour avoir livré sous présentation de "potion contre les refroidissements", ce poison violent, qui refroidissait instantanément et à tout jamais, le malheureux malade qui en absorbait une certaine dose. Aucune enquête ne fut ouverte, la Justice ayant probablement tous ses apaisements. Le flacon, quant à lui, gardera son secret pour l'éternité.

La veuve, selon la coutume locale, arrêta le balancier de l'hologe, puis avec ses petits enfants, qui n'avaient déjà plus de père, se mit à sangloter longuement en attendant le passage du curé.

Le doyen alerté par le voisinage, vint la nuit même, bénir le corps du défunt. Et, les premières prières furent récitées à la lumière du quinquet. Déjà, en ces moments dramatiques, les voisins proches réveillés par les allées et venues inhabituelles, apportaient leur soutien mutuel à la famille en détresse !

Le 14 avril 1905, dès l'aube, la chambre funéraire fut installée. Un père de 34 ans, étendu sur son "lit de mort" y reposait endimanché, les yeux clos, la tête découverte, les cheveux et la grande moustache soigneusement brillantins. Il était revêtu d'une chemise blanche au col amidonné et cravaté de noir. Son complet veston et son gilet était soigneusement boutonnés, tandis que ses souliers noirs débordait du crêpe ébène incrusté de broderie d'argent, qui recouvrait le bas du corps. Les volets étant fermés, la chambre funéraire était à peine éclairée par la lueur blafarde des bougies se reflétant sur les tentures noires délimitant l'enceinte mortuaire. Le silence sépulcral, face à la Croix du Christ ressuscité planté à la tête du lit, témoignait seul de la vanité des choses d'ici-bas. La foule du vieux quartier, et d'au-delà, défila longuement devant le corps inerte de ce vigoureux travailleur, "mort par erreur", selon la rumeur publique ....

Pendant ce temps, à quelques pas de là, le menuisier de la Hêchegass, confectionnait sur mesure le cercueil. Avant qu'on y dépose le corps du trépassé, Kätti respecta la tradition locale de l'Areler Knippchen. Elle introduisit dans le coussin du cercueil une poignée de "Wësch". La fête de l'Assomption (Maria Himmelfahrt) était appelée par les Arlonais : "Krautwësch". Le bouquet d'herbes médicinales bénit à cette occasion à l'église Saint-Donat, ne pouvait manquer dans aucune maison ! Ce "Wësch" se composait de plantes aromatiques que l'on avait récoltées à la campagne, les jours précédant le 15 août. Il avait de multiples usages !

Pour son dernier voyage, après la messe des funérailles et les absoutes psalmodiées à Saint-Donat, le prêtre l'accompagnera à pied, comme la majorité des paroissiens, jusqu'au cimetière d'Arlon. Il y reposa, en attendant Kätti, au côté du père de celle-ci, décédé l'année précédente, dans la concession à perpétuité n° 2394, accordée à la famille HERMANN-HOFFMAN. En 1919, une stèle surmontée d'une croix, réhaussera la modeste dalle de pierre calcaire.

Le cimetière d'Arlon, ouvert en 1853, est un lieu de mémoire, un site remarquable, mais aussi un dédale. D'une superficie de 9 Ha, sa profondeur s'étend sur plus d'un 1/2 km. Ce lieu sacré, est tout à la fois, un parc, une archive de pierres et un répertoire biographique. Le 22 juin 1853, il fut béni par Mgr DEHESELLE (1789-1865), Evêque de Namur. L'ancien cimetière dont il subsiste des vertiges, était situé rue des Thermes Romains, en bordure des anciens ateliers et de la remise des Chemins de Fer de l'Etat !.

#### 5.12 - Le décès prématuré du frère.

Alfred, Auguste venait de disparaître inopinément, alors que son entreprise allait atteindre sa cinquième année d'existence. Celle-ci était rapidement devenue prospère. La veuve, propriétaire des "moyens de production" tenta de la sauver, avec l'aide de son beau-frère, qui maçon de formation, travaillait déjà dans l'équipe de son époux. Mais, Paul, Théodule ne survivra que trois années à Alfred, Auguste. Il décèdera à son domicile, au n° 43 de la rue Porte Neuve, le premier octobre 1908, à l'âge de 36 ans. Il ne comptait à son décès que deux années de plus qu'Alfred ....

Catherine, abandonnée par le sort, se trouva ainsi, dès la fin de l'année 1908, dans l'obligation de mettre fin à une activité qui périlait depuis le décès de son époux. Le dernier chantier terminé, elle fut amenée à fermer l'entreprise, et elle liquida, vaille que vaille, tout le matériel. Elle conserva néanmoins, pour garder dans la famille un souvenir artisanal de son époux décédé en pleine force de l'âge, une poulie de 5 tonnes, qui trône aujourd'hui, accrochée à la charpente de notre véranda. Elle est restée, jusqu'à ce jour, le seul témoignage concret d'une vie si laborieuse et si brutalement interrompue. En possession du modeste capital qu'elle put réaliser, il ne restait plus à mon aïeule, ses parents étant décédés, qu'à élever seule sous les auspices de la "belle époque", ses trois enfants âgés de 14, 12 et 8 ans ....

### 5.13 - La lignée qui se maintiendra à Arlon.

Paul laissa veuve Anna GRAAS, dite La Rousse (Graas d'Rot), née à Arlon, le 23 avril 1876. Couturière à son mariage, elle deviendra la fine épicière de la Hêchegass, réputée pour ses "préparations Maison". Elle était la fille de Hubert GRAAS le menuisier du quartier, et de Marie-Anne MULLER. Elle avait épousé en premières noces à Arlon, le 8 novembre 1893, Paul Théodule, l'année-même qui suivit celle du mariage d'Alfred et de Catherine. Après un veuvage de 6 ans, Anna épousera en secondes noces à Arlon, le 16 février 1914, Joseph, Lambert BREYER, un menuisier, né à Arlon, le 17 avril 1876, et qui y décèdera le 5 octobre 1950, à l'âge de 74 ans. Anna l'avait déjà précédé dans la tombe depuis le 23 août 1943, à l'âge de 67 ans. Durant toute leur vie, les deux familles arlonaises, très solidaires, resteront unies de coeur, et s'entendront parfaitement en sachant se soutenir mutuellement aux travers de leurs difficultés qui ne furent pas minces !

S'il n'y eut aucune naissance, lors du second mariage d'Anna, le premier avait été particulièrement fécond. Il donna lieu à huit naissances, toutes à Arlon, trois de plus que mes aïeux. Mais seuls deux enfants atteindront l'âge adulte :

Hubert, Pierre, né le 2 octobre 1894, et décédé à Arlon, le 8 août 1897.

Anna Berta, née le 7 avril 1896, et décédée à Arlon, le 6 septembre 1897.

Dominique, Georges, né le 26 novembre 1897, épousera à Arlon, le 5 novembre 1919, Marthe, Anna, Mathilde THEISMANN, une couturière. Il fut, comme mon père, un cheminot. Affecté à la Remise d'Arlon, il y débuta sa carrière de Chauffeur aux Chemins de Fer de l'Etat. En 1926, il fut intégré d'office à la SNCB, lors la création de celle-ci. Et, rapidement son point d'attache sera transféré à Stockem, dans la nouvelle remise construite, lors de la création de la grande gare de formation (1923-1928). Cette implantation était justifiée par le développement du trafic, mais surtout par la nécessité de devoir remédier à un grave problème de pollution, engendré par la traction vapeur. Dominique, Georges décèdera à Arlon, à l'âge de 42 ans, le 28 juillet 1939, alors qu'il était toujours en activité. La retraite du personnel roulant était fixée à cette date à 55 ans. Marthe, son épouse était la fille de Jean-Pierre THEISMANN, machiniste aux Chemins de Fer de l'Etat et de Marie KINKEL. Elle lui survivra 39 ans, avant de décéder à Arlon, le 24 décembre 1978, veille de Noël, à l'âge de 79 ans. Le frère d'Anna, Jean THEISMANN, était Ajusteur à la Remise d'Arlon. Dominique eut quatre enfants, tous nés à Arlon :

Anne, Jeanne, Yvonne, née le 15 juillet 1920. Elle était modiste et épousera à Arlon, le 21 juin 1949, Joseph LAURENT, né à Arlon, le 25 juin 1922. Cet artisan ferronnier, ouvrira un magasin d'électro-ménager, de poêlerie et de gaz liquide. Il fut volontaire de guerre en 1944, et il acquiesça le grade de sergent. Tous les deux décédèrent à Arlon ; elle à 59 ans, le

11 mars 1979, et lui à 69 ans, le 17 septembre 1991. Le couple donna naissance à un garçon : Marc, Paul LAURENT, né à Arlon, le 15 décembre 1949, ce commerçant en électro-ménagers, poêlerie et gaz liquide décèdera à Virton, le 6 octobre 1998.

Mathilde, Lambertine LAURENT, née le 14 avril 1923. Elle épousera à Arlon, le 4 septembre 1948, un militaire d'active, Pierre ZIMMER, né le 11 août 1925, qui terminera sa carrière à l'Ecole d'Infanterie, au grade d'Adjudant-Chef. Il décèdera à Arlon, le 16 juin 1990 à l'âge de 65 ans.

Renée, Jeanne, Elise, née le 11 août 1930. Elle épousera à Arlon, le 2 juillet 1949, un militaire d'active, Ernest MARGOT, né le 23 juin 1929, qui deviendra également Adjudant-Chef à l'Ecole d'Infanterie. Il décèdera à Arlon, le 23 août 1976, âgé seulement de 47 ans. Sa veuve, après 4 ans de solitude, épousera en seconde noce, à Arlon, le 24 décembre 1980 : Joseph ETIENNE, né à Arlon, le 28 juin 1945, et qui fut sous-chef de bureau au Ministère. Plus jeune de 15 année que son épouse, il la laissera veuve, lorsqu'il décèdera à 50 ans à Arlon, le 12 août 1995, sans laisser de progéniture. Six enfants étaient nés à Arlon du mariage précédent :

Georges MARGOT, né le 25 octobre 1949.

Gaston MARGOT, né le 25 septembre 1950.

Jean-Luc MARGOT, né le 6 juillet 1954.

Anne-Marie MARGOT, née le 10 juillet 1956.

Yvan MARGOT, né le 10 août 1958.

Marc MARGOT, né le 19 mai 1962.

Pierre, Paul, né le 26 février 1935 épousera à Arlon, le 24 décembre 1955, Georgette, Céline, BLANG, une Luxembourgeoise, né à Eischen, le 1er mars 1933. Artisan feronnier, il s'orientera après un début d'activité dans la construction, vers le secteur de l'HORECA. Il acheta et reprit l'exploitation d'un "vieux café" portant l'enseigne "Au Progrès" et qui faisait partie du patrimoine folklorique arlonais. Ses murs étaient recouverts de belles fresques de l'Arelerknipchen. Le couple donna naissance à deux fils, qui tous les deux naquirent à Arlon :

André, Théodore, Michel, né le 8 février 1956. Courtier en assurance, il épousa à Arlon, le 03 mai 1975, Anne REUTER, Employée de bureau, née dans cette même ville, 22 avril 1959. Ils donnèrent naissance à deux garçons :

Julie, Michèle, né à Arlon, le 25 octobre 1988.

Gilles, Nicolas, Paul, né à Arlon, le 25 décembre 1990.

Michel, Georges, Paul, né le 26 février 1957, Ouvrier du bâtiment, qui épousa à Arlon, le 18 septembre 1981, Patricia SEIVERT, Employée de bureau, née également à Arlon, le 15 février 1957. Ils donnèrent naissance à une fille :

Sophie, née à Arlon, le 04.10.1985.

Catherine, Germaine, née le 4 février 1899, et décédée à Arlon le 08 août 1899.

Joseph, Eugène, né le 15 avril 1900, et décédé à Arlon le 07 août 1900.

Françoise, Pauline, Mathilde, née le 19 avril 1901, et décédée à Arlon le 8 juillet 1901.

Catherine, Françoise, née le 25 août 1904, et décédée à Mussy le 13 octobre 1904.

Elisabeth Georgette, née le 18 septembre 1906, avait épousé à Arlon, le 6 mai 1929, André, Joseph, Ghislain BRICHAUX, né à Lanefte, le 4 mars 1908. Fils d'un marchand-tailleur, il pratiqua la profession d'employé commercial dans le même secteur que son père. Ils décèderont tous les deux à Messancy ; elle à 79 ans, le 5 avril 1985 et lui à 77 ans, la même année, le 14 octobre 1985. Ils donnèrent naissance à trois fils qui naquirent à Arlon :

Georges BRICHAUX, né le 17 février 1932, qui épousa à Athus, le 14 juillet



1956, Marie-Rose REIFENBERG, née à Athus, le 28 septembre 1938. Ouvrier d'usine, il décéda à Pétange, victime d'un accident de moto, le 17 novembre 1964. Il n'avait que 32 ans.

Raymond BRICHAUX, né le 13 juillet 1932, épousa à Athus, le 4 octobre 1955, Fernande BENOY, née à Arlon, le 1er juin 1955. Tailleur d'Habit à son mariage, le couple s'orienta également vers le secteur de l'HORECA. Ils exploiteront le restaurant : Le Vieux Moulin à Differdange. Georges décèdera à Messancy, le 3 mars 1983, âgé seulement de 50 ans.

Roger BRICHAUX, né le 7 décembre 1939, chef de chantier de construction, épousa à Châtelet, le 11 mai 1963, Liliane DECELLE, une coiffeuse, née à Charleroi, le 28 mars 1930, qui décèdera à Châtelet, le 20 février 1995, à l'âge de 65 ans.

#### 5.14 - Le mort rappelé sous les armes.

La mobilisation française, prélude au carnage généralisé de la Grande Guerre, ne se limita pas au rappel des vivants en âge de servir la France et à reconquérir la chère Alsace-Lorraine. Mon grand-père, décédé depuis déjà neuf ans, reçut son ordre de rappel. Il fut mis en demeure de rejoindre sur le champ le 52e Régiment territorial. Et, le scénario infernal recommença .... De nouveau absent, il fut noté "absent" et déclaré insoumis à la date du 6 septembre 1914, alors que s'engageait, du 5 au 10 septembre 1914, la célèbre bataille de la Marne. Conformément aux instructions reçues, il avait tenu informé depuis le 1er juin 1898, l'autorité militaire française de toutes ses résidences successives, sauf de sa dernière et définitive, celle du cimetière d'Arlon .... Il fut ainsi privé de l'honneur de mourir pour la France !

#### 5.15 - La veuve inconsolable.

Mes grands-parents paternels s'aimaient d'un amour fidèle, jusqu'au delà de la mort. Mon aïeule fut inconsolable, et jamais plus elle ne partagea la couche d'un homme. Contrairement aux GANGLER, les HOFFMAN ne badinaient pas avec la bagatelle. Ces Arlonais de très vieille souche étaient pratiquants, et ils avaient conservé le sens du sacré.

L'église Saint-Donat était proche, avec sa charmillle de cornouillers tricentenaires. Catherine empruntera souvent le vieil escalier de pierre qui conduisait à son parvis, pour prier pour les dédunts et les vivants, car sa piété était grande. Bien souvent, quant elle était "en souffrance", elle allait chercher courage et consolation auprès de ND d'Arlon, dont le culte avait été établi en présence de ses ancêtres, par les Pères Capucins, le 8 septembre 1654.

Les Pères s'étaient installés en 1626, en haut de la Hêchegaass, dans le couvent qu'ils construisirent sur les ruines de l'ancien château de l'Arelerknipchen, détruit par les troupes du Duc de Guise en 1558. Mais, leurs successeurs durent fuir et abandonner définitivement leur couvent, lorsque survint la Révolution française. Tout en haut de la butte, bastionnée entre 1681 et 1697, selon les plans de Vauban (1633-1707), s'élève encore aujourd'hui, à côté de leur couvent, la chapelle qu'ils construisirent dès leur arrivée. Longue de 34 mètres et large de 20, elle devint à partir de 1858, l'église paroissiale Saint-Donat. De la rue Saint-Donat, où décéda si tragiquement son époux, Catherine y accédait rapidement en empruntant la montée séculaire, ornée d'un magnifique calvaire de 14 stations datées de 1846. Du haut de l'esplanade, planté de trois arbres séculaires, surplombant le vieux quartier d'Arlon, elle pouvait contempler sa propre maison, mais aussi la vie laborieuse qui l'agitait. Elle avait vue,

bien au-delà des vieux toits d'ardoises, jusqu'au vieux cimetière établi dans la vallée verdoyante. Et, son regard pouvait se porter, aussi bien sur les frondaisons de la grande forêt d'Anlier, que sur les étendues du Grand-Duché, si proche !

L'église des Capucins, datant de 1626, ne répond à aucun style particulier, mais il en émane une ambiance exceptionnelle, faite de simplicité et de chaleur. Dans la nef gauche se situe la chapelle de la vierge, qui comporte un retable à deux colonnes, surmonté d'un médaillon peint. Une grande pierre octogonale irrégulière supporte un chandelier précédant cette chapelle. Elle serait un fragment de l'autel païen dédié à Diane, déesse de la lune, dès la plus haute antiquité. Plus loin, se trouve l'autel de Saint-Donat, de style baroque et d'une rare élégance. Solennel, le Saint-Donat de 1726 s'y profile avec sa couronne, sa cuirasse, la flamme et son glaive étincelant. Les fresques créent autour de cet autel, un climat de terreur. Elles illustrent des épisodes de la Légion Fulminante sous Marc Aurèle, lorsque en 174, le centurion Donat sauva de la soif les Romains, en obtenant du Ciel de la pluie, tandis que les ennemis étaient mis en déroute par un orage de grêles et d'éclairs. Cette chapelle marque l'endroit exact où se situait la chapelle castrale primitive.

Mais ce qui y présente un intérêt particulier pour les Arlonais de souche, c'est bien le chemin de croix peint entre 1862 et 1863 par Edgard FRANQUINET, un peintre prix de Rome, né à Stockem en 1837 et mort à l'âge de 29 ans. Car ce sont des paroissiens de la Knipchen, dont le père et la mère de Catherine, qui y servirent de modèle. A l'origine, avant qu'on ne supprime les inscriptions allemandes, le format était plus grand. C'est dans cette église qui conserve la chasuble, l'étole et le manipule de Saint Bernard de Claivaux, que tous les HERMANN, jusqu'y compris moi-même, furent baptisés. Tous eurent le privilège des réveils matinaux au son du joyeux carillon, égrenant "l'air de la Knipchen". C'est sur ses notes musicales, que celui-ci sera immortalisé en 1935, lorsque celles-là donneront naissance à l'hymne des "Chasseurs Ardenais", dont le 1er Régiment fut installé dès sa création, dans l'ancienne caserne d'infanterie "Léopold", occupé dans le passé par le célèbre 10<sup>e</sup> de ligne.

#### 5.16 - Les trois orphelins.

Veuve à 36 ans, Catherine avait donné naissance à cinq enfants, tous nés à Arlon. Trois survivront et atteindront un âge adulte :

Berta, Catherine, née à Arlon le 28 décembre 1892, et y décédée à la suite d'une pneumonie le 16 janvier 1893.

Mon oncle Pierre, né à Arlon l'année suivante, le 13 janvier 1894. Il fut promu dès 1919, Chef-monteur en charpentes aux Ateliers Métallurgiques de Rodange (Grand Duché de Luxembourg), où il effectua toute sa carrière. Ce dernier y avait été engagé trois ans plus tôt, en 1916, en qualité de Monteur, alors qu'il était âgé de 22 ans. Pour son malheur, Pierre s'adonna à la boisson, qui était consommée rituellement au sein de sa brigade. Cette pratique était d'usage quasi général, dans ce milieu de travailleurs de force ! Dès son engagement, il quitta la domicile de sa mère, pour aller résider au n° 38 de la rue Porte Neuve. Le 21 mars 1923, il réintègrera définitivement le domicile de sa mère, au n° 44 de la même rue Porte Neuve. Le 13 mars 1935, à l'âge de 41 ans, il épousa Josephine, Eugénie HOLTER, née à Arlon le 28 avril 1874. Ils s'établirent au n° 13 de la rue Saint Donat, puis déménagèrent

l'année suivante, le 1er juillet 1936, au n° 37 de la rue des Remparts, une dépendance du logis principal de sa mère, qui lui fut léguée au décès de cette dernière. Eugénie avait 61 ans, soit 20 ans de plus que Pierre. Elle décèdera à Arlon, 3 ans après son troisième mariage, le 29 août 1938. Veuve de Guillaume, Auguste CLAUSE, décédé à Longwy le 30 janvier 1912, puis de Georges DUCORNEZ, décédé à Angleur le 1er janvier 1931, elle avait une propension à s'unir à un métallurgiste. Il n'y eut aucune descendance de cette union tardive. Retraité depuis 1954, mon oncle Pierre mourut alcoolique à l'âge de 68 ans, le 2 septembre 1962, dans sa maison située au n° 37, de la rue des Remparts, ancienne dépendance des n° 44-46 de la rue Porte Neuve.

Ma tante Marie, Adèle, née à Arlon le 15 septembre 1896, y épousa le 12 février 1921, Louis TOULLY, un plombier-zingueur né également à Arlon, le 7 août 1892. Son frère Auguste était Serre-frein aux Chemins de Fer de l'Etat. Ils habitèrent l'appartement du 1er étage du n° 46 de la rue Porte Neuve. Sa mère et son frère Philippe se partageaient le rez-de-chaussée et le second. Dès le 11 juin 1930, l'époux abandonna son épouse pour aller vivre en toute indépendance à Athus. Le climat au sein du couple s'était détérioré après le décès de leur unique enfant Philippe, Pierre, Louis TOULLY, qui était né à Arlon, le 14 janvier 1922. Celui-ci avait été emporté le 16 février 1925 à l'âge de trois ans, par une méningite cérébro-spinale foudroyante. Le divorce fut prononcé par le Tribunal d'Arlon, le 30 avril 1938. Cinq mois plus tard, le 29 septembre 1938, il épousa sa concubine, Anne, Léonie FISCHBACH, née à Arlon, le 16 mars 1898. Celle-ci décèdera à 87 ans, sans laisser de descendance, à Woluwe-Saint-Lambert, le 14 décembre 1985. Louis TOULLY était déjà décédé 20 ans auparavant à Lacken, le 2 janvier 1965, à l'âge de 69 ans.

Pauline, née à Arlon le 10 février 1899, décéda au bout de quelques jours, le 25 du même mois.

Philippe, mon père, fut le cadet. Il naquit avec le siècle à Arlon, le 7 janvier 1900.

#### 5.17 - La nougatière de la Hètchegaass.

Au décès de mon aïeul, sa veuve eut ainsi la charge d'élever trois orphelins, dont l'aîné n'avait encore que neuf ans. Catherine fit appel à sa vocation d'excellente ménagère, pour assurer seule, la subsistance de sa petite famille. Ma grand-mère qui excellait dans l'art de la pâtisserie régionale (gâteaux au sucre et raisins secs, tartes aux quetsches, etc ....), avait aussi une bonne pratique de la confiserie. Elle aimait confectionner pour ses enfants du nougat en différentes variétés. Dorénavant, elle allait le fabriquer en quantité commerciale et le vendre l'hiver, dans un magasin qu'elle ouvrira à son domicile et le jeudi matin sur une échoppe installée au marché d'Arlon. Aux nougats artisanaux, vinrent rapidement s'ajouter d'autres confiseries, dont les célèbres bonbons Lutti fournis par cinq kilogrammes, dans des boîtes en fer blanc. Je conserve encore à ce jour, la petite balance Roberval aux plateaux usés par la marchandise pesée, qui me fut léguée avec ses poids en cuivre !

En ce temps reculé, où les occasions de se retrouver entre parents et amis étaient rares, et souvent rendues difficiles, chaque village avait néanmoins son saint à fêter. Et, pour autant que le temps fut favorable, l'affluence des fêtards, appelés parfois de très loin, garantissait durant la semaine de la kermesse, une bonne, et parfois une très bonne recette aux forains qui



y étaient installés. Ma grand-mère marqua de l'intérêt à cette évidence. Mais pour pouvoir "faire les foires", il fallait être en mesure de déplacer son échoppe ou son attraction sur les différentes kermesses, qui, à cette époque, avaient une ampleur et une réputation, sans commune mesure, avec ce qui s'appellera toujours du même nom à la fin de ce siècle. Catherine pris sa décision et trouva la solution. Du printemps à l'automne, elle et ses enfants s'organiseront pour être en mesure d'oeuvrer aux différentes foires régionales.

C'est ainsi, qu'après avoir revendu le matériel professionnel de son époux décédé, et y avoir ajouté les économies des dernières années, elle fut en mesure d'acquérir l'indispensable. En 1909, on en était toujours à la traction hippomobile. Catherine acheta deux roulottes hippomobiles; l'une aménagée sous forme d'échoppe de confiserie, l'autre installée en caravane résidentielle. Celle-ci équipée de quatre lits et du nécessaire pour y résider dans un confort tout relatif. Ces deux roulottes seront maintenues dans un état de propreté exemplaire. Ma grand-mère était une véritable maniaque de la propreté. A la Hêchegeass, où chacun portait son surnom, elle était affublée de celui de "Spullomp", c'est à dire, "celle qui nettoye sans arrêt avec sa lavette humidifiée". Le transfert d'un champ de foire au suivant était programmé dès le printemps pour toute la saison. Sur base de ce calendrier, le voiturier François CRISTOPHE, propriétaire d'une belle écurie à Arlon, était chargé d'assurer les déplacements des roulottes, généralement transférées au milieu de la semaine. Catherine en profitait pour réintégrer périodiquement son domicile à Arlon, pour y fabriquer son célèbre nougat artisanal, qui de plus en plus connu, était de plus en plus apprécié, et pour y accomplir les tâches ménagères indispensables. Le gros de ses commandes de confiserie était livré directement sur la foire.

Les affaires se développant très favorablement, Catherine fut en mesure, dès l'année suivante d'acquérir une troisième roulotte. Son choix se porta sur un "tir aux carabines Flobert". En 1910, les deux gamins étaient âgés de 16 et 10 ans. Ni l'un ni l'autre ne fréquentèrent beaucoup l'école, si ce n'était à la morte saison ; la loi rendant l'enseignement primaire obligatoire ne datant que de 1912. Mon père souffrira beaucoup de son manque de scolarisation. Pendant que leur mère, aidée d'Adèle s'occupait de la vente des confiseries, les deux garçons étaient assignés à la gestion du tir aux pipes. Disposant de la mise à disposition gratuite des carabines du tir familial, Philippe devint naturellement un champion de tir. Il osa avouer avoir eu dans sa prime jeunesse, pour la plus grande joie des badauds : "grand plaisir à tirer sur la queue du coq des girouettes en bronze, qui surmontaient la croix, tout au sommet des clochers, pour les faire virevolter"! Il faut se rappeler que généralement les kermesses se déroulaient sur la place des villages, et que celles-ci étaient souvent situées au pied des églises. Les revenus générés par cette double activité commerciale, qui se maintint jusqu'au début du mois d'août 1914, permit à la mère d'élever dans la dignité d'un labeur rémunérateur, les trois orphelins, tout en leur permettant, à défaut d'une bonne scolarité, d'acquérir au moins une bonne pratique de la langue française !

#### 5.18 - La bataille des frontières.

La Grande Guerre commença à l'ouest, 24 heures après la mobilisation allemande : la 16e DI entra au Grand Duché de Luxembourg, le samedi 1er août 1914 à 17.00 heures. La "bataille des frontières", qui allait se dérouler du 4 au 24 août aux abords d'Arlon, marqua le début de l'invasion de la Belgique.

Le mardi, 4 août 1914, Catherine et ses enfants se trouvaient en pleine activité près de Virton. La mère avait 45 ans ; l'aîné 20 ans et le cadet 14 ans. En apprenant la nouvelle, leur surprise fut à la hauteur de l'événement. Le temps de rentrer à Arlon, l'Armée belge avait déjà évacuer la ville ! Le 6 août 1914, mon père vit pour la première fois, une patrouille d'Uhlans allemands parcourant au galop la rue de Mersch, avant de rejoindre par la Gaichel leur cantonnement au Grand Duché. Le lendemain, il vit chevaucher un détachement de reconnaissance composé de trois Hussards français, sabre au clair, venant de Stockem. Ils étaient à la recherche du "Maire d'Arlon".... Mais à part celà, rien ne semblait devoir troubler la quiétude de ce petit chef-lieu de province situé, si loin des centres stratégiques, et si parfaitement démuné de troupes.

Il fallut attendre le 12 août pour assister à la "prise d'Arlon", par la 41e Brigade d'infanterie hessoise, venant de Luxembourg. Son commandant le Général VON DEN ESCH établit son Quartier Général à l'Hôtel du Nord. Les habitants assistèrent sans dommage à l'invasion, jusqu'au lendemain 13, où une ligne téléphonique de campagne posée rue de Neufchâteau, afin de relier les avant-postes allemands, fut trouvée rompue. En conséquence, une contribution de guerre de 100.000 francs-or fut imposée à la ville, dont une partie seulement des maisons furent pillées en représailles, alors que le village de Freylange fut brûlé totalement, ainsi que plusieurs maisons de la rue de Viville .... Le 18 août, la 41e brigade d'infanterie quitta Arlon à destination de Martelange, après avoir au préalable assassiné dans la cour de l'hôtel du Nord, le Commissaire de police Emile LEMPEREUR, qui eut l'audace de critiquer le cruel comportement de la soldatesque. Ce brave homme était un ami de la famille, à qui bien souvent, il avait accordé les autorisations foraines nécessaires à la "veuve HERMANN", pour pouvoir assurer son commerce itinérant dans la plus stricte légalité. L'émotion provoquée par ce crime révoltant fut grande, dans cette petite ville provinciale luxembourgeoise, où toutes les familles l'estimait !

Le 19 août le Ve corps fit à son tour son entrée en ville. Il appartenait à l'armée du Kronprinz impérial, l'héritier du trône. Tous les bâtiments publics, y compris la gare et le hall des marchandises, furent occupés et dévastés. Toute la journée du 22 août, on entendit le canon gronder violemment du côté de Virton. Des blessés refluèrent nombreux sur Arlon, ainsi que les premiers prisonniers français, qui furent enfermés dans l'église Saint-Donat. Au total, "pour l'exemple" dix civils ramassés dans la zone des combats, accompagnant les prisonniers français, furent passés par les armes le 23 août, et la nuit précédente, sous l'inculpation de "man hat geschossen" ?

#### 5.19 - L'abomination du pont de Schoppach.

La retraite générale des armées françaises commença le 24 août. Le même jour, l'armée d'active fut remplacée à Arlon, par des troupes de la landsturm, en l'occurrence par le bataillon de Gotha, commandé par le Major von HEDEMANN, qui installa son Quartier Général à la gare. Le lendemain mardi 25 août en soirée, un train venant de Marbehan, amena en gare d'Arlon, dans des wagons fermés, 122 civils capturés dans les villages dévastés de Rossignol, Saint-Vincent et Breuvane. Le train fut garé à l'entrée d'Arlon, près du pont de Schoppach. Le Major von HEDEMANN, Commandant de la Place d'Arlon, en référa au Colonel von TESSMAR, Commandant du Corps d'occupation de Luxembourg. Ce dernier se plaignait de ne pouvoir disposer des wagons occupés par ces villageois, et il les réclama avec insistance.



La réponse du colonel ne se fit pas attendre : "Pourquoi tant d'histoire, qu'on fusille ces francs-tireurs !". Il n'y eut aucune autre forme de jugement, et le Conseil de Guerre ne fut même pas convoqué !

Le mercredi matin du 26 août, par un temps pluvieux et sombre, des barrages furent établis des deux côtés du pont de Schoppach, tandis que le voiturier hippomobile, COLAS-MAAS, était réquisitionné. Mon père accompagna l'un des deux camionneurs, François CHRISTOPHE, qu'il connaissait pour l'avoir souvent accompagné, lors des transferts de leurs roulottes sur les foires foraines, jusque près du pont. Voyant sur place l'abbé PEIFFER de sa paroisse, il le suivit machinalement dans la mansarde de la maison ANTOINE. C'est d'une lucarne de celle-ci, que le prêtre absoudra de loin les condamnés amenés au lieu de leur exécution, car on lui avait interdit de les approcher.... A 10 heures, un premier groupe de 10 hommes fut fusillé au pied du talus. C'est le feldwebel SONNTAG qui commanda la salve, et donna le coup de grâce à chacun des dix fusillés. Par groupe de 10 hommes à la fois, la sinistre besogne se renouvela, et dura jusqu'à la fin de la matinée. Au mépris des lois les plus élémentaires de la guerre, les 122 victimes tombèrent sous les balles prussiennes.

Dans le courant de l'après-midi, l'évacuation des corps fut autorisée. Il s'effectua par les soins du personnel communal réquisitionné, à raison de 6 à 7 fusillés par tombereau, et cette sinistre besogne dura jusqu'au lendemain. Une femme faisait partie du dernier lot. Depuis ce sinistre et atroce spectacle, qui traumatisa profondément mon père, celui-ci n'eut plus que mépris et haine pour les Prussiens.

Les corps furent superposés, trois par trois, dans une fosse commune creusée à la hâte. Ils y reposèrent durant 6 ans. Le 18 juillet 1920, une quarantaine de grands cercueils contenant 117 corps exhumés, aux squelettes entremêlés, restes des fusillés de Rossignol, dont l'identification était devenue impossible, regagnèrent solennellement leur terre natale, où un caveau leur avait été préparé. A Arlon, au pied du sinistre talus, où se déroula cette barbarie teutonne, une simple croix rappelle à la mémoire de chacun, et principalement aux cheminots d'Arlon, le sacrifice de ces victimes livrées à une mort inhumaine.

Le lendemain de cette infamie, le 27 août, la place forte de Longwy capitulait. Le même jour un communiqué officiel émanant de l'O.H.L. (Oberste Heeresleitung), le Commandement suprême, secouait la ville : "Les armées allemandes de l'Ouest ont pénétré sur le sol français en livrant sans cesse des combats victorieux. De Cambrai aux Vosges méridionales, l'ennemi a été partout battu et est en pleine retraite". Tous les services de l'O.H.L. quittèrent en conséquence Coblenze, afin de se rapprocher du théâtre des opérations. Le 30 août, dès le matin, ils étaient réinstallés à Luxembourg. Depuis le 27, le Général Helmuth von Moltke, Chef d'Etat-Major général, avait promulgué au nom de l'empereur, le Kaiser Guillaume II, chef suprême, les directives pour la continuation des opérations. Ce document se terminait par ces mots : "Sa Majesté ordonne que les armées allemandes marchent sur Paris". Mais la Marne n'était pas loin, et l'invasion de la France y fut arrêtée par la grande victoire du Général Joffre (5 - 10 septembre 1914).

#### 5.20 - La mort lente de la "Spullomp".

Les roulottes abandonnées à la sauvegarde des villageois, qui les abritèrent dans leurs vastes

granges, furent préservées durant l'avance des troupes ennemies, qui ne combattirent pas en cet endroit. Elles furent, dès que l'occupant le permit, ramenées à Arlon, et remises par le voiturier dans son dépôt de véhicules, qu'elles ne quittèrent plus de toute la guerre. Après l'armistice, devenues sans usage pour la famille, elles furent revendues à des forains arlonnais sinistrés, qui ne furent que trop heureux de pouvoir les remettre en état, afin de reprendre leurs activités.

En contrepartie, ma grand-mère achètera le 6 mai 1919, par le ministère de Maître Frédéric ENSCH, Notaire résidant à Arlon, la maison d'habitation, dite de Lanser-Wilwerth, située au n° 44-46, rue Porte Neuve, avec cour et arrière-bâtiment donnant sur la rue des Remparts, au n°37 construite sur 1 are et 48 ca, pour un montant de 8.400 fr. Une terre, d'une superficie de 30 ares et 60 ca, située dans la commune de Bonnert au lieu dit Diglerland, fut acquise par le même acte notarié, pour un montant de 600 fr. Cette terre sera revendue pour une somme de 1.400 fr, le 24 octobre 1935, pour régler des frais d'hospitalisation d'une dernière maladie. Ce même immeuble avait été vendu le 24 août 1873, par le négociant Antoine LEGARDEUR, au précédent propriétaire, le boulanger Jean-Pierre TOULY, pour un montant de 6.000 fr. Il fut estimé en 1936, à une valeur de 32.000 fr.

Les restrictions alimentaires provoquées par l'état de guerre, mirent fin définitivement aux activités de la nougatière, réfugiée avec ses enfants à la Hètchegaass. Les privations de la guerre avaient amené la mère à se sacrifier, afin de soulager quelque peu la disette qui menaçait ses adolescents en pleine croissance. Privés de terrains de culture, ils étaient à charge de l'unique ravitaillement géré par l'Administration communale. Et, il arrivait à la famille de déguster sa ration journalière de pain noir et sec, en se partageant un unique hareng distribué par le ravitaillement communal.

Adèle fut la première à trouver du travail tout au début de la guerre. Elle fut engagée à 18 ans, en qualité de cigarière, dès la reprise des activités de la Manufacture des Cigares d'Arlon, qui était implantée en bordure de la place Didier. Le tabac utilisé provenait principalement des cultures locales de la vallée de la Semois. Son travail consistait à préparer la "tripe", qui est le corps du cigare, en mélangeant du tabac de diverses provenances, qui sera enroulé dans une "sous-cape", en tabac relativement solide, qui donnera sa forme au cigare. Cette "poupée" sera enveloppée d'une "cape", qui donnera une grande partie de son arôme au cigare. Si le cigare pèse moins de 3 grammes, il se dénommera cigarillo. Adèle sera occupée dans cet établissement jusqu'à sa fermeture après guerre. Malgré son mariage, qui surviendra le 12 février 1921, Adèle refusa obstinément d'abandonner le domicile de sa mère, dont la santé se détériorait. Le jeune couple s'installera dans l'appartement du premier étage nouvellement acquis par la mère qui se réservera le rez-de-chaussée. Son époux, après la perte de leur unique enfant, l'abandonnera le 11 juin 1930. Il quittera la rue de la Porte Neuve, pour aller résider à Athus.

Pierre, l'aîné cherchera également du travail, et trouvera finalement à se faire embaucher en pleine guerre, près d'Athus, à l'usine de Rodange, située sur le territoire du Grand Duché. Il y fera toute sa carrière à partir de 1916, en qualité de monteur, puis de chef-monteur en charpentes métalliques. Agé de 22 ans, il quittera le domicile de sa mère, et il sombrera, sous la pression des usages de son milieu du travail, dans l'alcoolisme, qui lorsqu'il sera retraité, finira par avoir raison de sa robuste santé.

Au printemps 1915, sur l'invitation d'un mouvement de renseignement, Philippe se fit embaucher à 15 ans par l'occupant, pour couper les haies clôturant les voies aux abords de la gare d'Arlon. Ensuite, il sera engagé comme manoeuvre de gare. Impliqué dans des "sabotages", il dut fuir dans la clandestinité à Luxembourg à la fin de 1917, tandis que son complice, chef-manoeuvre de gare, fut passé illico par les armes.

L'armistice signé, Philippe rentra à pied de Luxembourg et acquies la nationalité belge, dès le 2 décembre 1918. Il fut immédiatement embauché avec son frère à l'usine de Rodange qu'il quittera, pour entrer le 26 février 1920, en qualité de Manoeuvre de gare, aux Chemins de Fer de l'Etat, et il y fera carrière. Il continuera à cohabiter à Arlon, avec sa mère et sa soeur, au n° 44-46 de la rue Porte Neuve, malgré son mariage et ma naissance le 18 novembre 1927, jusqu'au 21 octobre 1930, date à laquelle il émigra à Namur, à la suite de sa nomination en qualité de chef-manoeuvre de gare à la SNCB.

C'est durant cette fatale année 1930, que la "Spullomp", cessa définitivement de "frotter". Epuisée, celle-ci, à 61 ans, fut contrainte de s'aliter définitivement. Elle n'était plus en état de se passer d'aide, mais jamais sa fille ne l'abandonnera. Pour survivre après le départ de mon père, quatre chambres furent équipées de fourneaux au charbon et meublées en chambres garnies. Les revenus tirés de leur location permirent de répondre partiellement aux besoins des deux cohabitantes. Mais Philippe contribua également à soutenir sa mère par sa contribution financière, et une présence intermittente à son chevet. Ses nombreux trajets aller-retour, il les effectuait en train au départ Namur, après avoir obtenu l'aménagement de ses prestations de nuit et de ses repos.

Pénible était la survie dans cette grande maison, où une vie de labeur s'éteignait lentement, au rythme de douleurs de plus en plus violentes. Le cancer des intestins se généralisa lentement, très lentement ! Pourtant, elle espérait encore sa guérison en 1932, lorsqu'on l'embarqua à sa demande, accompagnée de Philippe, dans le train sanitaire affrété pour le Pèlerinage annuel à Lourdes, qui s'effectuait sous le patronage du Diocèse de Namur.

Le 11 février 1858, une adolescente de 14 ans, née dans une famille très pauvre, vit la Sainte Vierge dans le creux d'un rocher à Massabielle. L'apparition se renouvela 18 fois, jusqu'au 16 juillet de cette année. La Vierge demanda à Bernadette SOUBIROU de creuser le sol, et l'eau miraculeuse, qui guérira tant de malades, se mit à couler. Souvent malade elle-même, Bernadette ne réclama pas sa guérison, et devenue Soeur de la Charité, elle émigra à la maison-mère de Nevers, où elle s'éteignit le 16 avril 1879. Elle avait à peine 21 ans.

A l'époque, où elle fit ce grand voyage à travers toute la France, allongée sur une couchette la Spullomp n'était déjà plus que l'ombre d'elle-même ! De petite corpulence, elle s'était déjà transformée, sous les effets de la madadie, en un pauvre corps décharné, n'offrant plus guère de prise au piqures de morphine, que mon père ou sa soeur, lui administrèrent journellement. Bientôt, il fallut la piquer plusieurs fois durant la journée. Elle reposait dans la pénombre de sa chambre située à l'étage, la tête du côté de la façade donnant sur cette rue si animée du vieux quartier, où aucun des habitants n'ignorait le drame en cours ! Plusieurs fois durant la semaine, le Docteur MULLER, résidant au n° 59 de l'avenue Tesch, passait visiter sa patiente pour l'encourager et lui prescrire sa morphine. Mais, que pouvait-il faire d'autre que de suivre le cheminement de sa maladie en la réconfortant au mieux ? Rarement il accepta un règlement



d'honoraire, car il connaissait mieux que quiconque, l'état de précarité dans lequel s'enfonçait la famille. Il prescrivait son ordonnance qu'il fallait souvent présenter "à crédit" au pharmacien, tout en reportant allègrement le paiement de ses honoraires à la "prochaine guérison", qu'il savait sans espoir !

A l'entrée de l'hiver 1935, épuisée, Adèle dut s'aliter à son tour, suite à une pneumonie. Le Docteur MULLER les fit admettre ensemble à la Clinique Saint-Joseph, située à l'avenue du Luxembourg. Elles furent réunies dans une chambre à deux lits, où la nuit de la Saint-Sylvestre, Catherine, toute chenue dans sa robe de nuit immaculée, décèdera à deux heures du matin sans proférer le moindre murmure, la face tournée vers le mur. Son regard éteint était fixé au-delà des murs de sa prison, vers cette Hètchegaass, qui représentait tout ce qu'elle avait aimé en ce bas monde ! Elle avait 66 ans, mais avant que les vacances scolaires ne se terminent, j'allais vivre mon premier enterrement familial !

Prévenu par télégramme, dès le matin du 1er janvier 1936, mon père se rendit immédiatement à Arlon pour régler les obsèques de sa mère, sa soeur restant encore hospitalisée pour quelques jours.

L'annonce du décès fut publiée dans le quotidien arlonnais "Les Nouvelles" moyennant un montant de 50 fr. Un lourd cercueil en chêne fut livré par la firme CHRISTOPHE pour le prix de 950 fr. La firme LEDUC réclama 687 fr pour le démontage et la remise en état du monument funéraire, tandis que la Ville fixa à 80 fr les frais de creusement de la fosse, qui mirent à jour les restes de Pierre et d'Alfred. L'ensevelisseuse SCHMIT réclama 75 fr, pour la mise en bière, tandis que les frais réclamés par la Fabrique d'Eglise de Saint-Donat se chiffèrent à 73 fr. Ce fut le vieux voiturier COLAS, celui du temps des foires, mais aussi celui qui fut de service en 1914, qui assurera le convoi funéraire pour un montant de 100 fr, auquel s'ajoutera la location du corbillard qui s'éleva à 40 fr. Il resta à régler les honoraires du bon Docteur MULLER qui s'élevèrent à 2.620 fr et la dette envers le Pharmacien MASSONNET se montait à 208 fr.

La "chambre ardente" fut installée dans la morgue de la Clinique Saint-Joseph. Le jour des funérailles, ma mère et moi, arrivèrent par le premier train, tout de noir vêtus, un crêpe au bras et ma mère, le visage caché sous un grand voile. Nous nous rendîmes directement à l'église Saint-Donat. Il faisait abominablement froid. Une belle messe fut célébrée le matin, par le Doyen. Et après les absoutes, le lourd cercueil de chêne, bien plus pesant que la dépouille si légère de ma grand-mère, prit place à bord du noir corbillard hippomobile aux lanternes éclairées par des bougies à la flamme vacillante. Le conducteur coiffé d'un chapeau boule était emmitoufflé d'une longue et épaisse cape noire.

Les chevaux, couverts de draps noirs, prirent la direction du cimetière d'Arlon, situé en bas de la ville, si loin de la Hètchegaass. Entre père et mère, je suivais "ma grand-mère" dans un silence aussi glacial que la bise qui soufflait sur le cortège. Celui-ci s'amplifiait au fur et à mesure qu'on se rapprochait du grand cimetière communal. Arrivé à la rue de la Caserne, Pierre, son fils alcoolique, se glissa subrepticement dans la queue du cortège funèbre. Le corbillard s'avança très loin dans l'allée centrale du cimetière, puis le cercueil fut porté à bras d'homme déposé dans la tombe béante, où reposait déjà depuis 30 ans son époux, et depuis 31 ans son père (Concession à perpétuité n° 2394). La mise au tombeau s'effectua rapidement,

mais déjà Pierre était disparu, sans même adresser un dernier hommage à la dépouille de sa mère qui l'appelait du fond de sa tombe ....

Jamais mon père ne pardonnera à son "alcoolique de frère", ce geste de renégat, qui ne faisait que ponctuer le long abandon dans l'indifférence, qu'il réserva à celle qui lui donna le jour, et à qui il devait tout, jusqu'à la propriété de son logement !

Ensuite, mes parents, immobiles sous la bise glaciale, reçurent les témoignages de condoléance des amis et sympatisants qui s'étaient fait un devoir d'accompagner la "Spullomp", jusqu'à sa dernière demeure. Tout était déjà fini, et c'est en grelottant que nous reprîmes à pied le chemin d'Arlon. Nous rejoignîmes Adèle toujours alitée à la Clinique Saint-Joseph. Je l'embrassai longuement, tandis que mon père me précisait que maintenant, tous mes aïeux étaient "passés dans l'autre monde" ! Il ne me restait plus ici bas, que ma marraine bien malade, et mes parents. Et il ajouta, qu'il était grand temps maintenant de rentrer à Namur. J'avais à peine 8 ans, les vacances de Noël étant terminées, il ne fallait pas surtout "manquer l'école". Tout mon avenir en dépendait ....



## TABLE DES MATIERES.

---

### 0 - Origine du nom.

- 0.01 - Hermann, le fils du Chef des Chérusques.
- 0.02 - Varus, le Consul romain.
- 0.03 - Germanicus, le neveu de Tibère.
- 0.04 - Hermann, le Prince légendaire germanique.

### 1 - Gottfried, Valentin, le Maître Charpentier de l'Electeur du Hanovre.

- 1.01 - L'Electorat du Hanovre.
- 1.02 - Schnackemburg, le village dévasté et ruiné.
- 1.03 - La mission du Maître Charpentier.
- 1.04 - La construction à pan-de-bois.
- 1.05 - Le destin de la jeune veuve.

### 2 - Johann, Friederick, le soldat de la Grande Armée.

- 2.01 - L'orphelin de Schnackemburg.
- 2.02 - L'appel aux armes contre les Russes.
- 2.03 - Eckmühl, Essling, Wagram.
- 2.04 - Le blessé de Wagram.
- 2.05 - L'installation mouvementée à Xertigny.
- 2.06 - L'expansion familiale.
- 2.07 - La gare de Xertigny.
- 2.08 - La descendance de Xertigny.

### 3 - Nicolas, Joseph, le facteur rural de Lamarche.

- 3.01 - Les débuts de la Poste.
- 3.02 - Les débuts de la poste rurale.
- 3.03 - Les débuts du Chemin de fer et son expansion dans les Vosges..
- 3.04 - La création des Bureaux de poste ambulants.
- 3.05 - Au service de la Poste rurale à Lamarche.
- 3.06 - Le contexte social des fonctionnaires.
- 3.07 - La Marche, ville frontière de la Lorraine.
- 3.08 - L'émigrant de Xertigny.
- 3.09 - La guerre Franco-Allemande.
- 3.10 - Le franc-tireur des Vosges.
- 3.11 - Le retour de la paix.
- 3.12 - La création de la desserte ferroviaire de Lamarche.
- 3.13 - La mise à la retraite et la fin de vie.
- 3.14 - La descendance de Lamarche.
- 3.15 - La succession de Lamarche.

### 4 - Georges, Jules, le Hussard errant de l'Empereur.

- 4.01 - Au service de la France.
- 4.02 - Solférino.

- 4.03 - La chute du Hussard de 1ère classe.
- 4.04 - L'exil à Arel, en Belgique.
- 4.05 - L'impasse luxembourgeoise.
- 4.06 - Le retour dans les Vosges.
- 4.07 - L'Argentine, terre d'immigration.
- 4.08 - L'émigrant solitaire.
- 4.09 - Le retour de la fille Gangler à Arlon.
- 4.10 - Les fruits d'un mariage sinistré.

5 - Alfred, Auguste, l'entrepreneur stucateur de la Hètchegass.

- 5.01 - L'enfant sans père.
- 5.02 - La recherche d'un avenir.
- 5.03 - Les contingences de la conscription.
- 5.04 - La famille Hoffman.
- 5.05 - La fondation d'un foyer heureux.
- 5.06 - Le choix d'un avenir professionnel.
- 5.07 - Les prestations dans l'Armée active.
- 5.08 - La période d'incorporation dans l'Armée de réserve et la Territoriale.
- 5.09 - L'apprentissage aux sources professionnelles.
- 5.10 - L'accès à l'indépendance professionnelle.
- 5.11 - Le mort par erreur.
- 5.12 - Le décès prématuré du frère.
- 5.13 - La lignée qui se maintiendra à Arlon.
- 5.14 - Le mort rappelé sous les armes.
- 5.15 - La veuve inconsolable.
- 5.16 - Les trois orphelins.
- 5.17 - La nougatière de la Hètchegaass.
- 5.18 - La bataille des frontières.
- 5.19 - L'abomination du pont de Schoppach.
- 5.20 - La mort lente de la Spullomp.